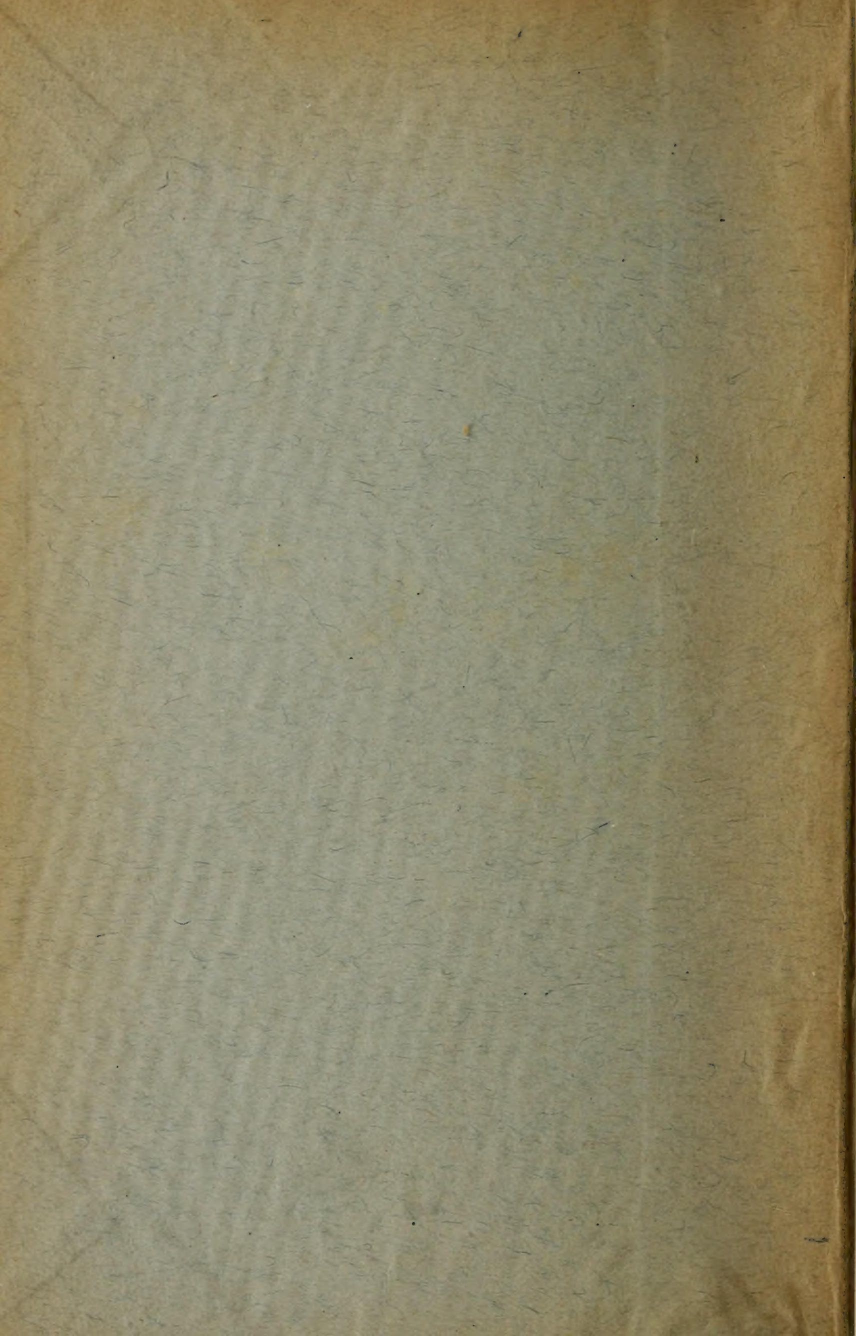
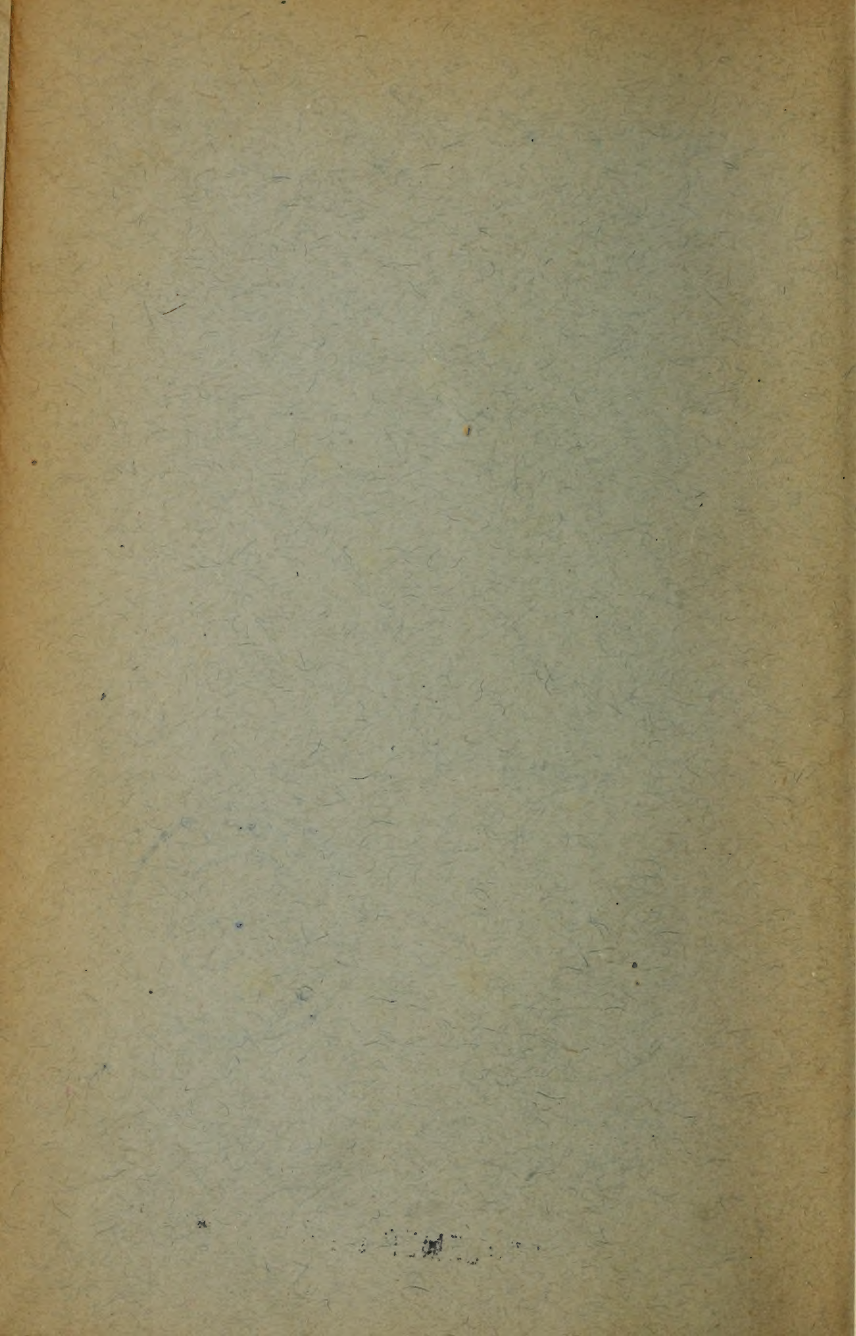

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04329 0766




BIBLIOTHECA
PROV. TORONTINAE
STUDENDATUS
TRANSFERRED


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY



# LETTRES

## SUR LA MANIÈRE DE GOUVERNER

## les Maisons Religieuses

4me ÉDITION

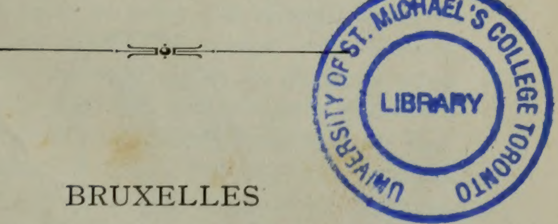
DU

"TRÉSOR DES SUPÉRIEURES"

PAR LE


R. P. G. BEAUFILS

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS



BRUXELLES
LIBRAIRIE ALBERT DEWIT
53, RUE ROYALE.
1907

*Approbantibus Superioribus ecclesiasticis*



# NOTICE

## SUR LE P. BEAUFILS

### DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

*(Empruntée à l'édition de 1835)*

Guillaume Beaufils, naquit à Saint-Flour le 5 février 1664. Le collège de Mauriac, peu éloigné de sa ville natale, était tenu par les Jésuites ; il est probable qu'il y fit ses études, et qu'il y forma le dessein d'entrer dans leur société. Eclairé de bonne heure sur les dangers que le salut court trop souvent dans le monde, le jeune étudiant résolut de le quitter et se consacra bientôt à Dieu dans la Compagnie de Jésus. Ses supérieurs, qui reconnurent son talent pour le ministère de la chaire, l'employèrent à la prédication, et il y obtint de grands succès. Orateur habile, le P. Beaufils savait donner un mérite particulier à ses sermons, par la manière agréable dont il les débitait ; aussi plaisaient-ils moins à ses lecteurs qu'à ses auditeurs. On le chargea plusieurs fois de payer un tribut à la mémoire de morts illustres, et il s'en acquitta dignement dans diverses oraisons funèbres, parmi lesquelles on distingue celles de Mgr le Goux de la Berchère, Archevêque de Narbonne, de Mgr Jean-Baptiste-Michel Colbert, Archevêque de Toulouse, et du grand Dauphin. Les missions servirent d'aliment à son zèle ; il en donna une entre autres en 1733 à la paroisse de Saint-Nicolas de Toulouse avec les PP. Delmas, Goudart et plusieurs autres de ses confrères. Les Jansénistes en furent irrités, et déclamèrent avec fureur contre les missionnaires dans un libelle

périodique qu'ils publiaient alors sous le titre de *Nouvelles Ecclésiastiques,* ce qui n'empêcha pas ceux-ci de travailler avec fruit à la sanctification du peuple qu'ils évangélisaient.

Dans un âge avancé, le P. Beaufils se livra à la composition de quelques ouvrages. Il publia d'abord *la vie de Madame de Lestonac, fondatrice des religieuses filles de Notre-Dame, 1740,* 1 volume in-12 ; puis celle *de Madame de Chantal, première supérieure des religieuses de la Visitation,* production peu connue et qui ne paraît pas avoir eu un grand succès ; enfin *des lettres sur la manière de gouverner les maisons religieuses,* ouvrage excellent et que nous reproduisons fidèlement dans cette édition. C'est à une supérieure nouvellement entrée en charge que le P. Beaufils adresse ces lettres ; il s'y montre maître habile dans la direction des âmes et dans le gouvernement des communautés. Ses principes sont exacts et éloignés de toute exagération ; ses observations judicieuses ; toutes les règles qu'il trace sont dictées par une prudence consommée ; son style est clair, pur et d'une noble simplicité. Les personnes religieuses, que la providence charge de la conduite de leurs sœurs, ne sauraient trop se pénétrer de l'esprit de ce livre ; il est propre à former des supérieures accomplies, et peut être très utile à tous les supérieurs de communautés ecclésiastiques et religieuses. Cet ouvrage parut à Paris chez Guérin en 1740. L'auteur ne survécut que quelques années à sa publication. Dieu ne permit pas qu'il fut témoin des désastres de la sainte et utile société dont il était membre. Le P. Beaufils mourut à Toulouse, à l'âge de 83 ans, le 30 décembre 1757.

L'ouvrage du P. Beaufils était devenu presque introuvable. Nous avons cru rendre service en le publiant à nouveau. Le texte de la deuxième édition (1835), le seul que nous ayons pu nous procurer, a été reproduit ici avec la plus rigoureuse exactitude. Nous avons même conservé quelques passages qui visaient une situation qui n'est plus celle de la vie religieuse contemporaine.

*(Note de l'Editeur.)*

# AVERTISSEMENT

## DE L'AUTEUR

On a lieu de s'étonner que, dans la multitude des livres qu'on a jusqu'ici mis au jour pour l'instruction des communautés religieuses, il n'ait rien paru pour instruire les personnes qui sont chargées de les gouverner. C'est de la manière dont on s'acquitte de ce soin que dépendent le plus souvent ou la régularité, ou les désordres qui règnent dans le cloître. Si, jusqu'à présent, on s'est abstenu par modestie de donner des leçons à ceux et à celles qu'on suppose avoir toutes les lumières nécessaires pour remplir un emploi qu'on ne confie qu'à des personnes capables, c'est un sentiment louable, mais qui n'est pas toujours fondé en raison. Du moins ne devrait-on pas croire l'instruction inutile à ceux qu'on élève pour la première fois aux charges, lesquels n'ayant fait aucun apprentissage de l'art de gouverner, et n'ayant, pour y réussir, que des talents dépourvus de l'expérience, ne savent comment s'y prendre, et souvent ne deviennent habiles qu'à force d'erreurs.

Peut-on croire que la science du gouvernement, et surtout du gouvernement religieux, lequel est peut-être plus difficile qu'aucun autre, ne doit pas avoir ses règles

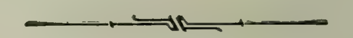
et ses maximes ? Suffit-il, pour l'exercer avec succès, d'avoir de la raison et de la vertu ; de s'armer de courage et de zèle ; d'étudier les modèles qu'on a eu devant les yeux ; et de se former sur les personnes dont la conduite a mérité l'approbation générale ? Ce sont là des secours, je l'avoue ; mais s'ils étaient suffisants pour l'art de gouverner, ils le seraient aussi pour tous les autres arts ; et l'on n'aurait pas besoin de préceptes pour s'y rendre habile.

Si on se bornait à cela, il n'y aurait rien de fixe et de déterminé dans la manière de se gouverner, et de conduire les autres ; chacun suivrait ses idées, et se ferait un plan de conduite arbitraire. Or de là naîtraient bien des inconvénients ; et il y aurait autant de méthodes pour gouverner, qu'il y aurait de goûts et de génies différents. Les supérieurs d'une vertu austère n'emploieraient que la sévérité ; ceux qui sont d'une humeur pacifique ne feraient agir que la douceur ; ceux en qui le zèle prédomine, consulteraient moins la prudence que la vivacité du naturel ; ceux qui sont d'un caractère timide demeureraient dans l'inaction, quand il faudrait du mouvement et de la vigueur. De là l'affaiblissement de l'obéissance dans les inférieurs, qui ne pourraient sans beaucoup de vertu, et une vertu qu'on n'a pas toujours, s'accommoder de ces variations ; et qui auraient trop de quoi exercer leur foi, lorsqu'il faudrait regarder comme émanée de Dieu une autorité qui prendrait tant de formes, et serait sujette à tant de changements.

C'est pour contribuer en quelque chose à prévenir ces inconvénients, qu'on donne au public ce recueil de lettres, qui, ayant été écrites en divers temps pour l'instruction particulière d'une personne nouvellement

placée à la tête d'une nombreuse communauté, peuvent devenir utiles à beaucoup d'autres, et leur indiquer en général ce qu'il peut y avoir de louable ou de répréhensible dans la manière d'exercer l'autorité. Les personnes en place ont d'autant plus besoin des lumières qu'on leur donne ici, qu'elles ne peuvent guères en recevoir d'ailleurs. Leur rang qui leur donne droit de corriger les autres, les met à l'abri des corrections. L'idée, peut-être trop avantageuse, qu'elles ont de leur suffisance, les détourne de chercher des conseils. L'amour propre se prévaut de l'ignorance où on les laisse sur ce qui pourrait les redresser ; et ainsi se perpétuent des fautes qu'on éviterait, si on voulait bien se persuader que la science de gouverner n'est pas plus une science infuse, que les sciences qui s'enseignent dans les écoles, et que l'on n'apprend qu'en y employant une longue et sérieuse étude.

On a rassemblé dans cet ouvrage tous les devoirs des personnes qui gouvernent, et la plupart des manquements où elles peuvent tomber. Les vérités s'y montrent sans déguisement, et avec d'autant plus de liberté, que c'est uniquement l'esprit de charité et de zèle qui les a suggérées, et qu'on n'a eu en vue que ceux qui, au lieu de s'en offenser, chercheront à en faire leur profit.



*Andrimont, Imprimerie P. Keyeux.*

# LETTRES

SUR LA

# MANIÈRE DE GOUVERNER

LES

# MAISONS RELIGIEUSES

## LETTRE I.

**Qu'il ne faut ni désirer, ni craindre avec excès la charge de Supérieur.**

Vous m'apprenez, madame, que tout se dispose, dans votre communauté, à l'élection d'une supérieure ; et vous m'exposez en même temps vos justes alarmes, sur les raisons que vous croyez avoir de craindre que cette élection ne vous regarde. J'avoue que je ne puis entrer dans vos sentiments, et que ce qui cause vos troubles me touche peu. Je ne condamne point des répugnances qui peuvent partir d'un bon principe : mais je vous prie aussi de faire attention que les vertus ne se combattent pas les unes les autres ; il ne faut point qu'un excès de modestie vous fasse

rien perdre de la soumission que vous devez aux ordres de Dieu. Craignez la charge dont vous êtes menacée : mais si le Seigneur vous y place, subissez le joug sans murmurer, et portez-le avec fermeté. C'est ce que j'ai à vous dire en général pour vous procurer la consolation que vous me demandez dans la conjoncture présente. Mais pour rendre plus complète cette consolation, il faut m'expliquer ici davantage, et vous montrer, un peu au long, qu'on ne doit ni désirer ni craindre avec excès ces sortes d'emplois.

Gouverner une maison religieuse, c'est un dangereux et pénible fardeau, de quelque manière qu'on l'envisage. Si c'est par rapport au salut et à la conscience, tout doit alarmer un cœur porté à la vertu. Quel péril d'abord pour l'humilité, si elle n'est bien fondée, et à l'épreuve de tout ! Car on a beau dire qu'un aussi faible avantage ne peut guère flatter l'amour propre et la vanité ; que ce n'est qu'une légère prééminence entre personnes égales pour tout le reste ; que c'est moins le mérite qui en décide, que l'avantage que donnent les années ; souvent la prévention, le hasard, le caprice, quelquefois même la brigue et l'ambition. Qu'après avoir figuré durant un temps assez court, il faut redescendre et se remettre au niveau des autres. Ce sera encore moins, si l'on veut ; mais tout paraît grand à qui n'a rien éprouvé que de petit. On n'a exercé jusqu'alors que de médiocres emplois, on s'est vu rabaissé toute sa vie, toujours dans l'obscurité, toujours réduit à obéir ; n'est-ce pas une agréable

surprise, que de passer tout-à-coup de dessous le boisseau sur le chandelier, de recevoir des honneurs, des respects, des déférences auxquelles la nouveauté seule ferait prendre goût, quand elle n'aurait d'ailleurs rien de flatteur ? car on peut dire, en un sens, que plus on est humble, plus on est naturellement sensible à ces légers avantages, parce que l'humilité qui nous a accoutumés à l'abaissement, nous rend plus susceptibles des impressions que produit l'élévation, et de cette espèce d'éblouissement où elle nous expose.

Quel danger pour la piété et la dévotion ! Il faut s'occuper d'affaires temporelles, être livré à mille soins embarrassants, se voir sans cesse exposé à la dissipation que causent nécessairement ces fréquents entretiens qu'il est indispensable d'avoir avec toutes sortes de personnes. L'esprit se remplit d'idées étrangères, le cœur se dessèche, la prière devient un exercice pénible et un tourment, parce qu'elle n'est qu'un combat continuel contre les distractions qui viennent en foule. C'est ce qui rendit insupportable à saint Pierre Célestin le gouvernement de l'Eglise universelle, et le fit même craindre pour son salut. Il ne trouvait pas sur le trône pontifical ni le loisir, ni la liberté nécessaires pour vaquer aux exercices de la vie intérieure dans lesquels il s'était nourri. Ce n'étaient qu'agitations continuelles, qui lui faisaient sans cesse regretter son désert, et qui le portèrent enfin à préférer à la première place du monde l'obscurité et le repos d'une retraite qui le rendait à son Dieu.

Heureux qui pourrait, ou du moins oserait souhaiter de l'imiter ! Mais loin d'avoir de si louables sentiments, on s'accoutume à cette vie dissipée jusqu'à s'y complaire : on compte pour rien le déchet de la piété et les refroidissements. On ne s'en fait aucun scrupule, sous prétexte que c'est un inconvénient inséparable de l'emploi et que Dieu n'exige rien d'impossible. Ainsi s'autorise le relâchement ; ainsi se perd la sainte habitude de la prière, l'heureuse facilité de s'unir à Dieu et de se tenir en sa présence : avantages qu'on ne retrouve quelquefois plus, lorsqu'en sortant de charge on rentre dans l'ordre commun.

Mais qui ne sera effrayé de la menace que fait le Seigneur à ceux qui gouvernent, de les juger avec une extrême rigueur : *Judicium durissimum his qui praesunt fiet ?* Qui n'a infiniment à craindre du compte qu'il faudra rendre à Dieu des âmes commises à nos soins ; et qui se sentira assez irréprochable à cet égard pour pouvoir lui dire comme Jésus-Christ : Je n'ai perdu aucun de ceux que vous m'aviez confiés ? *Quos dedisti mihi non perdidi ex eis quemquam.* Je sais que les obligations des personnes en place ont sur cela leurs bornes ; que leur zèle ne saurait tout faire, leur vigilance tout connaître, leur sévérité tout corriger ; que les fautes sont personnelles, et que Dieu est trop équitable pour leur imputer toutes celles de leurs inférieurs. Mais combien en pourrait-on prévenir qu'on laisse commettre ? Combien en dissimule-t-on qu'il faudrait punir ? Combien permet-on de choses qu'il faudrait défendre ? Combien

accorde-t-on de permissions qu'il serait mieux de refuser ? Combien de fois appelle-t-on impuissance de mieux faire ce qui n'est que négligence ou timidité ? De là le dépérissement de la régularité, le renversement de l'ordre. Chacun est, à la vérité, responsable de pareils malheurs, mais un supérieur plus que tout autre. Moi qui ne suis que particulier, je dois borner mon attention à moi seul ; mais pour lui, il doit l'étendre sur tous. Je n'ai que la voix de l'exemple pour redresser mes frères ; il a l'autorité en main pour les ranger au devoir.

Qu'il est triste de se voir chargé des péchés des autres, et d'avoir à les compter comme un surcroît à tous ceux qui nous sont propres et personnels ! Car à combien de manquements n'est-on pas exposé dans cette place, dont on serait à couvert ailleurs ? J'en ai déjà remarqué le plus grand nombre, et j'en ajouterais encore bien d'autres, si ce détail ne devait me conduire trop loin.

Mais ce que je ne dois pas omettre ici, c'est ce qu'on a à souffrir par rapport au repos de la vie. Il faut payer de mille dégoûts le faible honneur de commander aux autres. Chaque particulier se dédommage des rigueurs de la dépendance en élargissant les salutaires liens de sa captivité. C'est un conflit continuel entre le chef et les membres, dont l'un s'occupe à édifier, et les autres s'efforcent de détruire ; car nous sommes naturellement ennemis de la sujétion ; et il n'est point de joug assez léger et assez doux pour nous plaire. Toute autorité nous choque, et nous nous

vengeons, sur celui qui l'exerce, de ce qu'elle nous fait souffrir. On étudie vos défauts, on les exagère, on vous en impute que vous n'avez pas. Vous ne faites pas une fausse démarche qui ne soit relevée impitoyablement. On donne un mauvais tour à vos actions les plus innocentes. Une sévérité juste passe pour cruauté ; une sage condescendance pour mollesse. Vous distinguez le mérite dans la distribution des emplois ; c'est partialité. Vous les partagez sans prédilection et sans choix ; c'est une injustice. Vous êtes sérieux et grave ; on dit que vous êtes fier et hautain. Vous cherchez à donner de bons exemples ; on appelle cela hypocrisie. Vous avez des déférences pour les anciens, et des ménagements envers les jeunes ; c'est ruse, c'est politique ; vous n'en usez ainsi que pour gagner des suffrages et vous faire des appuis.

Les supérieurs, dira-t-on, ne sont pas instruits de ce que pensent et disent sur leur compte les inférieurs. Et que serait-ce s'il fallait essuyer en face tous les reproches, toutes les plaintes, toutes les fausses imputations que produit le mécontentement ? Où trouver, pour cela, une patience assez forte ? Mais il transpire toujours quelque chose de ce qu'on n'entend, ni ne voit. On le présume, on le soupçonne. On se souvient de ce qu'on a soi-même vu, de ce qu'on a peut-être fait, quand on était dans un rang inférieur ; et pour peu qu'on ait de lumières, on comprend assez qu'on ne nous traite pas mieux que nous avons peut-être traité

ceux qui nous ont précédé dans l'emploi où nous sommes.

Mais du moins, me direz-vous encore, il y a plusieurs communautés où l'on ne voit rien de si odieux ? Dites au contraire qu'il en est encore plus que vous ne croyez, où tout ce que j'ai dit arrive. Il y a partout des esprits inquiets et critiques, et même dans les maisons les plus régulières et les plus saintes. Ce n'est pas le grand nombre, je l'avoue : cependant ce sont quelquefois des personnes dont la conduite est d'ailleurs à certains égards la plus exemplaire, mais dont la vertu est encore plus farouche que rigide ; dont le zèle amer condamne tout ce qui n'est pas conforme à leurs idées ; qui s'interdisent volontiers tous les autres plaisirs de la vie, mais qui ne sauraient se refuser celui de censurer, et d'exhaler leur mauvaise humeur.

Voilà une partie des dégoûts et des amertumes qu'on trouve dans des places quelquefois si recherchées. Mais combien y en a-t-il que rien de tout cela ne rebute, et qui consentent sans peine, à courir les risques d'une si fâcheuse épreuve, pourvu qu'à ce prix, ils satisfassent leur ambition ? Car elle se glisse dans les monastères comme ailleurs. L'esprit de domination est de tous les états ; il sait compatir avec la pauvreté et l'abjection. La providence permet cet aveuglement, afin que plusieurs maisons ne demeurent pas sans chef. Qui voudrait gouverner, si on savait ce qu'il en coûte, ou si on n'aimait pas à se le dissimuler ; ou si, par un effort de raison et de

vertu, on ne se résolvait à vaincre, sur cela, les répugnances les mieux fondées ?

Cependant, c'est un autre excès qui n'est guère moins condamnable, de s'éloigner absolument du gouvernement par la seule crainte des dangers qu'on y rencontre, ou des peines qu'il y faut essuyer. Nous devons nous mettre sur cela dans la disposition d'une parfaite indifférence ; ne désirer les supériorités, ni les craindre; ne les rechercher, ni les fuir. Attendre avec tranquillité que Dieu s'explique sur ce qu'il veut de nous ; et quand sa volonté nous sera clairement marquée par une élection, ou par un choix légitime, où ni ambition, ni brigue, ni passion n'auront en rien contribué, se soumettre alors avec résignation et avec courage. Celui qui vous aura imposé le joug, vous donnera la force de le porter, et en adoucira le poids par l'onction de sa grâce. Il conduira vos démarches, il vous éclairera de ses lumières. Il daignera mettre dans le cœur des personnes que l'obéissance vous soumettra, un esprit de docilité qui les rendra souples à vos volontés. Puisque votre élection sera son ouvrage, il est lui-même intéressé à ce que les suites en soient heureuses. Et qui peut avec plus de raison s'assurer de sa protection, que ceux qui ne comptent que sur son assistance, qui sentent leur incapacité ; qui ne se croient d'autre talent pour commander, qu'un désir constant d'obéir au souverain maître, dont ils ne sont que l'instrument ; d'écouter en tout sa voix, et d'occuper ici-bas sa place, non pour se faire honneur de leur rang, mais

pour faire servir et révérer Celui dont ils ne sont que l'image.

Si, malgré de si saintes dispositions, vous venez à éprouver que vous n'êtes encore que trop sensible aux peines inséparables de votre emploi, recevez-les comme les autres disgrâces de la vie ; et, faisant de nécessité vertu, cherchez un moyen de salut et de sanctification dans ce qui est un écueil à l'innocence et à la vertu de tant d'autres. Imitez l'adresse de ceux qui changent les poisons en antidotes. Pourquoi vos peines seraient-elles moins méritoires que celles que les maladies, la pauvreté et les autres croix que Dieu nous envoie, font souffrir ? Faites-vous en une matière de pénitence pour l'expiation de vos fautes. Ces peines valent bien les jeûnes et les macérations corporelles : du moins sont-elles plus cachées que les autres mortifications, et par là moins exposées aux retours de l'amour propre.

Ajoutez encore l'avantage que vous trouverez de pratiquer les vertus chrétiennes et religieuses d'une manière bien plus parfaite que dans l'état d'inférieure. Votre charité sera bien plus étendue, ayant plus de moyens et plus d'occasions de l'exercer, et pouvant en répandre les effets sur un plus grand nombre de personnes ; votre patience plus éprouvée, dans une place semée d'épines et de croix ; votre humilité plus profonde et plus enracinée, puisqu'elle se soutiendra parmi les honneurs, et s'affermira par ce qui devrait la détruire. Surtout, ce que je ne devrais pas omettre, ce sont les occasions continuelles que vous aurez

de pratiquer une vertu presque inconnue ou impratiquable dans le rang de particulière : la vertu du zèle. Vous emploierez pour cela l'exemple et la parole. Vous maintiendrez le culte du Seigneur, vous ferez révérer les saintes lois de la religion, vous corrigerez les abus, vous ferez refleurir les louables et anciennes pratiques. Tantôt vous animerez les lâches ; tantôt vous réveillerez les tièdes ; tantôt vous redresserez les égarées ; tantôt vous redoublerez l'ardeur des ferventes. Cela même, joint aux autres vertus dont je viens de parler, suppléera à ce qui pourra vous manquer du côté d'une sorte de piété, à laquelle la dissipation inséparable de votre charge fera apparemment souffrir quelque altération. Vous regagnerez d'un côté ce que vous perdrez de l'autre. Votre amour pour Dieu sera peut-être moins vif et moins tendre : mais il sera plus solide et plus effectif, étant tel que le Seigneur l'exigeait de son apôtre, quand il lui disait : PIERRE, M'AIMEZ-VOUS ? PAISSEZ MES BREBIS.

Je ne sais si je dissipe vos craintes, et si je vous persuade : mais quand elles résisteraient à tout ce que j'ai dit, elles ne sauraient justifier le refus que vous feriez de vous rendre à des vœux que Dieu paraît autoriser. Après tout, il faut bien que quelqu'une gouverne ; et si chacune allègue des excuses, et qu'on y ait égard, sur qui jettera-t-on les yeux ? Vous me direz peut-être qu'il s'en trouvera assez qui n'allégueront ni excuses, ni prétextes, et qui se chargeront du fardeau sans se faire prier. Je l'avoue ; mais ce seront précisément

celles sur qui le choix ne doit point tomber, et qui doivent être exclues d'une place qu'elles accepteraient trop volontiers. On est peu propre à gouverner, quand on n'a pour tout mérite et tout talent que d'aimer à dominer, et que de s'aveugler sur ses défauts. Moins on se croit digne des emplois, et plus on y est propre. La défiance de soi-même produit la précaution ; et la précaution fait qu'on s'observe davantage et qu'on mesure avec plus de soin toutes ses démarches. La crainte des périls où l'on est exposé, nous porte à les éviter. L'idée bien ou mal fondée qu'on a de son incapacité, entretient l'humilité, et inspire la modestie ; par là on gagne le cœur des inférieurs, qui aiment qu'on s'abaisse jusqu'à eux, et qui au contraire se révoltent contre ces manières hautaines et arrogantes que produit la présomption. En un mot, nul n'est juge en sa propre cause. Croyez que vos sœurs ont trop d'intérêt à vous bien connaître, pour s'être méprises sur ce qu'il faut penser de vous. Vous cherchez votre repos en vous dérobant aux honneurs ; celles qui vous y poussent, cherchent leur avantage. Sacrifiez vos répugnances au bien commun. Aimez-vous un peu moins vous-même, et aimez davantage votre communauté. Je vous exhorte donc à ne pas vous refuser à ses empressements, surtout si vos résistances ne doivent rien produire, et si vous prévoyez qu'on n'y aura point d'égard. Epargnez-vous le ridicule qui naît souvent de ces refus, sujets à être interprétés peu favorablement, et qui en effet ne sont quelquefois que grimaces.

Combien y en a-t-il qui veulent paraître fuir ce qu'ils désirent, et qui sous les dehors d'une feinte tristesse cachent la joie de leur cœur? Tout le monde ne vous connaît pas comme je vous connais, et n'est peut-être pas disposé à vous rendre la justice que je vous rends, en vous croyant incapable d'une telle dissimulation. Je suis, etc.

---

## LETTRE II.

**La difficulté de bien gouverner les Maisons Religieuses.**
**Premier devoir des Supérieurs : le bon exemple.**

Enfin ce que vous craigniez est arrivé. Vous voilà, madame, élue, malgré vous, supérieure de votre communauté ; et toutes les prières que vous avez adressées au ciel n'ont pu détourner un coup si sensible à votre modestie. Consolez-vous cependant, et soyez aussi tranquille sur cet événement que je le suis moi-même, quoique je prenne beaucoup de part à tout ce qui vous regarde. Dieu vous voulait où vous êtes : il n'est plus question que de seconder ses vues et de remplir ses desseins. Je vous y vois très disposée : mais vous avez besoin de mes conseils, dites-vous, et il faut que ce soit moi qui vous serve de guide dans ce pays inconnu où vous allez vous engager.

C'est déjà beaucoup que de savoir vous défier de vous-même.

La première disposition à devenir habile, c'est de n'oser se flatter qu'on le soit. Mais ne comptez-vous pas trop sur des lumières et des talents que je n'ai pas ? Me suffira-t-il de vouloir vous être utile pour l'être en effet ? L'art de gouverner est le chef-d'œuvre de la sagesse humaine. Je ne dis pas seulement l'art de gouverner les peuples et les états : mais même les familles religieuses, c'est-à-dire un assemblage de personnes qu'on ne peut éblouir par l'éclat et le faste du rang, qu'on ne peut intimider par la crainte et la terreur ; sur qui on ne peut faire agir les artifices et les ressorts de la politique mondaine ; à l'égard de qui on n'a d'autorité et de pouvoir, qu'autant qu'elles ont elles-mêmes de foi et de religion pour se soumettre et se laisser conduire.

Rien n'était moins difficile dans la ferveur des premiers temps. On voyait dans la solitude de l'Egypte et de la Palestine un seul homme gouverner jusqu'à mille religieux. On ne doit pas s'en étonner : on gouvernait des saints qui n'avaient besoin ni de commandement, ni d'exemple pour marcher dans les voies de Dieu, et dont il fallait plutôt modérer l'ardeur que la réveiller. Tout a dégénéré ; le temps a fait de larges brèches à l'édifice de la religion ; l'esprit du siècle s'y glisse de tous côtés. On a quitté les déserts pour se rapprocher du monde ; on en respire l'air contagieux ; au lieu de le sanctifier, on participe peut-être à sa corruption, on en suit les maximes, on

en imite les mœurs. De là le besoin continuel que nous avons d'être animés, redressés, corrigés ; et de là, dans les supérieurs, la difficulté de ranger constamment au devoir une multitude que le penchant naturel et les faiblesses inséparables de l'humanité portent sans cesse à s'en écarter. Cependant, quelque difficile que soit l'art de gouverner, il a ses règles et ses préceptes. Je voudrais pouvoir vous renvoyer à quelques traités sur cette matière : mais je ne sache personne qui ait entrepris un travail si utile. Pour y suppléer, je vais vous faire part du peu de lumières que l'âge et les réflexions ont pu me donner sur cela. J'entrerai même dans un détail assez étendu, pour ne vous rien laisser ignorer de ce que je jugerai important. Mais il faut m'accorder du temps, et souffrir que je partage en diverses lettres une matière aussi vaste que celle-ci.

Je commence aujourd'hui par la première maxime de la science du gouvernement religieux, laquelle facilitera la pratique de toutes les autres ; c'est l'obligation de donner le bon exemple. Voyez ce que vous voulez que soient les personnes soumises à votre conduite ; formez-vous une idée de vertu et de perfection à quoi il n'y ait rien à ajouter pour en faire des religieuses accomplies ; voilà ce qu'on doit reconnaître et trouver en vous. L'exemple doit précéder les instructions ; il les rend plus intelligibles et leur donne de l'efficace. C'est l'ordre que garda Jésus-Christ notre divin modèle, quand il vint éclairer le monde : il commença par faire, et il enseigna. Les trente pre-

mières années de sa vie ne furent presque que des enseignements muets, et il ne parla que par ses actions. Il traita d'hypocrites ceux qui en usaient autrement, qui disaient et ne faisaient pas. Aussi voulait-il qu'on se contentât d'écouter et de pratiquer leur doctrine, et il défendait d'imiter leurs œuvres. L'autorité est sans force, si l'exemple ne la soutient : alors elle impose, elle intimide, elle subjugue ; mais elle ne persuade pas. L'exemple au contraire attire sans violence, il adoucit les peines, rend les travaux légers, montre la possibilité de ce qui paraît quelquefois impraticable. Joignez l'exemple à l'autorité, vous viendrez à bout de tout ; rien ne résistera.

Rien de plus contraire à l'ordre que de séparer ces deux choses, de se réserver l'autorité, et de se dispenser de l'exécution de ce qu'elle exige ; de vouloir être obéi, sans mériter ni se soucier d'être imité ; de se rendre absolu, et de compter pour peu d'être irrépréhensible. Un capitaine qui saurait commander, mais qui se reposerait quand les soldats agissent ; qui, quand ceux-ci se fatiguent, se livrerait au repos ; qui se mettrait à couvert du péril, quand les autres l'affrontent, serait-il digne de sa place, servirait-il bien son prince, exécuterait-il rien de grand ? Exhortez, pressez, donnez-vous des soins pour faire observer l'ordre dans votre maison : tout cela sera inutile, si vous vous déchargez des obligations que vous imposerez. Les lâches et les imparfaites ne demanderont pas mieux, pour avoir de quoi s'autoriser dans leur relâchement. Elles prendront volontiers

pour règle de leur conduite, la conduite que vous tiendrez. Si elles tombent dans l'égarement, du moins elles se croiront à couvert de vos reproches, ne pouvant se persuader qu'elles aient à craindre que vous leur fassiez un crime de ce que vous vous permettez.

Et, en effet, de quel front oseriez-vous les condamner, ou les exhorter à mieux faire ? Ne vous exposeriez-vous pas à entendre de leur part cette hardie, mais trop juste récrimination : Médecin, guérissez-vous vous-même ; marchez la première, et nous vous suivrons ; en jugeant les autres, vous vous condamnez ; vos actions démentent vos paroles ; vous détruisez d'une main ce que vous avez édifié de l'autre. Voilà ce qu'on pourrait vous dire, et ce qu'on pensera du moins si on ne le dit pas. Je sais que ce ne sont point là de véritables excuses. Je conviens que ni les bons ni les mauvais exemples ne sont pour nous des lois, et que nous n'avons d'autre règle à suivre que la volonté du Seigneur. Mais si en cela les inférieurs sont inexcusables, les supérieurs le sont-ils moins, en leur fournissant ainsi des prétextes pour colorer l'irrégularité de leur vie et de leurs actions ? Est-ce un privilège attaché à leur place, que de se décharger du fardeau qu'ils ne craignent pas d'imposer sur ceux qui leur sont soumis ? Les règles sont-elles moins pour eux que pour les autres ? N'ont-ils pas fait les mêmes vœux ? Ne servent-ils pas le même maître ? N'ont-ils pas contracté les mêmes engagements ? S'il doit y avoir de la différence entre eux et ceux qu'ils gouvernent, ils

ne doivent la faire consister que dans une ponctualité plus exacte à remplir tous les devoirs de la religion. Il est vrai qu'ils sont indépendants : mais c'est à eux à dire avec l'Apôtre : *Tout m'est permis, mais tout ne m'est pas expédient.* Ils n'ont à répondre de leur conduite à personne : mais cela les justifie-t-il devant Dieu, s'ils se conduisent mal ? Fait-on légitimement tout ce qu'on peut faire impunément ?

Ou plutôt, disons que c'est une fausse indépendance que celle dont ils se flattent ; que par rapport à eux la prééminence n'est en effet qu'un assujettissement ; que comme ils ont droit d'exiger la régularité de leurs inférieurs, ceux-ci ont droit d'exiger d'eux l'exemple ; et que tout est réciproque à cet égard. Car enfin ils n'ont acquis le pouvoir qu'ils exercent qu'à titre onéreux. Ils n'occupent un rang plus élevé, que pour placer la vertu dans un plus grand jour, et y être mieux vus de ceux à qui ils sont obligés de servir de modèle. Ils doivent faire attention que comme ils ont un pouvoir légitime de corriger ceux qui sont sous leur discipline, ceux-ci s'arrogent la liberté de les censurer à leur tour, et de les condamner sans ménagement ; que chacun d'eux s'érige dans son propre esprit un tribunal où il juge les maîtres, et contrôle leurs actions. Enfin, qu'il n'y a d'autre différence à cet égard, sinon que ceux-ci n'ont qu'une personne qui veille sur eux, et qui les éclaire ; au lieu que ceux-là ont à répondre de leur conduite à toute une maison, et qu'ils ont quelquefois autant de

surveillants et de censeurs, qu'elle renferme de personnes.

C'est à quoi devraient réfléchir les supérieurs qui regardent comme une prérogative de leur place le droit de s'affranchir de la plupart des lois de la religion. Sévères pour les autres, indulgents pour eux-mêmes, ils ne leur passent rien, et se permettent tout. Ils ne connaissent ni silence, ni recueillement, ni solitude. Occupés à toute heure d'affaires inutiles ou peu importantes, vous diriez que le soin de leur sanctification n'est pas une affaire pour eux. Employant la meilleure partie de leurs loisirs à converser avec les personnes du siècle, et ne consacrant que des moments à s'entretenir avec Dieu. Se dispensant sur les plus légers prétextes des exercices réguliers ; soit qu'il faille chanter les louanges du Seigneur, ou assister à de saintes assemblées, ou pratiquer des actes de pénitence et de mortification ; laissant aux subalternes les travaux pénibles et les menus soins, ne réservant pour eux que les fonctions honorables ; vivant à leur mode, ne se contraignant sur rien, se prévalant de tout pour autoriser leur dérangement et leur dissipation ; en un mot, ne cessant de mal édifier que dans le temps de leurs fréquentes absences, si toutefois ce n'est pas un scandale plus grand, que de s'éclipser ainsi pour se soustraire à la régularité, pour aller respirer l'air empoisonné du monde, et le communiquer ensuite à leurs frères.

Mais remarquez, je vous prie, que ce zèle pour le bon exemple doit partir d'un fond de vertu

solide et intérieure. Il n'est pas seulement question de sauver les dehors, et de se borner à de belles apparences ; il faut, en édifiant les hommes, plaire à Dieu ; être comme Jean-Baptiste, *des lampes ardentes et brillantes*. Quand l'Apôtre Saint-Pierre, expliquant les devoirs des pasteurs, les exhorte à être les modèles de leur troupeau, il veut que ce soit par des vertus qui naissent du fond du cœur, *forma gregis facti ex animo*. Sans cela quel bien peut-on faire dans une communauté ? Le sel devenu insipide donnera-t-il du goût aux viandes ? Des lampes éteintes dissiperont-elles les ténèbres? Persuaderez-vous ce que vous ne sentirez pas ? Ce défaut de vertu que votre conscience ne cessera de vous reprocher, vous rendra timide : vous n'oserez agir, quand il faudra du courage et de la vigueur. S'il s'agit de reprendre dans les autres des défauts que vous connaîtrez en vous, une pudeur trop bien fondée vous fermera la bouche ; ou si vous parlez, ce sera mollement ou d'une manière contrainte, sachant qu'ils pourraient tourner contre vous les réprimandes que vous leur ferez ; d'où il arrivera que bien souvent, vous aimerez mieux laisser l'irrégularité aller son train, qu'essuyer la honte de faire un personnage qui dans le fond n'est qu'un lâche déguisement.

C'est pour cela qu'il serait à souhaiter qu'on ne vît à la tête des maisons religieuses que des personnes, non seulement sans reproche, mais d'une vertu consommée, ferventes, humbles, mortifiées, détachées de tout, *fondées et enracinées dans la charité,* semblables, autant qu'on peut

l'être, à celui qu'elles ont l'honneur de représenter ; surtout d'une dévotion tendre et affectueuse, adonnées à l'oraison, et d'une union avec Dieu qui fût de tous les lieux et de tous les temps. Rien ne devrait leur être plus familier que la prière : il faudrait y recourir continuellement, soit pour y reprendre de nouvelles forces ; soit pour réparer le désordre que cause la dissipation ; soit pour consulter Dieu dans son saint tabernacle, ainsi que Moïse, quand il lui survenait quelque affaire importante ; soit pour demander souvent, comme Salomon, *cet esprit de sagesse qui préside au conseil du Seigneur ;* enfin pour lui recommander les personnes qu'on a sous sa charge, et attirer sur elles les bénédictions du Ciel. Car on ne peut pas à toute heure veiller sur leurs déportements, on ne les a pas toujours présentes ; et il faut alors imiter Job, qui durant l'absence de ses enfants offrait pour eux des sacrifices, et les abandonnait à la conduite du Seigneur leur vrai père, n'étant pas à portée d'avoir les yeux sur eux, et de les gouverner par lui-même. J'insiste particulièrement sur ce point, parce que la piété du chef doit animer tous les membres. C'est lui qui doit répandre sur eux les grâces du salut ; mais il faut qu'il en ait fait un fonds suffisant pour lui-même, et qu'il ne donne que de sa plénitude et de son abondance ; que sa ferveur échauffe les plus tièdes, et porte la chaleur et la vie dans tous les cœurs.

Mais si au lieu de cet esprit intérieur, on n'a qu'une vaine montre de vertu et de régularité ; si on se borne à composer l'extérieur, c'est se con-

traindre en pure perte. On n'en vaut pas mieux dans le fond, puisqu'on sait bien se dédommager en secret de la gêne qu'on souffre en public. A la faveur de ces apparences, on se permettra des haines, des aversions, des antipathies ; on nourrira des sentiments d'orgueil, d'ambition ; on omettra les exercices de piété et de mortification ; on s'accordera mille soulagements interdits par la règle. En un mot, on se contentera d'être à peu près ce qu'on appelle hypocrite, ne pouvant se résoudre à devenir véritablement vertueux.

Encore serait-ce quelque chose, si cette sorte d'hypocrisie ne se démasquait jamais elle-même : mais Dieu qui est essentiellement esprit de vérité ne concourra jamais à de telles tromperies, *Spiritus domini effugiet fictum.* Les sépulcres blanchis éblouiront quelque temps les yeux ; mais on découvrira bientôt ce qu'ils renferment. On remarquera en eux tôt ou tard quelque contradiction de conduite qui trahira leur déguisement : car ils ne peuvent toujours se contraindre, ou pour mieux dire, ils ne veulent se contraindre qu'en certains temps et sur certains points. Ils pourront bien se déguiser à eux-mêmes les fautes qui leur échapperont, les défauts auxquels ils sont sujets ; mais ils ne réussiront pas également à les déguiser aux yeux des autres, qui ont autant de malignité pour vouloir nous connaître, que nous avons d'amour-propre pour vouloir n'être pas connus. Et où a-t-on plus d'adresse que dans les monastères pour découvrir ce que la dissimulation s'efforce de cacher? Les hypocrites font quelquefois fortune

dans le monde ; mais dans le cloître c'est sans succès qu'ils se déguisent, parce que la longue pratique des vertus apprend aux religieux à ne pas confondre les véritables avec les fausses, et à ne pas précipiter leur jugement sur de simples apparences. Il en est d'eux comme de ceux que l'usage continuel de manier de l'argent rend habiles à démêler la fausse monnaie de la bonne ; au lieu que ceux qui n'en touchent que rarement ne sauraient faire cette distinction, et sont les dupes de qui veut les tromper. Ainsi tout ce qu'on gagne à vouloir abuser les autres, c'est de se tromper soi-même, et perdre tout crédit et toute autorité auprès de ceux à qui l'on croit imposer.

Il s'ensuit de tout ce que je viens de dire, qu'il serait important qu'on n'élevât jamais aux charges que des personnes à qui une conduite sans reproche, et constamment soutenue, eût acquis une réputation saine et entière. Sans cela on n'a que des vertus de commande. On ne fait que figurer dans la place qu'on remplit ; on ne se meut que par ressort ; on se contrefait ; on n'exerce qu'une autorité languissante et mendiée. Enfin, après avoir joué son rôle le moins mal qu'on a pu, le temps de sortir de charge étant venu, on quitte la scène pour reprendre sa première figure ; la nature et l'habitude rentrent dans leurs droits ; on se livre à ses anciennes faiblesses ; et n'ayant plus intérêt à se gêner, on fait voir, malgré qu'on en ait, que tout cet étalage de vertus n'était qu'un jeu.

Je ne crains pas qu'il vous arrive rien de sem-

blable, n'ayant reconnu en vous ni défauts à corriger, ni vertus à contrefaire. Je suis persuadé que vous avez pu parvenir aux emplois, et que vous pourrez les quitter, sans avoir à changer de personnage, sans avoir de nouvelles acquisitions à faire, ou des pertes à souffrir. Si toutefois cela n'était pas : si je m'abusais sur votre sujet, et si vous sentiez que je juge de vous trop favorablement, il faudrait travailler sans délai à acquérir les vertus et les saintes dispositions qui vous manquent. Ce serait un peu tard, je l'avoue : mais vous seriez toujours à temps, si vous vous armiez de courage et de résolution. Dieu qui vous a lui-même appelée au gouvernement, vous aiderait par sa grâce à exécuter ce qu'il exige et se promet de vous. Vous ne seriez pas la première que les charges honorables auraient sanctifiée. Vous pourriez renouveler l'exemple d'un fameux Pontife, qui étant parvenu au premier trône de l'Eglise, sans autre disposition qu'une ambition démesurée, y fit éclater des vertus dignes d'un successeur de Saint-Pierre. De semblables prodiges sont à la vérité bien rares : mais ils le seraient moins, si on savait prendre son parti, et si on aimait mieux devenir véritablement vertueux, que se contenter de le paraître. Je n'ai plus rien à vous dire pour cette fois. Je continuerai dans la suite à vous faire part de mes pensées et de mes réflexions.

---

# LETTRE III.

**La Charité qu'il faut avoir pour les personnes que l'on gouverne.**

Après le bon exemple qu'il faut donner aux personnes que l'on gouverne, je ne vois rien de plus important que la charité qu'on leur doit : charité plus forte, plus tendre, plus étendue et plus parfaite à tous égards, que celle que le commun des chrétiens, et les religieux mêmes se doivent les uns aux autres. C'est à cette marque qu'il faut distinguer le bon Pasteur du mercenaire, et les vrais Supérieurs de ceux qui n'en ont que le nom, sans en avoir les sentiments. C'est à eux à vérifier la parole du Fils de Dieu, en faisant trouver le centuple en cette vie à ceux qui ont abandonné le monde, et tout ce qu'ils y possédaient : non le centuple des biens et des honneurs temporels, qu'ils ont méprisés ; mais le centuple d'un bien auquel on ne renonce pas en abandonnant tous les autres : je veux dire, de l'amour et de la tendresse de leurs proches : en sorte qu'un supérieur leur tienne lieu de père, de mère, de frères, de sœurs, et qu'en un sens ils puissent dire de lui comme le Sauveur disait de celui qui fait la volonté du père céleste : *Ipse meus frater, et soror, et mater est.* C'est à ce père spirituel de suppléer à la bienveillance, aux empresse-

ments, à la sollicitude des parents selon la chair. C'est à lui d'essuyer les larmes que font verser, quand on les quitte, des séparations si douloureuses. C'est à lui de prévenir les regrets que la chair et le sang font naître, au souvenir des caresses et des marques d'amour qu'on a reçues de ceux à qui on doit le jour, en faisant retrouver avec avantage tout ce qu'on avait perdu à cet égard.

Tous les religieux ainsi séparés de leurs proches se regardent comme des orphelins : et ils le seraient en effet, si Dieu, dans la personne d'un supérieur charitable, ne leur donnait un protecteur puissant, qui doit être leur appui, leur consolateur, leur aide ; *Orphano tu eris adjutor.* Ils ont toujours à la vérité un père dans le ciel, qu'ils invoquent comme les autres fidèles ; et un père immortel qui ne leur manquera jamais ; mais ce père céleste se décharge sur ceux qu'il met ici-bas à sa place, des soins paternels qu'on doit attendre de lui. Soutenons dignement un si noble emploi. Ne donnons jamais occasion à ceux dont on nous a commis le soin de tourner leurs regards vers le monde, pour y chercher des secours qu'on leur refuserait dans la maison du plus puissant et du plus libéral de tous les maîtres. Qu'ils puissent au contraire dire que loin d'avoir perdu en changeant d'état, ils éprouvent tous les jours combien un amour fondé sur une charité toute spirituelle et surnaturelle, est préférable à celui que la nature seule inspire à des parents mortels. Accomplissons ainsi les promesses du Sauveur ; faisons honneur

à l'Evangile. Ne donnons point lieu de penser et de dire que tous ces avantages prétendus de l'état religieux que nous exaltons si fort, ne sont que de pieuses exagérations, des pièges tendus à la crédulité ; et que ces noms sacrés de père et de mère dont nous nous honorons, expriment bien moins ce que nous sommes en effet, que ce que nous devrions être.

Ne vous attirez point de si honteux reproches. Souvenez-vous toujours qu'en qualité de chef de la maison que vous gouvernez, vous tenez la place de Dieu, que vous êtes revêtue de son autorité, dépositaire de ses droits ; mais prenez garde que de toutes ses qualités divines, vous ne prétendiez représenter que sa puissance et sa justice. N'oubliez pas que sa bonté est de toutes ses perfections la plus chère à son cœur paternel, et que c'est celle que vous devez principalement imiter. *Vous êtes,* dit S. Paul, *les élus de Dieu, et ses lieutenants, revêtez-vous donc de tendresse et d'entrailles de miséricorde et d'amour.* Voyez jusqu'où va l'amour que Dieu a pour les hommes. Il les porte entre ses bras, il les a écrits dans ses mains : justes et méchants, tous lui sont chers. Il ne se rebute point de leurs défauts, il leur pardonne leurs fautes. Il les nourrit, il les défend. Il regarde leurs intérêts comme les siens propres, et se croit blessé à la prunelle de l'œil si on leur fait le moindre mal. Voilà votre modèle ; et si vous ne pourriez en trouver un plus grand, vous ne devez pas aussi vous en proposer un moindre. Imitez sa tendresse, prenez ses sentiments, ou abstenez-

vous de faire ses fonctions et de tenir sa place. Ne séparez point ce qu'il n'a point divisé, et renoncez aux honneurs de la supériorité, si vous n'en voulez point porter les charges.

Que ce soient donc les doux liens de l'amour qui nous attachent nos inférieurs, et non les pesantes chaînes de la dépendance. Ce sont des enfants qu'on nous a donnés à conduire, non des esclaves à maîtriser. C'est volontairement qu'ils ont voué l'obéissance qu'ils nous doivent : ne l'exigeons point comme tribut. Nous ne les avons ni subjugués par la force, ni vaincus par les armes, ni achetés à prix d'argent : ils se sont donnés à nous de plein gré. Ne les obligeons point à s'en repentir, et à vouloir rétracter le sacrifice d'une liberté, qu'ils se sont cru heureux de perdre, en lui préférant le joug du Seigneur. Et pourquoi exercerions-nous sur eux un empire que Dieu même n'exerce pas ? *puisqu'ils n'ont plus à son égard l'esprit de servitude dans la crainte, mais celui de l'adoption.* Tempérons notre autorité, de sorte que nous nous souvenions toujours, en commandant, combien autrefois il nous en a coûté d'obéir. Conduisons-nous à leur égard avec tant de modération et d'amour, que nous puissions dire comme celui qui est notre vrai modèle, et dont nous remplissons le ministère, que notre joug est doux, notre fardeau léger, et que c'est en le portant, qu'on se procure le repos et la joie.

Si les personnes que vous conduisez trouvent en cela leur avantage, vous ne l'y trouverez pas moins. Car en est-il un plus digne d'un esprit

raisonnable et d'un cœur bien fait, que de se concilier l'affection de toute une communauté que l'on s'attache, et qui nous est unie par les liens les plus forts comme les plus saints ; de savoir tout le monde content, de lire jusque sur leurs visages la joie et la satisfaction ; de n'entendre ni plaintes, ni murmures ; de voir qu'au lieu de s'éloigner de vous, et de vous fuir, on vous aborde sans crainte, on recherche votre compagnie avec empressement ; que chacun vous donne sa confiance, et vient répandre dans votre sein ses joies et ses chagrins ? N'est-ce pas là de quoi se payer avantageusement des peines et des fatigues que donnent les places ? Aussi n'est-il rien de plus injuste que de s'en plaindre, puisqu'on a en main de quoi se procurer un soulagement tout à la fois si sûr et si raisonnable ? Mais on aime mieux dévorer toutes les difficultés des emplois, ronger son frein, se nourrir d'amertumes et de dégoûts, que de forcer son cœur à des sentiments d'une charité qui ferait notre bonheur comme celui des autres.

Cela serait vrai, me dira-t-on, si en aimant ses inférieurs, on pouvait s'assurer d'être payé de retour : mais cela est bien rare ; et cependant il en coûte de le tenter seulement, et d'en faire les avances. Pourquoi donc acheter si cher un bien si incertain ? Ainsi parle l'amour propre : mais ne couvrons point d'un si vain prétexte notre indifférence et notre dureté. On se fait aimer plus aisément qu'on ne pense ; il ne faut pour cela que le vouloir. Il est presque impossible de

résister aux empressements d'un bon cœur qui vous recherche et dont l'amitié peut sans cesse vous être utile, parce qu'il a toujours le pouvoir et les occasions de vous obliger. Si l'on trouve quelquefois, dans ceux qu'on voudrait s'attacher, de l'insensibilité, ou de l'ingratitude, la charité surmonte tout, quand elle est vive et pressante, qu'elle persévère sans se rebuter des froideurs, et se lasser des résistances. Sera-t-il dit qu'elle soit moins puissante que l'industrie humaine, qui va jusqu'à apprivoiser les animaux les plus farouches ? Mais nous n'avons qu'une charité faible et bornée que le moindre obstacle arrête, une charité intéressée où nous nous recherchons bien plus nous-mêmes, que notre prochain : mais notre fierté naturelle nous fait dédaigner des soins et des avances qui sembleraient nous rabaisser. Nous voulons qu'on vienne à nous, et nous ne voulons point aller aux autres. Nous exigeons que les cœurs se donnent, et non qu'ils se fassent acheter. Nous croyons que c'est une bassesse capable de nous avilir, que de faire les premières démarches. On a peine à descendre d'une certaine hauteur où notre amour propre et notre vanité, bien plus que notre rang, nous ont placés. On ignore l'étendue de la charité de Jésus-Christ, qui devrait être notre modèle. Nous l'éprouvons en nous cette charité, et nous refusons de l'exercer envers les autres. Ne nous prévient-elle pas, ne nous recherche-t-elle pas? Ne nous attend-elle pas dans nos délais ; ne nous presse-t-elle pas dans nos résistances? Où en serions-nous, si

Dieu en usait envers nous, comme nous en usons envers nos frères ?

Au reste, pour former une liaison mutuelle de bienveillance religieuse, il faut bien que quelqu'un commence et fasse le premier pas. Et qui doit le faire, qui doit rechercher ceux qu'il veut gagner, sinon celui qui est censé avoir plus de vertu, plus de générosité, des sentiments plus humains ? Ce serait trop pour un grand nombre de religieux faibles et imparfaits, que d'exiger d'eux qu'ils donnassent les premiers de tels exemples, quand ils en donnent si peu de bons en général. C'est donc de celui qui est à la tête des autres, qu'on attend cet effort de courage : c'est parce qu'on l'en a cru capable, qu'on l'a choisi pour gouverner. On a supposé qu'il n'oublierait pas une des obligations les plus essentielles de sa place, qui est de s'attirer tous les cœurs par sa bonté, sa douceur, sa condescendance, par des manières engageantes, et par tous les moyens qu'une charité prévenante et vraiment religieuse peut suggérer. N'écoutez donc sur cela que vos devoirs, les lois de l'Evangile, et l'exemple de Jésus-Christ. Ignorez absolument tout ce qui s'appelle point d'honneur, réserve, politique humaine en matière de charité. Ce serait trop peu que de se borner à aimer qui nous aime. Les mondains et les païens mêmes en font autant : *Nonne et Ethnici hoc faciunt?* Puisque nous sommes obligés d'aimer jusqu'à nos ennemis, à plus forte raison notre charité doit-elle s'étendre jusqu'à des indifférents, des insensibles, et s'il le faut, jusqu'à des ingrats.

Mais quelles sont les qualités que doit avoir cette charité ? C'est ce que je réserve pour une autre lettre, celle-ci étant déjà assez longue.

---

## LETTRE IV.

**Qualités que doit avoir la charité des Supérieurs : en quoi ils pèchent souvent contre cette vertu.**

La première qualité que doit avoir la charité d'une personne employée au gouvernement, c'est d'être intérieure, de partir du cœur, et de ne se pas borner à de simples apparences, à des airs gracieux, à des paroles obligeantes, à des manières polies. Cela se dit de la charité fraternelle en général ; mais on doit l'entendre plus particulièrement de la charité d'un supérieur pour ses religieux. Et la raison de cela, est que cette vertu étant l'un de ses devoirs les plus indispensables, et d'ailleurs d'une pratique très difficile, il est à craindre, que par l'intérêt qu'on a à adoucir cette obligation, il ne cherche à se tromper lui-même ; qu'il ne confonde l'apparent avec le réel, ce qui n'est qu'accessoire avec ce qui est essentiel : et que ne pouvant gagner sur lui d'être véritablement charitable, il ne se contente de le paraître. On se figure que les inférieurs ne peuvent

avec justice en demander davantage : car, comme le cœur est impénétrable à tout autre qu'à Dieu, on croit être par là à couvert des reproches de ceux qui ne voient que les dehors ; et l'on se flatte qu'ils se paieront de démonstrations extérieures, ne pouvant sans témérité juger de ce qu'on pense, et de ce qu'on sent.

Cependant, on s'abuse en cela, et cette sorte de charité est presqu'autant insuffisante aux yeux des hommes qu'aux yeux de Dieu ; parce qu'ils en découvrent parfaitement le faux, et la reconnaissent pour ce qu'elle est. Tout ce qu'on fait, tout ce qu'on dit, quand on n'aime pas sincèrement, paraît commandé, et accompagné d'une certaine contrainte qui se fait apercevoir aux moins clairvoyants, lesquels devinent ce qu'on leur cache, et comprennent que le cœur n'agit pas. Cette charité superficielle est pleine d'inconséquences et de variétés. On n'est officieux, obligeant qu'à certains moments ; c'est-à-dire, quand on est d'humeur à l'être, quand l'intérêt ou la politique veulent qu'on le soit. Le seul qui soit trompé en ces occasions est celui qui veut tromper les autres. Les gens du monde ne sont point en cela les dupes les uns des autres : ils savent évaluer au juste, tout ce que la politesse ou l'artifice font dire ou faire. Les religieux ont sur ce point autant de pénétration, ou si vous voulez, autant de malignité qu'eux.

Mais cette charité intérieure, me direz-vous, dépend-elle de nous ? Comment fléchir le cœur à aimer ce qui n'a rien d'aimable ; à aimer des

personnes qui ne sont quelquefois propres qu'à inspirer de l'aversion ? Car il y en a de telles dans la religion comme ailleurs. A cela je réponds en premier lieu, que ces sentiments intérieurs de dilection sont très possibles, quand on se souvient que l'Evangile nous ordonne de regarder Dieu dans nos frères, *Quod uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis*. Or est-il rien en Dieu qui nous choque, qui nous offense, qui nous éloigne de lui ? Que votre foi vous découvre à travers les défauts de vos semblables les perfections ineffables de Dieu, et rien ne rebutera ou ne contraindra votre cœur. Je réponds en second lieu : que ce qui nous fait paraître impraticable la charité dont il s'agit, c'est que nous la confondons avec ce que nous appelons amour, amitié, tendresse, pris dans leur sens propre : Or la différence est grande entre l'un et l'autre. Car pour avoir cette charité religieuse dont il est ici question, on n'exige point des sentiments pareils à ceux d'un père pour ses enfants, d'un ami tendre pour son ami. La nature les forme, ces sentiments ; la raison, ni l'effort n'y peuvent rien. Ceux d'un Supérieur pour ses enfants spirituels peuvent n'être point accompagnés de cette douceur, de ce goût, de cette sensibilité, de ce je ne sais quoi qu'on éprouve dans l'amour purement naturel, et qu'on ne peut définir. Il suffit que ce soit un désir sincère, une volonté ferme, une détermination efficace à se rendre utile ; à procurer le bien et l'avantage d'autrui ; et à vaincre pour cela tout dégoût et toute répugnance. Disposition intérieure qui est plutôt l'ouvrage d'une

raison éclairée par la foi, et d'une volonté poussée par la grâce, que d'un penchant aveugle qui agit sans nous, et n'écoute point la raison. Et c'est là ce qui donne du prix à cette charité ; au lieu que la bienveillance purement naturelle n'en a qu'aux yeux des hommes, et ne mérite rien devant Dieu.

Cette charité ne doit pas se borner aux sentiments, mais passer jusqu'aux effets, et être bienfaisante. C'est la seule preuve qu'on aime sincèrement : et sans cela on doit craindre de n'avoir qu'une charité imaginaire. On doutera toujours si elle est dans le cœur, tant que vous l'y tiendrez renfermée ; ou qu'elle ne se produira que sur le visage par des airs gracieux, ou sur les lèvres par de douces paroles. N'estimez, dit Saint-Bernard, dans la charge que vous exercez, que le pouvoir qu'elle vous donne de contribuer au bonheur d'autrui, *Prœsis omnibus, ut omnibus prosis.* Ce n'est pas un grand bonheur, ajoute-t-il, que de commander : mais c'est un très grand malheur que de ne pas se rendre utile quand on commande ; *Prœesse non tam felicitas est, quam non prodesse infelicitas.* Travaillez donc sans relâche au bien des personnes dont le père céleste vous a commis le soin : secourez-les, rendez-leur service, faites-leur plaisir dans l'occasion ; et assaisonnez tout ce que vous ferez par des manières encore plus obligeantes, s'il se peut, que le bienfait même. Qu'une attention continuelle vous attache à la recherche de leurs besoins en ce qui regarde, ou la nourriture, ou les habits, ou le logement, ou ce qui peut contribuer à réta-

blir la santé, et à la conserver. N'attendez pas pour pourvoir à ces besoins qu'on vous les fasse connaître : étudiez-les vous-même, et prévenez jusqu'aux désirs. C'est rendre une grâce doublement précieuse, que d'épargner la peine de la demander. Il est des personnes timides, ou discrètes à l'excès, qui se résoudront plutôt à souffrir, qu'à risquer de se rendre importunes ; il en est de mortifiées à qui un esprit de pénitence fera cacher et supporter en silence leurs plus pressantes nécessités ; il en est de fières et hautaines qui aimeront mieux se passer des soulagements nécessaires, ou se les procurer par des voies illicites, que de s'abaisser jusqu'à prier pour les obtenir. Une charité attentive et prévenante remédie à tout cela.

Et ne dites point que l'état religieux étant un état d'abnégation, il n'est pas mal qu'on y trouve souvent des occasions de patience. Cela est vrai : mais ce n'est pas à vous à les y faire naître. Il se présente assez de matières de souffrance, sans que vous en fournissiez. Si c'est le zèle pour la perfection des inférieurs qui restreint la charité de ceux qui gouvernent, c'est un faux zèle, et qui n'est point selon la science. Les vertus ne sont point incompatibles entre elles : et si l'une doit quelquefois céder à l'autre, c'est la moins parfaite qui doit céder à celle qui l'est plus. Est-ce un vrai zèle que de se dépouiller de toute compassion ; de donner lieu à de justes mécontentements ; de mettre des vertus faibles à des épreuves auxquelles on prévoit infailliblement

qu'elles succomberont ? Nous demandons à Dieu *qu'il ne nous livre point à la tentation ;* et vous, qui tenant sa place, devez prendre ses sentiments, vous nous exposez aux plus fortes et aux plus périlleuses, sans être en état comme lui de nous donner la force d'y résister : Cela est-il raisonnable ?

Mais combien ce prétexte serait-il plus vain et plus condamnable, si on prétendait le faire valoir à l'égard des malades, ou des personnes que le grand âge a affaiblies, qui doivent être le plus cher objet de votre charité ? Elle ne saurait être excessive quand il s'agit de leur procurer du soulagement. Visitez-les fréquemment ; étudiez-vous à les consoler, à les encourager, à les réjouir. Entrez dans les plus menus détails de leurs besoins, des circonstances de leur infirmité, et des remèdes qu'on y emploie. N'épargnez aucune dépense, pour que rien ne leur manque : fallût-il pour cela incommoder celles qui sont en santé. Ce sont ici des besoins privilégiés : c'est le cas où les Saints Pères veulent qu'on vende jusqu'aux vases sacrés. Mais, au reste, que tout cela se fasse de cœur, et non par manière d'acquit. Compatissez sincèrement à leurs maux. Sentez-les, partagez-les ; et à l'exemple de l'Apôtre, *Soyez infirme avec les infirmes.*

Ne vous bornez pas à exercer cette sorte de charité dans les maladies violentes et dangereuses : les moindres incommodités doivent attirer votre attention. Il pourra se faire que ce ne sera dans quelques-unes que délicatesse ; que

celles-ci exagéreront des indispositions qui sont légères ; que celles-là en allégueront qui ne sont que dans leur imagination : que sais-je s'il n'y en aura pas qui en feindront, pour se soustraire à la rigueur de la discipline régulière ? Mais, à parler en général, il faut les en croire quand elles se plaignent ; et Saint-Augustin l'ordonne expressément dans sa règle. Une infirmité légère peut devenir grande si on la néglige ; celle qui n'est qu'imaginaire a toujours quelque chose de réel, puisqu'elle inquiète et alarme. Pour ce qui regarde celles qu'on ose feindre, risquez plutôt d'être trompée, que de laisser sans soulagement des maux qui peuvent être effectifs. Dissimulez alors vos défiances, si vous êtes fondée à en avoir : elles sont toujours injurieuses quand on les produit. Il vaut mieux être trop crédule, que de se mettre en danger d'être peu charitable. C'est Jésus-Christ qu'on assiste dans un pauvre qui étale une fausse misère, comme dans celui qui en expose une véritable. Votre charité dans ces occasions sera toujours bien placée, et votre intention toujours sainte, parce que ce sera Jésus-Christ qui en sera l'objet.

Mais si vous devez être sensible aux besoins du corps, combien davantage devez-vous l'être à ceux de l'âme ? C'est ici que votre charité doit se déployer toute entière, et s'animer du zèle le plus vif. Autant d'âmes que vous conduisez, autant de dépôts que Dieu vous a remis, et dont il vous demandera un rigoureux compte. C'est à vous à tenir ces âmes dans la règle, à procurer

leur salut, à les faire avancer dans les voies de Dieu, à écarter d'elles tout ce qui pourrait altérer leur innocence, ou les retarder dans le chemin du ciel. Veillez sur leurs infirmités spirituelles, et pourvoyez-les, ou par vous-même ou par un ministère étranger, des secours et des remèdes convenables. Il y en a qui sont peu éclairées ; il faut les instruire. Il y en a de languissantes ; il faut les réveiller. Il y en a de faibles ; il faut les fortifier. Il y en a de pusillanimes ; il faut les encourager. Il y en a d'égarées ; il faut les ramener. Il y en a de chancelantes ; il faut les raffermir. Vous en trouverez qui donnent de mauvais exemples ; vous devez les corriger. Vous en aurez qui sont trop faciles à se laisser gagner ou séduire ; vous devez les précautionner. Vous en verrez qui ont d'heureuses dispositions pour la vertu ; vous devez les cultiver. Vous en connaîtrez qui marchent à grands pas dans la voie étroite de la sanctification ; vous devez les aider à s'y soutenir, et à persévérer. Que d'occasions d'exercer cette charité zélée que je vous recommande, et qui a pour objet le plus grand de tous les biens, et le plus cher intérêt que nous puissions avoir, qui est le salut et la perfection ! Tremblez, si votre indolence vous rend coupable à cet égard : car vous avez part à cet anathème du Prophète, *malheur à vous, pasteurs d'Israël, qui refusez vos soins à vos ouailles. Vous n'avez point fortifié ce qui était faible ; vous n'avez point guéri ce qui était malade ; vous n'avez point remis ce qui était disloqué ; vous n'avez point fait valoir ce qui*

*était négligé ; vous n'avez point cherché ce qui était perdu ; mais vous vous êtes contentés d'exercer sur votre troupeau une domination austère et impérieuse.*

Mais pour travailler avec fruit à remplir les devoirs d'une charité si louable, il faut parler à ceux qu'on gouverne, et les entendre ; gagner leur confiance, trouver le chemin de leur cœur, pénétrer par des voies douces et insinuantes dans les plus secrets replis de leur âme ; en un mot avoir avec eux plus de communication qu'on n'en a d'ordinaire. Tels sont ces supérieurs tout concentrés en eux-mêmes, ou tout répandus au dehors, pour qui leurs propres enfants sont étrangers ; qui ne les voient, et n'en sont vus qu'aux assemblées publiques, qui à peine les connaissent assez pour les haïr ou les aimer ; et de qui ils n'exigent pour toute vertu que d'être pacifiques, et assez indifférents sur ce qui les regarde pour se laisser oublier. Du reste, vifs et pleins d'ardeur pour ce qui devrait leur être étranger : ayant les relations les plus intimes avec les personnes du dehors, leur rendant et en recevant des visites assidues, entrant dans leurs affaires, s'empressant à leur rendre de bons offices, leur prodiguant un loisir qu'ils dérobent à leur propre famille, laquelle, destituée de son chef, n'est qu'un corps sans âme, et ne montre ni vie, ni vigueur.

Enfin la dernière qualité que doit avoir votre charité, c'est d'être universelle. Point d'exception, point de prédilection, point de préférence dans l'exercice de cette vertu. C'est Dieu qui en est le modèle, c'est Dieu qui en est l'objet. Le modèle :

il aime tout ce qui est son image, et l'ouvrage de ses mains : ses bienfaits sont communs, ses pluies tombent, son soleil luit sur tous indifféremment ; il ne sait ce que c'est qu'acception de personnes : imitez-le en tout cela. Il est l'objet de cette charité : c'est lui que nous devons aimer dans ceux qui ont part à notre bienveillance. Qu'ils aient des qualités aimables ou rebutantes, ce n'est point à quoi il faut regarder : les unes et les autres ne sont point sur cela notre règle; c'est uniquement la volonté de Dieu ; et Dieu veut être aimé dans ses images, lesquelles, quoique défectueuses et remplies d'imperfections, ne laissent pas de le représenter, et sont destinées à recevoir en son nom une portion du tribut d'amour que nous lui devons. Ainsi on ne vous tiendra point compte d'une charité qui sera restreinte à certaines personnes d'entre celles qui doivent partager votre cœur ; à celles, par exemple, qui chercheront à vous plaire, qui seront assidues auprès de vous ; qui vous feront leur cour, à celles qui ont du mérite, de l'esprit, des talents, de la naissance, ou d'autres qualités qui les distinguent ; à celles qui ont un bon cœur, un esprit liant, une conversation agréable ; à celles même à qui une probité reconnue, une ferveur édifiante, une vertu consommée, semblent donner un droit de préférence sur celles qui ne les valent pas.

Qui pourrait dire les désordres que produit cette fausse charité ? De là naissent les mécontentements, les jalousies, les partialités, et ces dangereux murmures qui renouvellent dans les

cloîtres cette espèce de scandale qu'on vit dans la primitive Eglise, lorsque les Grecs se plaignant que les veuves des Juifs étaient mieux traitées que les leurs, il fallut toute la prudence et toute l'autorité des Apôtres pour étouffer ces premières semences de division. Les religieux de nos jours ne sont certainement pas plus saints que ces premiers chrétiens ; quelque vertu qu'on ait, on souffre impatiemment l'inégalité dans le partage des faveurs et des disgrâces. Chacun croit en valoir un autre ; si on favorise celui-là, je crois qu'on me fait injustice ; tout ce qu'on lui donne de trop, je me figure qu'on me l'ôte. Comme on n'est distingué de personne par l'habit, on ne peut souffrir de l'être en autre chose ; et l'on s'imagine toujours voir de l'injustice, où il n'y a que de la prédilection. D'ailleurs, plus on prend soin d'élever certaines personnes, plus nous nous étudions à les rabaisser dans notre esprit. Il suffit que vous ayez plus d'estime pour eux que je ne voudrais, pour que je leur trouve des défauts dont je ne m'étais jamais aperçu, et de là les aversions et les antipathies les plus mal fondées. Ainsi sont faits les hommes ; telles sont leurs faiblesses et leurs travers. Or une charité condescendante veut qu'on les ménage jusque dans leurs égarements. Mais faut-il donc bannir de la religion toute distinction et toute préférence ? C'est un point délicat et dont la discussion a sa difficulté ; je me réserve à l'éclaircir dans une autre lettre, où j'achèverai de traiter ce qui regarde la charité.

---

# LETTRE V.

**Ce qui reste à dire sur la matière de la charité nécessaire au bon gouvernement.**

Malgré tout ce que j'ai avancé en finissant ma dernière lettre, on ne peut disconvenir que les préférences ne soient quelquefois nécessaires dans les religions. Il y a des emplois qu'il faut remplir, et tous n'y sont pas propres ; il faut y élever les uns et en exclure les autres. Parmi ces emplois il y en a d'honorables, il y en a d'obscurs ; les premiers doivent être pour ceux qui ont le plus de mérite, les seconds pour ceux qui en ont moins. Si la vertu doit être récompensée, on ne peut se dispenser de mettre de la différence entre ceux qui en ont et ceux qui en sont dépourvus. Il est une émulation honnête qu'on ne peut appeler vertu, mais aussi qui ne lui est pas contraire : elle excite l'ardeur, réveille la paresse, perfectionne les talents : mais elle ne peut se maintenir que par l'espoir de certaines distinctions, qui sont le prix du travail et de la bonne conduite. Nous sommes si faibles, qu'il faut nous aider de tout, et nous faire des appuis des choses même les plus fragiles. Le bon ordre et l'équité demandent donc qu'il y ait dans les communautés des préférences : mais il faut observer quelles sont celles qu'on y doit permettre,

et quelles règles on doit garder afin qu'elles soient légitimes. J'en remarque de deux sortes, des préférences d'inclination, et des préférences de justice.

Les premières n'ont pour motif que ce secret penchant et cette sympathie qui nous attache à certaines personnes préférablement à d'autres : et celles-ci ne sont point condamnables, quand elles se bornent aux démonstrations d'une simple amitié, ou d'une confiance un peu plus intime, qui n'altère en rien cette charité générale qui unit le chef à ses membres par les liens d'une sainte et sage dilection. Mais elles seraient vicieuses, si elles étaient trop publiques, trop marquées, capables de faire des jaloux : si trop d'amitié pour les uns produisait l'indifférence à l'égard des autres ; si on avait des sentiments trop vifs pour ceux qu'on aime ; si on remarquait des assiduités trop grandes, des entretiens trop fréquents, des assemblées clandestines et des partis entre personnes qui, dans des familles religieuses, feraient comme un corps à part ; si la faveur d'un supérieur rendait ceux qui en sont honorés, fiers, dédaigneux, importants ; s'ils en abusaient ou pour s'ingérer dans le gouvernement, ou pour maîtriser leurs égaux, ou pour s'affranchir eux-mêmes des observances régulières, en vertu des exemptions que leur faveur leur ferait obtenir, tandis qu'on les refuserait aux autres.

Les préférences de justice sont celles qui doivent être uniquement fondées sur la raison, l'équité, les anciens usages, et sur les lois de la

justice distributive. S'agit-il de pourvoir à un emploi, de récompenser le mérite, de mettre en œuvre les talents ; c'est là le cas de ces préférences. C'est alors qu'il ne faut consulter ni son cœur, ni son penchant, ni les préjugés d'une amitié séduisante : mais seulement les avantages naturels ou acquis de ceux sur qui l'on fait tomber son choix. Encore faut-il dans ce choix avoir plus d'égard à la voix publique, qu'à ses propres lumières, afin de justifier aux yeux des personnes raisonnables des distinctions dictées par la seule équité. Je dis aux yeux des personnes raisonnables ; car, malgré ces précautions, on ne peut se flatter d'une approbation générale. Il y aura toujours des esprits mal tournés, ou des envieux ; on vous attribuera des vues que vous n'avez pas ; on vous croira coupable de prédilection, d'imprudence, d'erreur. Mais vous trouverez votre justification dans le secret témoignage de votre conscience : vous laisserez les censeurs se plaindre, invectiver, vous condamner ; et vous ne leur imposerez d'autre peine, pour la liberté qu'ils se donnent, que la peine qu'ils souffrent et le peu d'attention que vous y ferez.

Pour mieux connaître encore quelles sont les qualités que doit avoir la charité des bons supérieurs, il me reste à vous faire observer les défauts qui lui sont contraires. Je n'en remarquerai que les principaux dans trois ou quatre caractères que je vais vous tracer.

Je commence par celui des supérieurs durs et insensibles, dont j'ai déjà touché quelque chose

en passant. Les uns sont tels par tempérament. La dureté est née avec eux, comme Job disait que la compassion avait crû avec lui, *mecum crevit miseratio.* Peut-être pourrait-on dire que l'éducation religieuse ou la solitude ont nourri dans quelques-uns ce défaut, en les écartant de la société, et leur donnant une humeur sombre et des airs farouches. Les autres sont durs par l'effet d'une vertu austère entée sur un naturel rude et peu humain : triste mélange, qui autorise un penchant très répréhensible ; qui fait qu'on s'applaudit de ce qu'il faudrait corriger ; et qui, sous prétexte qu'on se hait soi-même, semble se dispenser d'aimer qui que ce soit. La douceur leur paraît une petitesse, la condescendance une lâcheté, la politesse et les airs gracieux une dissimulation contraire à la bonne foi et à la droiture. Secs et rebutants dans les entretiens et le commerce de la vie, brusques dans leurs refus, outrés dans leurs corrections, prompts à briser ce qu'il faudrait fléchir : toujours attentifs aux fautes de leurs inférieurs pour les punir, et jamais à leurs peines pour les soulager, supposant toujours qu'ils ne souffrent que ce qu'ils ont mérité ; laissant à chacun à trouver des ressources dans sa vertu, sans s'embarrasser si effectivement on est vertueux, sans se souvenir que c'est à eux de suppléer à ce qui manque de ce côté-là ; et d'imiter la tendre charité du Fils de Dieu, qui *appelait à lui les affligés, et ceux qui étaient surchargés de travail, pour les encourager et les fortifier.* Du moins devraient-ils penser que cette dureté

et ces rudesses peuvent produire de très mauvais effets ; qu'elles remplissent les cœurs d'amertume, inspirent les aversions, dégoûtent de la vertu et du service de Dieu ; rendent accablant le joug du Seigneur, qui de sa nature est doux et léger ; font haïr un état qui avait paru autrefois plein de charmes ; enfin poussent quelquefois jusqu'au désespoir.

Secondement, les supérieurs fiers et impérieux, qui affectent avec tout le monde des airs de hauteur ; qui dédaignent ceux qui ont été leurs égaux, et qui peut-être le seraient encore, si la faveur ou la brigue n'entraient pour rien dans les élections ; qui ne savent employer que l'autorité, et jamais l'insinuation ; qui extorquent par le commandement ce qu'il serait mieux d'obtenir par la prière ; qu'on n'aborde qu'avec crainte, auprès de qui on ne trouve accès qu'en rampant : dont il faut sans cesse essuyer les froideurs, les rebuts, les brusqueries ; qu'on n'apaise que par des bassesses ; qu'on ne gagne que par des flatteries. Elevés à l'école d'un Dieu, le modèle de l'humilité, ils oublient les leçons qu'il leur a données en la personne de ses disciples : *Les rois des nations traitent leurs sujets avec empire ; qu'il n'en soit pas ainsi de vous : mais que celui qui est le plus grand devienne comme le moindre, et que celui qui commande soit comme celui qui sert.* Eux, au contraire, veulent tout maîtriser, tout captiver, non seulement les volontés, mais les esprits ; décident de tout souverainement, ne prenant conseil que de leurs caprices, dont il font des

lois auxquelles ils veulent que tout soit soumis. Aussi, sont-ils punis de leur orgueil même, puisqu'il ne leur revient que du mépris. Car s'ils pouvaient lire dans les esprits ce qu'on pense d'eux, ils verraient que chacun dans le secret de son cœur les abaisse autant qu'ils tâchent de s'élever ; qu'on déplore cet aveuglement pitoyable, qui leur fait s'attribuer à eux-mêmes ces honneurs et ces déférences qui ne sont accordés qu'à leur rang ; qu'on n'attend, pour leur faire porter la peine de leur fierté et de leurs hauteurs, que le moment où ils ne seront plus en place ; et qu'alors se trouvant de niveau avec ceux qu'ils traitaient avec tant d'empire, on leur fera sentir, que l'agrément que donnent des honneurs passagers, n'est pas comparable à l'avantage de cultiver la bienveillance des personnes avec qui l'on a toujours à vivre.

Troisièmement, les supérieurs épargnants et ménagers, qui, sans y être forcés par la nécessité, font endurer à ceux qui composent leurs maisons, la plupart des misères et des incommodités de l'indigence. Les saintes lois de la pauvreté religieuse leur servent quelquefois de prétexte ; mais ce n'est dans le fond qu'une sordide économie, une petitesse de cœur, une honteuse avarice indigne de leur état et de leur profession. Les dépenses les plus nécessaires leur paraissent des profusions. Ils craignent qu'elles n'incommodent la maison ; et ils ne font point attention que la maison n'est autre chose que l'assemblage de ceux qui la composent ; lesquels sont effective-

ment incommodés, non des dépenses qu'on fait, mais de celles qu'on ne fait pas. La fausse prévoyance de l'avenir les aveugle sur le présent ; la crainte de besoins imaginaires les engage à en faire souffrir de réels. De là les plaintes et les murmures : mais on est sans oreilles pour les entendre, quand on est sans cœur pour les prévenir, ou y remédier. Les promesses mêmes de Dieu les plus expresses ne peuvent les rassurer. C'est en vain que Jésus-Christ leur dit, qu'il ne faut *thésauriser que pour le ciel,* en vain qu'il les exhorte à *regarder les oiseaux du ciel, et les lis des campagnes,* pour comprendre qu'il est un Dieu, qui d'une main paternelle et invisible pourvoit à nos nécessités, indépendamment des sollicitudes et des soins excessifs qu'on pourrait se donner. Leur confiance se croit trop peu assurée sur de tels appuis. Vous diriez que les oracles de la vérité même sont des piéges tendus à leur crédulité ; ils n'osent croire Dieu, ou assez puissant pour pouvoir les assister, ou assez bon pour le vouloir, ou assez sincère pour leur parler sans feinte. Ils ne comptent que sur leur industrie ; et par là ils obligent Dieu à les y abandonner, et à permettre qu'ils fassent souffrir leurs inférieurs de leurs timides précautions et de leur peu de foi.

Enfin, il en est qui bornent leur charité à eux seuls, et qui n'ont d'amour que pour eux-mêmes. Le principal usage qu'ils font de leur pouvoir, c'est de se procurer les petites commodités de la vie, et de ne se rien refuser à cet égard. Ils

regardent comme un privilège attaché à leur place, d'être distingués dans la nourriture, dans les habits, dans le logement. Pourvu que rien ne leur manque, ils s'embarrassent peu que les autres manquent de beaucoup de choses. Leur attention ne va jamais jusque là, et leur vigilance s'épuise toute entière sur ce qui les intéresse. Que la maison soit peu accommodée de biens temporels, il y en a toujours suffisamment, pourvu qu'il y en ait pour eux. Il leur suffit que la sainte pauvreté se pratique, sans qu'ils se croient obligés d'en donner l'exemple. Ils ne paraissent pas moins s'aimer eux-mêmes dans le partage inégal qu'ils font des peines et des travaux de la vie religieuse. Tout est d'un côté, et rien de l'autre. Pour eux les honneurs, les distinctions, les prééminences, les visites à recevoir ou à rendre : pour les simples religieux la psalmodie, le travail des mains, les jeûnes, la solitude, la clôture, le silence. Il est à croire qu'ils aspirent au ciel comme les autres : mais ils semblent se persuader qu'il y a deux chemins pour y aller, l'un fleuri, l'autre semé d'épines ; et qu'il se donne gratuitement aux uns, tandis qu'il se fait acheter chèrement aux autres. Or, je vous demande, où est la charité, où est l'équité dans une inégalité si criante ?

Ce portrait vous paraîtra peut-être outré, parce que vous n'avez jamais rien vu de semblable : mais on n'en voit que trop d'exemples ailleurs ; et surtout dans quelques-uns de ces monastères de filles, gouvernés par des chefs qui ont hérité

de l'antiquité d'un nom correspondant à celui de mères, mais qui n'en connaissent guère l'étendue, et qui en remplissent encore moins les devoirs. L'oisiveté, la mollesse, le faste, laissent à peine entrevoir en elles quelques légères traces de l'état saint qu'elles ont embrassé. Distinguées la plupart par la naissance, elles se souviennent trop de ce qu'elles ont été, et trop peu de ce qu'elles sont. Une propreté étudiée dans les habits, un logement vaste et commode, des meubles somptueux, une table servie délicatement ; une petite cour qui les environne, composée de l'élite de la communauté, qui s'empresse à les servir, à dissiper leur ennui, à nourrir leur orgueil par la louange et les flatteries ; tandis que les autres, exclues des honneurs réservés pour les favorites, portent le poids du jour et de la chaleur ; qu'on leur abandonne le soin de louer Dieu aux heures où les autres l'oublient ; qu'on les asservit à toutes les observances régulières ; qu'on leur fait endurer les plus tristes effets de la pauvreté. Que doit-on penser en voyant des personnes établies pour donner l'exemple, s'oublier jusqu'à ce point ? Voilà cependant des épouses d'un Dieu crucifié, voilà des pauvres volontaires, qui veulent pouvoir dire au jugement du Seigneur : *Nous avons tout quitté, quelle sera notre récompense ?*

Abus étonnant que la coutume et la prescription ne justifieront jamais ; abus contre lequel s'élevait S. Bernard avec tant de véhémence, écrivant contre le luxe de quelques abbés de son temps.

« Faut-il se moquer, dit-il, de ces étranges excès,
» ou faut-il les déplorer ? Est-ce là ce qu'ont en-
» seigné les Macaire, les Basile, les Antoine ? ou
» s'il s'agit de temps moins éloignés, sont-ce là
» les exemples que nous ont laissés les Odon,
» les Maïoles, les Odilon, les Hugues nos prédé-
» cesseurs et nos modèles ? Nous nous honorons
» de leurs titres, nous habitons leurs maisons,
» nous possédons leurs terres ; avons-nous hérité
» de leurs vertus ? Quand nous mettons tant de
» distance entre nous et nos frères, quand nous
» nous élevons si haut, et que nous les tenons si
» bas, ignorons-nous ce qu'a dit notre divin maître,
» qu'il *n'était pas venu pour être servi, mais pour*
» *servir les autres ?* Quand nous traitons en escla-
» ves ceux qui ont avec nous un père commun,
» avons-nous oublié que ce même Sauveur déclare
» à ses disciples, *qu'il les regardait comme ses*
» *amis, non comme ses serviteurs ?* » Ainsi parle
ce saint docteur ; et c'est par cette pieuse et
éloquente invective que je terminerai cette lettre.

---

## LETTRE VI.

### De la Vigilance.

Parmi les devoirs de charité dont je vous ai
parlé dans ma dernière lettre, je suis persuadé
que vous n'avez rien trouvé, qu'un cœur bon et

tendre comme le vôtre, ne soit en état de surmonter. Mais voici un devoir qui vous coûtera des soins et des peines, que l'esprit de charité n'adoucit pas toujours. C'est la vigilance, devoir essentiellement attaché à votre emploi ; c'est-à-dire, une application assidue à connaître ce qui se passe dans la maison que vous conduisez : à examiner avec soin si Dieu y est servi, si les règles y sont bien observées ; si le temporel y est administré avec fidélité et avec économie ; si la paix y règne, si le bon ordre y est gardé ; si les subalternes s'acquittent de leurs emplois avec exactitude. De plus il faut passer de cette attention générale à ce qui concerne chaque personne en particulier, pouvoir dire comme le bon pasteur que vous *connaissez toutes vos brebis ;* avoir l'œil sur leurs déportements ; étudier leurs inclinations ; connaître leurs vertus et leurs défauts, leurs bonnes œuvres et leurs manquements, leurs progrès ou leur déchet dans la vie spirituelle ; s'informer de leur santé, de l'usage que chacune fait de son loisir et de ses talents. Toutes ces lumières sont nécessaires : car on ne corrige ce qui est mal, on ne maintient ce qui est bien, on ne perfectionne ce qui peut être mieux, qu'en s'instruisant à fond de ce qui demande nos soins, et doit exercer notre zèle.

Vous devez vous regarder comme une sentinelle qui garde une place, et qui a les yeux toujours ouverts, dans le même temps que le sommeil les ferme aux autres ; *Speculatorem dedi te super domum Israel :* ou comme un pilote qui

élève continuellement la vue pour consulter les étoiles, ou l'abaisse pour découvrir les écueils qu'il pourrait rencontrer sur sa route ; ou comme un pasteur qui ne se permet aucun repos, lorsqu'il faut défendre son troupeau des loups, et qui use de toutes les précautions possibles pour l'écarter des mauvais pâturages. Vous avez même de quoi vous instruire en voyant ce que fait sur cela le démon, dont la vigilance est autant funeste que la vôtre peut devenir utile. Il ne nous perd jamais de vue ; il nous suit partout ; il est sans cesse à épier les occasions de nous surprendre : auriez-vous moins de zèle pour le salut de vos enfants, qu'il n'a de fureur pour leur perte ? Voudriez-vous être tranquille, tandis qu'il est dans un continuel mouvement pour dévorer la proie que lui livrerait votre négligence, *circuit quœrens quem devoret ?* Quels maux ne cause point l'inattention de ceux qui sont chargés du soin des âmes? Quel avantage ne donnent-ils point par là à l'homme ennemi ? Peut-il choisir un temps plus favorable pour *semer l'ivraie parmi le bon grain, que quand les hommes sont endormis ?* C'est alors, dit S. Ambroise, que ce tentateur rusé fait sûrement son coup à la faveur de notre imprudente sécurité : *Remissas excubias callidus insidiator irrumpit.*

Ce qui fait la plus grande force d'une place de guerre, n'est pas toujours la hauteur de ses murailles, la solidité de ses boulevards, le nombre même et la valeur des combattants qui la défendent ; c'est souvent la vigilance d'un gouverneur sage et appliqué, qui ne se donne aucun repos ;

qui se trouve partout pour voir si les gardes se font soigneusement, si chacun est à son poste, si les ordres qu'il donne sont fidèlement exécutés. Que sert à la religion d'être défendue par de forts remparts, qui sont les vœux et les règles ; d'être pourvue de toutes sortes d'armes, et d'avoir, comme la tour de David, *des boucliers sans nombre,* je veux dire tant de pratiques saintes, et de moyens de salut dont nous pouvons user ; d'avoir pour défenseurs des chefs revêtus du pouvoir de Dieu, et dépositaires de son autorité : si ces chefs oublient ce qu'ils sont, s'ils négligent leurs fonctions ; si comme ces idoles des Gentils ils ont des yeux, et ne voient pas les désordres qui se commettent ; s'ils ont des oreilles, et n'entendent pas les plaintes, ou les avis de ceux qui pourraient les instruire de ce qui se passe ; s'ils ont des pieds, et ne se portent pas aux lieux qui demanderaient leur présence ? N'est-ce pas là aussi le nom que leur donne un prophète, *O pastor, o Idolum !* O pasteurs qui n'êtes que des idoles, qui recevez l'encens et les hommages : mais qui êtes sans action, sans mouvement, sans vie ! Qui pourrait dire de combien de malheurs ils sont par là responsables ? Car ils sont censés être les auteurs de tous ceux qu'ils n'empêchent pas, le pouvant faire. Leur indolence à prévenir les fautes est regardée comme une permission tacite de les commettre ; et on présume qu'ils approuvent tout le mal qu'ils pourraient connaître, et qu'ils veulent bien ignorer. On sait que rien ne multiplie tant les fautes, que l'impunité. Or l'impunité est une

suite nécessaire du défaut de vigilance, puisque nous ne saurions punir ce que nous souffrons qui se dérobe à notre connaissance.

Ces supérieurs négligents dont je parle, sont d'autant moins excusables, que la peine qu'ils trouveraient à être vigilants, leur en épargnerait de beaucoup plus grandes. Je m'explique. Il est fâcheux d'employer sans cesse les réprimandes et les corrections à l'égard de ceux qui les méritent : on n'a recours à ces moyens qu'à l'extrémité, et quand tous les autres manquent : mais ces moyens violents ne sont presque plus nécessaires quand on sait y suppléer par la vigilance. On craint souvent les yeux d'un supérieur autant que ses reproches. Pour peu qu'on ait d'honneur et de sentiment, on veut ménager son estime ; on craint de s'attirer son indignation ou ses mépris ; et sans qu'il s'arme contre nous de rigueur, nous nous croyons déjà punis, si notre faute lui est connue. Nous nous embarrassons peu que nos semblables soient témoins des libertés que nous nous donnons au préjudice de la régularité : mais nous prenons toutes les précautions imaginables pour les cacher à celui qui gouverne : aussi sa seule présence tient tout en respect ; et il n'a qu'à se montrer pour réprimer la licence et rétablir l'ordre : un seul de ses regards impose aux moins réguliers, rend timides les plus hardis, et sert autant de frein que les menaces et les peines. Ce moyen de ranger les inférieurs au devoir, on devrait d'autant plus volontiers l'employer, qu'il n'offense personne,

et qu'il n'attire ni plaintes, ni mécontentements, comme tant d'autres qu'on met en usage avec bien plus de péril, et avec bien moins de fruit. Car qui oserait se plaindre que celui qui nous a été donné pour surveillant, ait des yeux pour voir ce qui se passe, et des oreilles pour entendre ce qui se dit ; qu'il se trouve partout où le devoir et la charité le conduisent : surtout s'il se borne à cela, et s'il se contente d'être vigilant pour s'exempter d'être sévère ? Mais ce moyen cependant tout efficace qu'il est, n'en est pas moins négligé ; et il est important d'en rechercher ici la cause.

Tantôt c'est indolence. Il est des caractères mous, inappliqués ; rien ne les émeut et ne les frappe ; amateurs du repos, ennemis de la peine, tout soin les fatigue, toute attention les gêne ; ils n'ont garde de se donner des mouvements et de faire des recherches qui troubleraient leur bienheureuse tranquillité. Cependant, il en coûte de découvrir les fautes, parce que, comme je l'ai dit, ceux qui les commettent, sont encore plus soigneux de les cacher, que ne le saurait être un supérieur de les connaître ; et cette peine est quelquefois telle, qu'elle fait négliger le plaisir que notre malignité naturelle nous fait trouver à rechercher et à censurer ce que les autres font de répréhensible. Or c'est cette attention gênante dont on veut s'affranchir. On laisse chacun aller son train, vivre à sa mode : on aime mieux supposer que tout est dans l'ordre, que prendre la peine de s'en éclaircir. On se réveille de temps en

temps de sa léthargie, il échappe quelque trait de vigueur : mais ce n'est qu'en des occasions importantes et des cas graves. Hors de là on s'abandonne à la paresse, on passe tout : on est comme Saul, qui, après avoir été frappé d'aveuglement, ne voyait rien les yeux ouverts, *Apertis oculis nihil videbat.* On se reproche d'autant moins cette négligence, qu'on la regarde simplement comme une faute d'omission, qui ne vient d'aucun principe de malice. On se croit d'autant moins criminel, que l'on se sent moins capable des désordres qu'on souffre dans les autres, et qu'on sait bien veiller sur soi-même, quoiqu'on ne veille pas sur autrui. Mais cette excuse, qui serait bonne pour des particuliers, parce qu'ils ne doivent répondre que d'eux-mêmes, n'est point recevable dans les supérieurs ; ils ne peuvent pas dire comme Caïn : *Suis-je le gardien de mon frère ?* Ils connaissent parfaitement à cet égard leur obligation. Le souverain Maître leur a donné sa vigne à garder : ils ne l'ont ni détruite, ni ravagée ; mais sont-ils excusables d'avoir connivé au dommage qui s'y est fait par d'autres mains ; et chacun d'eux n'a-t-il pas à se faire avec raison le reproche de celle qui disait : *Posuerunt me custodem in vineis, vineam meam non custodivi.*

La négligence produit quelquefois d'aussi funestes effets que la malice. Quand nous voyons les ruines de ces superbes édifices que l'antiquité regardait comme des chefs-d'œuvre de l'art, et comme des monuments éternels de la magnificence de ses princes, nous sommes curieux de

savoir ce qui les a réduits à n'être plus que de tristes débris. Il ne faut pas, pour en trouver la cause, recourir à de grands et funestes événements. Ce n'est souvent ni la fureur de la guerre, ni la violence des vents, ni des tremblements de terre qui ont renversé ces somptueux bâtiments ; c'est seulement la négligence à les entretenir, et à les réparer à mesure que le temps les endommageait : *In pigritiis humiliabitur contignatio, et in infirmitatibus manuum perstillabit domus.* Ne cherchons point d'autre raison de la décadence des ordres religieux, que le défaut de vigilance dans ceux qui y remplissaient les premières places, et leur inattention à découvrir et à réparer les brêches que le relâchement et les années y avaient faites. Voilà ce qui a fait si pitoyablement déchoir tant de saintes familles autrefois si florissantes, et à qui réformes sur réformes n'ont pu encore rendre leur ancienne splendeur.

Une autre source de ce défaut de vigilance, c'est l'application qu'on donne aux affaires étrangères. Notre esprit a ses bornes ; plus il se partage, plus il s'affaiblit ; Il ne saurait suffire à tout. On ne peut avoir l'œil au maintien de la discipline, si des occupations incompatibles avec celle-là viennent distraire l'attention. Voilà à quoi ne réfléchissent pas assez, et ces supérieurs qui par tout autre esprit que celui de la charité, embrassent des affaires étrangères, et y donnent leur principal soin ; et ceux qui se donnent tout entiers à la pratique des bonnes œuvres, et aux fonctions laborieuses d'un zèle qui serait louable en d'autres,

et qui dans eux est un défaut ; et ceux principalement qui, sous prétexte qu'ils ne travaillent que pour le bien de leur maison, n'ont à cœur que l'administration du temporel, et les moyens de le conserver, ou de l'augmenter. Je conviens qu'il faut être appliqué et vigilant sur ce dernier article ; et qu'on ne peut sans crime laisser dépérir entre ses mains le patrimoine des enfants de Dieu : mais il faut se borner à une attention générale, et laisser le soin du détail à ceux qui sont préposés pour cela ; se contenter de donner ses ordres, de veiller à leur exécution, et d'exiger un compte exact de tout ce qui se fait à cet égard.

Les Apôtres reconnurent par leur expérience les inconvénients d'une conduite contraire à celle-là. Leur zèle leur avait fait d'abord embrasser le soin des corps, comme celui des âmes : mais ils virent qu'ils ne pouvaient se prêter à tant de travaux à la fois, et ils se déchargèrent sur les sept diacres du soulagement des veuves, se réservant les fonctions du sacré ministère et la prédication de l'évangile. Réglez-vous sur cet exemple : n'embrassez pas trop, de peur de ne réussir à rien ; préférez le principal à l'accessoire, et n'entreprenez pas de remplir tout à la fois les fonctions des deux sœurs de l'évangile. L'homme ne vit pas seulement du pain matériel ; pourvoyez à ce que le spirituel ne manque point à ceux qui ne doivent rien avoir de plus cher que la vie spirituelle : *Nonne anima plus est quam esca ? Nous aurons des biens en abondance,* disait le saint homme Tobie, *si nous craignons le Seigneur. Tous les genres de*

*biens,* dit Salomon, *viennent avec la vertu,* ou s'ils ne viennent pas, la vertu fait qu'on s'en console. Regardez-la comme votre plus précieux trésor ; veillez à ce qu'elle se maintienne chez vous, et s'y perfectionne toujours davantage. Voilà ce qui est de votre ressort, c'est de quoi vous devez faire votre affaire capitale. Ceux qui s'occupent trop du temporel, font voir ou qu'ils manquent de foi, en se défiant de la Providence ; ou qu'ils sont peu propres à de plus saintes et de plus nobles fonctions ; ou qu'ils ne s'aiment qu'eux-mêmes, en prétextant les intérêts de leur communauté, pour couvrir leur inquiétude naturelle, et leur aversion pour les exercices tranquilles de la vie intérieure.

Le défaut que je combats ici, vient en d'autres d'un principe plus caché. Lâches esclaves de la prudence de la chair, ils sacrifient leur devoir au désir de se ménager la bienveillance de leurs inférieurs. Ils craignent de se rendre odieux ou méprisables en examinant tout, contrôlant tout. Ils font semblant de croire qu'il n'appartient qu'à de petits génies de relever des minuties, de pointiller sur des riens ; ils aiment mieux ignorer les fautes que les punir. Ils font le contraire de ces aveugles volontaires dont parle le prophète, qui ne veulent pas connaître le bien, parce qu'ils ne veulent pas le faire, *noluit intelligere ut bene ageret ;* eux, par un principe tout semblable, mais qui a un contraire effet, ne veulent pas connaître le mal, parce qu'ils ne veulent pas empêcher qu'il ne se fasse. S'il fallait s'instruire de tous les manquements qui

se commettent dans une maison, on trouverait plus de coupables qu'on ne veut ; il faudrait traiter rigoureusement des personnes qu'on aime, s'attirer la haine de celles qu'on craint. Le seul moyen d'éviter ces dangers sans être accusé de prévarication ou de faiblesse, c'est de ne point éclairer de trop près la conduite de ceux dont on veut conserver l'amitié, ou éviter le ressentiment. Si ceux qui ont du zèle pour le maintien de la régularité, blâment qu'on tolère ce qu'ils condamnent, on croit se mettre à couvert de leurs reproches, en disant que ce qu'ils jugent punissable ne nous a pas été connu.

Mais qui croirait qu'un excès de vertu rend encore certains supérieurs moins vigilants qu'ils ne devraient l'être. Ceux-là sont rares : mais il faut toujours vous prémunir contre ce que leur exemple pourrait avoir de contagieux. Je parle en premier lieu de ceux qui outrent la charité au point de tout excuser, de donner de favorables interprétations à ce qui est visiblement condamnable, de prendre pour jugements téméraires les soupçons les mieux fondés, d'aimer mieux être trompés, que croire qui que ce soit capable de tromperie ; en un mot, qui, parce qu'ils sont vertueux, et qu'ils vivent sans reproche, s'imaginent que tout le monde leur ressemble. Je mets encore dans ce nombre ceux qui aiment sans mesure la solitude et les exercices de la vie intérieure ; et qui y donnent un temps que le devoir de leur charge les oblige à consacrer au soin de veiller sur leurs inférieurs : qui s'entre-

tiennent tranquillement avec Dieu, tandis que les autres l'offensent ; sans penser que les fautes qu'ils auraient pu et dû empêcher, leur sont imputées, et que le bien qu'ils font, ne les excuse pas du mal qu'ils permettent. Ils devraient savoir qu'il est des vertus dans les uns qui seraient des défauts dans les autres ; que ce qui convient à l'état d'un solitaire, répugne quelquefois à la qualité d'un supérieur ; qu'il faut souvent quitter Dieu pour Dieu ; que toute piété dégénère en illusion, quand elle est contraire à l'ordre ; et qu'enfin, selon S. Bernard, ce qui est de surérogation ne saurait plaire à Dieu, quand il fait omettre ce qui est indispensable ; *ingratum est quidquid obtuleris neglecto eo ad quod teneris.*

En vain voudraient-ils se couvrir de l'exemple de Moïse, lorsque, pour converser avec Dieu sur la montagne, il se sépara du peuple qu'il conduisait, et lui donna par là occasion de s'abandonner aux plus étranges abominations de l'idolâtrie. Moïse ne fit en cela qu'exécuter le commandement que le Seigneur lui avait fait ; et c'est ce qu'on ne peut pas dire de ceux qui voudraient prendre ce saint législateur pour modèle. Si toutefois ils croient pouvoir suivre son exemple, qu'ils le suivent du moins en tout ; et que comme lui, ils écoutent avec docilité, et exécutent avec promptitude l'ordre qu'il reçut, quand Dieu lui dit : *Vade, descende, peccavit populus tuus,* allez, descendez de la montagne, votre peuple a péché. Qu'ils s'appliquent ces paroles, autant qu'elles peuvent leur convenir. Allez, quittez-moi, et

rendez-vous où je vous veux. Je consens que vous me cherchiez : mais c'est seulement quand votre présence ne sera pas nécessaire ailleurs. Vous m'offrez des prières et des hommages ; et ceux dont vous devez éclairer les actions, m'oublient et m'outragent. Puis-je vous souffrir auprès de moi, et pouvez-vous tranquillement y demeurer, vous sentant chargé de tant de maux, que vous deviez prévoir, et que votre vigilance aurait prévenus ?

Mais comme il faut *être sage avec sobriété,* il faut aussi être vigilant avec mesure. Evitez tout excès en ce point. N'entreprenez pas de tout connaître ; vous y travailleriez en vain. Plus vous seriez ardente à découvrir tout ce qu'on fait et ce qu'on dit, plus on aurait soin d'y apporter des obstacles ; ce serait un conflit perpétuel entre vous et vos filles ; et vous y auriez toujours le dessous. Déjà, combien y en a-t-il parmi elles qui n'ont point besoin de surveillante, parce que la réputation de leur vertu doit les mettre à couvert de toute recherche ? Et pour les autres, que produira une inspection inquiète et chagrine, que de les irriter, les révolter, les obliger peut-être, pour se venger de vous, à faire moins bien qu'elles ne feraient, si vous usiez de plus de modération et de réserve ? Après tout, quoi que vous fassiez, vous ne verrez que leur conduite extérieure : mais pénétrerez-vous leurs plus secrètes actions, et pousserez-vous vos recherches jusque dans l'intérieur de leur conscience ? Vous saurez, par exemple, si elles ont de la retenue et de la

modestie en public ; si elles sont ponctuelles à se rendre aux exercices réguliers ; si elles chantent les louanges de Dieu avec la décence et la gravité convenables ; mais pourrez-vous découvrir leurs pensées, leurs désirs, leurs penchants, et les autres dispositions secrètes de leur cœur ; ce qui est la source et le principe de leurs vertus ou de leurs défauts, de leur bonne ou de leur mauvaise conduite extérieure ? Cependant l'un sans l'autre ne vous instruira que médiocrement de ce que vous souhaiteriez le plus de connaître, supposé que vous ne sachiez pas donner à votre zèle ou à votre curiosité les justes bornes que la discrétion et la sagesse prescrivent. Vous ne gagnerez donc autre chose par toutes ces importunités fatiguantes pour vous et pour les autres, que de voir vos peines payées des mépris que vous vous attirerez : car on juge toujours qu'il y a de la petitesse et de la faiblesse dans cette humeur chagrine et soupçonneuse, que tout alarme, qui prend ombrage de tout ; qui est toujours à épier, à s'informer ; qui s'applaudit des petites ruses qu'elle emploie ; qui se fait une matière de triomphe de surprendre quelqu'un en faute, et cherche un sujet de joie dans ce qui fait sa confusion. Un esprit solide ne descend jamais à ces bassesses puériles. Il observe ce qui est à sa portée, et laisse la connaissance du reste à celui qui *voit dans le secret.* Il ne confond jamais une vigilance religieuse avec une chicaneuse inquiétude, ou une maligne curiosité. Il suit le conseil de S. Bernard, qui veut qu'on sache fermer et ouvrir les yeux à propos ; qu'il y ait

beaucoup de choses qu'on ignore, qu'il y en ait plusieurs qu'on dissimule ; et qu'il y en ait quelques-unes qu'on oublie, comme si l'on n'en avait jamais été instruit ; *multa nescias, plurima dissimules, nonnulla obliviscaris.* Pesez bien cet utile avis, qui vient d'un grand saint, et d'un homme consommé dans l'art du gouvernement religieux.

---

## LETTRE VII.

**Continuation du même sujet.**

Pour terminer ce qui regarde l'article de la vigilance, où j'ai montré pourquoi et comment il faut veiller par soi-même, j'ajoute maintenant qu'il faut encore veiller par le moyen des autres. Non que je prétende qu'on doive employer des inspecteurs ou inspectrices qui soient chargés du soin de tout voir, et de tout remarquer, si ce n'est qu'on le fît par office : et moins encore qu'on doive se servir du ministère de ce qu'on appelle des espions, qui, par de curieuses recherches et de secrètes pratiques tâcheraient de découvrir ce qui se dérobe à la connaissance du supérieur, et auraient soin de l'en avertir ; ce serait un artifice odieux, et hors de tout usage. Ce que je prétends seulement, c'est qu'on doit ajouter aux lumières qu'on acquiert par soi-même celles des personnes qui

peuvent nous informer de ce que nous ne pouvons voir par nos propres yeux. C'est ici un point délicat, et où il faut se conduire avec beaucoup de circonspection pour ne pas tomber dans deux écueils opposés, mais également à craindre. L'un consiste à ne vouloir écouter aucun rapport, ou à se défier absolument de tous ceux qu'on nous fait. L'autre à les écouter trop avidement, et à y donner créance avec trop de facilité. Connaissez le danger qu'il y a à tomber dans l'un ou dans l'autre de ces deux excès.

De quelque vigilance dont puisse user un supérieur, il ne saurait s'instruire par lui-même de tout ce qu'il est important qu'il sache. Outre qu'il ne peut être partout, le soin qu'on a de s'observer en sa présence, frustre la plus curieuse attention qu'il pourrait apporter. Ce n'est que quand on le sait éloigné, qu'on agit en liberté. Car on ne craint que l'œil du maître, et on s'embarrasse peu d'être vu des autres, qui sont ou les complices de nos fautes, ou de simples témoins, qui n'ont ni autorité, ni droit de correction. Combien de choses ignorerez-vous donc, si vous fermez l'oreille aux délations des personnes qui auront vu et entendu, quand vous n'avez pu ni voir, ni entendre ? Vous n'avez que ce moyen pour dévoiler bien de fâcheux mystères qui ne doivent pas vous être inconnus. C'est un supplément à votre vigilance, une voie de vous instruire aussi commode qu'utile, puisqu'elle ne coûte ni travail, ni peine ; et que ce sont des connaissances qui viennent s'offrir d'elles-mêmes, sans

qu'il faille les chercher. Vous est-il permis de négliger cet avantage, et ne serez-vous pas responsable de tous les désordres qu'une ignorance volontaire vous mettra dans l'impuissance de corriger ?

Il y en a qui consentent à écouter les rapports : mais qui ne les écoutent que par pure condescendance ; il semble qu'ils se soient fait une loi de n'y point ajouter foi, sous prétexte que la vérité n'y est pas toujours respectée, et qu'on y est souvent trompé. Or cela les rend absolument inutiles, et produit même deux inconvénients qu'il faut éviter. L'un de laisser bien des fautes impunies, qui ne devraient pas l'être, je dis des fautes très réelles, et nullement fondées sur de fausses accusations. L'autre de rejeter le témoignage de personnes très dignes de foi ; ce qui est à leur égard très offensant, et qui leur fermera pour jamais la bouche, lorsqu'il s'agira de donner des avertissements qu'ils auront éprouvé ne produire d'autre effet que de rendre leur fidélité suspecte. Ce serait encore pis, si au lieu d'accueillir gracieusement ceux qui donnent de ces secrets avis, et de leur tenir compte du bon office qu'ils vous rendent, on les rebutait, ou l'on paraissait les écouter avec froideur et avec répugnance. On leur doit de la reconnaissance, et on les offenserait : on doit louer leur zèle, et on les traiterait d'importuns. Que penseraient-ils d'une telle conduite ; sinon que pour épargner des coupables, on maltraite des innocents ; et qu'on se soucie peu

qu'il se commette des fautes, pourvu qu'en les ignorant on soit dispensé de les punir ?

L'autre écueil que l'on a à craindre, c'est d'écouter et de croire trop facilement toutes sortes de rapports ; puisque l'expérience apprend tous les jours qu'il y en a une infinité d'infidèles, ou quant au fond, ou quant aux circonstances des faits rapportés. Ceux qui font ces rapports, sont tantôt de faux zélés qui se scandalisent trop aisément, qui s'alarment de tout ; qui font des crimes d'un rien : sans discernement pour distinguer ce qui est important de ce qui ne l'est pas ; sans indulgence pour les faibles, ne mettant jamais de différence entre la malice et la simple fragilité ; préférant *le sacrifice à la miséricorde ;* voulant toujours qu'on emploie les plus rigoureuses peines : bien entendu qu'ils ne seront pas chargés du triste soin de punir. Tantôt ce sont des gens inconsidérés et précipités dans leurs jugements, qui prennent les apparences pour des réalités, à qui les soupçons les plus mal fondés tiennent lieu d'évidence, crédules à l'excès, et voulant que vous le soyez autant qu'eux ; qui souvent n'ont ni vu, ni entendu ce qu'ils rapportent ; et qui, sur un ouï-dire, bâtissent les accusations les plus graves. Tantôt ce sont des personnes passionnées, à qui la haine ou l'antipathie font trouver du crime où il n'y en a point ; et qui, trop faibles pour nuire par elles-mêmes à ceux qu'elles n'aiment pas, ou dont elles croient avoir lieu de se plaindre, chercheront à vous faire l'instrument de leur passion. Il en est qui, par une maligne complaisance ou

une indigne politique, s'empresseront à faire leur cour, en accusant ceux contre qui ils savent qu'un supérieur est indisposé ; bien persuadés que la prévention où il est, fera qu'ils pourront tout avancer sans preuve. D'autres enfin, qui, sentant bien qu'on ne daignerait pas les écouter, s'ils n'avaient que des choses peu importantes à dire, exagèrent ou enveniment tout, et revêtent de circonstances odieuses des faits qui dans la réalité ne sont que des minuties.

C'est dans tous ces cas que l'esprit de discernement doit venir à votre secours, pour que vous ne soyez pas la dupe de ces infidèles récits. Ecoutez tout : mais gardez-vous de tout croire. Les erreurs où l'on vous ferait donner, ont toujours de très dangereuses conséquences. Vous ne pouvez vous méprendre, que vous ne risquiez, ou de négliger d'utiles avis, ou de punir des personnes qui ne l'auront point mérité. L'un vous exposerait à une imprudence contraire à la régularité et au bon ordre : l'autre vous ferait commettre une notable faute contre la justice et la charité. Pesez donc mûrement tout ce qu'on vous dira : exigez-en des preuves suffisantes et non suspectes. Jugez par le caractère des personnes qui vous parlent de la confiance qu'elles méritent, et du fond qu'il faut faire sur leurs rapports : suspendez votre jugement jusqu'à ce que vous ayez tout éclairci. Quand vous serez pleinement convaincue qu'on n'a point exagéré, agissez alors avec liberté, donnez des avertissements, infligez des peines. Mais tant que les accusations ne seront pas suffisam-

ment constatées, ou tenez-vous en repos, ou contentez-vous d'avertir secrètement la personne supposée coupable. Si elle prétend être innocente, ne vous rendez point difficile à écouter sa justification ; et ne soyez point de ces esprits obstinés dans leurs préventions, qui n'écoutent rien de ce qui combat les premières impressions qu'on leur a données. Elle pourrait vous tromper : mais c'est un moindre inconvénient, que si vous vous obstiniez à la croire coupable, quand il pourrait se faire qu'effectivement elle ne le fût pas. Surtout gardez-vous dans les réprimandes et les remontrances que vous ferez, de laisser connaître d'où vous viennent les avis que vous avez reçus. Ce serait mal payer le zèle et la charité des personnes qui vous ont instruite, que de les exposer à des ressentiments et à des haines, qui peut-être causeraient un plus grand mal que celui auquel vous voudriez remédier. On peut même dire en général, que dans le cas où il serait impossible de corriger celui qui est signalé, sans faire connaître le délateur, il vaut mieux laisser le coupable sans correction, et sa faute impunie, que de le mettre en danger d'en commettre une nouvelle, et peut-être une plus grande, en se vengeant du chagrin qu'il reçoit, sur celui qui le lui a attiré.

Que s'il arrive, ce qui n'est pas impossible, qu'on mêle des faits calomnieux à ceux qu'on vous rapporte, et que vous veniez à le découvrir, qu'on ne puisse se flatter de vous avoir impunément imposé. L'avoir fait par malice, c'est un crime à l'égard duquel la sévérité la plus rigou-

reuse ne l'est jamais trop. L'avoir fait par erreur, cela même est impardonnable, et doit trouver son châtiment. Mais comme l'accusation n'a point éclaté, et qu'elle n'est connue que de vous, que la peine aussi soit secrète. Contentez-vous, si vous voulez, d'une forte réprimande : mais faites bien entendre, qu'on ne trouvera plus en pareil cas, ni croyance, ni accès auprès de vous, si ce qu'on rapportera n'est fondé sur des preuves incontestables. Une pareille rigueur est utile, parce qu'elle retranche pour toujours l'occasion de tomber dans des fautes où la vérité, la justice, la charité sont si blessées.

Mais toutes ces lumières que vous pouvez acquérir, ou par vous-même, ou par autrui sur ce qui concerne ceux qui sont dans votre dépendance, ne sont point encore suffisantes, si vous n'en acquérez d'autres sur un point encore plus intéressant, qui est votre propre conduite, votre manière de gouverner, ce qu'elle a de louable ou de répréhensible, ce qu'on en pense dans votre communauté, et ce que vous devez en penser vous-même. Car il n'est pas juste que vous épuisiez vos recherches sur ce qui vous est étranger, et que vous ne tourniez jamais vos regards sur votre propre personne ; semblable aux yeux du corps humain qui voient tout ce qui est au dehors, et ne se voient pas eux-mêmes. Il faut, ou se croire sans défaut ; ou si l'on convient qu'on en a, les observer, comme l'on observe ceux des autres. Et cela est d'autant plus raisonnable, que les fautes des particuliers ne nuisent qu'à eux seuls :

au lieu que celles des supérieurs, surtout en matière de gouvernement, sont préjudiciables au corps qu'ils gouvernent, et par là plus dignes de leur attention. Mais s'il est nécessaire de les connaître, rien de plus difficile peut-être que d'y parvenir. Il n'est pas concevable jusqu'à quel point on se flatte sur cet article, et combien on se prévient en faveur de soi-même. C'est ici que l'amour propre joue son rôle avec tant d'art et d'adresse, qu'il ne nous permet seulement pas de nous défier de lui. On approuve tout ce qu'on fait, on s'y complaît, on s'applaudit, on s'admire : on suppose les autres dans les mêmes sentiments, et on se les figure contents, parce qu'on est content de soi-même. Cependant, il en est peut-être tout autrement : des yeux que l'intérêt propre n'aveugle pas, observent ce que nous ignorons, nous censurent sans pitié, et ne nous font grâce sur rien. A les entendre, nous manquons ou de charité, ou de prudence en mille occasions : nous agissons par humeur, par caprice, par animosité : nous sommes indulgents ou sévères sans connaissance de cause ; on nous voit trop répandus au dehors, trop attachés à nos intérêts, et trop peu à ceux des autres ; on nous blâme d'être ou crédules, ou défiants avec excès, enfin nous sommes à charge à tout le monde par notre humeur chagrine, hautaine, importune ; et l'on ne porte notre joug qu'à regret. Tout cela n'est peut-être pas exactement vrai : mais après en avoir retranché ce que la passion y aura mis de trop, ce qui restera ne sera-t-il pas un objet digne de nos attentions ?

Convient-il que tout cela se publie sur notre compte, et que nous soyons sur cela dans une profonde ignorance ? Remédie-t-on à des maux qu'on ne connaît pas ? Se met-on en devoir de réformer une conduite qu'on croit sans reproche ? C'est donc pour une recherche si nécessaire qu'il faut réserver une partie de votre vigilance.

Mais le moyen de parvenir à cette connaissance ? Nous la trouverions dans l'examen que nous pourrions faire de nous-mêmes, si nous nous examinions sans prévention, et si nous nous jugions à la rigueur : ou plutôt si nous empruntions des lumières étrangères, puisque nous sommes mieux connus, que nous ne nous connaissons. Employons pour nous éclairer sur nos propres défauts le moyen dont nous nous servons à l'égard des autres, pour leur découvrir les leurs. Nous leur donnons des avertissements, recevons-en nous-mêmes. Nous est-il moins important qu'à eux d'être redressés si nous nous égarons ? Nous serions bien malheureux, si devant servir de modèle à nos frères, nous devenions plus imparfaits qu'eux, en nous refusant un secours que nous leur prêtons si libéralement. J'oserai donc vous suggérer ici un moyen peut-être extraordinaire, mais le seul capable de produire un si bon effet ; et voici ce que je pense qu'on pourrait pratiquer. Ayez une personne affidée qui vous instruise secrètement de ce qu'on pense et de ce qu'on dit sur votre manière de gouverner. Il y en a dans certains ordres qui sont préposés pour cela et qui le font par office : mais ce n'est guère qu'un titre

sans fonction, tant cet emploi est négligé, ou plutôt, tant il est périlleux pour celui qui en est chargé, et peu agréable à celui auprès de qui on l'exerce. Vous ne manquez pas de bonnes amies ; choisissez entre elles celle qui vous est le plus sincèrement attachée, et qui avec beaucoup de franchise et zèle, ait assez de prudence pour distinguer ce qu'il sera à propos de dire ou de taire, et surtout pour ne pas nommer les personnes dont on vous rapportera les sentiments et les discours. Chargez-la de ce soin, priez-la, conjurez-la de vous rendre cet important service ; et quelque résistance qu'elle fasse, forcez-la à vaincre ses répugnances. Mais gardez-vous de lui laisser penser qu'une telle prière n'est de votre part que grimace, ou qu'une vaine curiosité d'apprendre ce qui pourrait vous flatter, plutôt que ce qui vous serait utile. Assurez-la si bien de la sincérité de votre empressement, qu'elle soit convaincue que loin de vous faire de la peine en exécutant ce que vous lui prescrivez, elle s'attirera par là toute votre reconnaissance.

Si elle se rend à vos désirs, et si avec une parfaite candeur elle vient à vous donner ces avis que vous aviez paru tant souhaiter, recevez-les non seulement sans montrer aucune répugnance, mais encore d'une manière à encourager celle qui vous les donne, à ne jamais vous en refuser de pareils. Je sais ce que la nature a à souffrir dans de semblables confidences, où l'on apprend bien souvent plus qu'on ne voudrait savoir : mais si vous avez pour votre amendement autant de zèle

que vous devez en avoir, est-ce acheter trop cher le seul moyen qui puisse vous aider à corriger vos défauts ? Vous avez trop de raison pour vous croire impeccable ; ayez assez d'humilité pour apprendre en quoi vous péchez. La même docilité que vous exigez de celles qui vous sont soumises, ayez-la pour votre charitable *admonitrice ;* et que cette docilité vous coûte d'autant moins, qu'on ne vous donne que des avis que vous avez vous-même demandés, au lieu que ceux que vous donnez aux autres, on s'en passerait bien et qu'on ne les écoute que par force. En un mot, il faut vous résoudre à subir cette légère peine, si vous ne voulez pas en souffrir une que j'estime beaucoup plus grande, qui est la fâcheuse incertitude où vous demeurerez toujours, si votre conduite est goûtée, ou si elle n'est pas l'objet d'une censure générale, et peut-être trop bien fondée.

---

# LETTRE VIII.

## Des Corrections.

La vigilance est inutile, si on ne travaille à guérir les maux qu'elle fait découvrir. C'est pourquoi il faut y joindre les corrections, c'est-à-dire les moyens propres à ramener au devoir ceux qui s'en écartent. On peut y procéder de deux manières,

ou par la douceur, ou par la sévérité ; et il faut employer l'une ou l'autre, selon la nature des fautes et le caractère des esprits qu'il s'agit de corriger. Mais, à parler en général, c'est la douceur qu'il faut d'abord mettre en usage : l'on n'est autorisé à employer les remèdes violents, qu'à l'extrémité, et quand on ne peut faire mieux. La douceur produit toujours son effet, quand on a affaire à des esprits raisonnables et à des cœurs bien faits. Comme il s'agit d'abord de leur faire connaître leur tort, et d'obtenir d'eux l'aveu de leur faute, on en vient aisément à bout, quand on sait gagner leur confiance et s'attirer leur affection. La vérité, quoique fâcheuse, se fait jour partout, quand elle n'est point armée de rigueur ; quand l'esprit de charité, et des manières engageantes lui ont préparé les voies, et qu'elles ont tempéré ce qu'elle a d'amer : on l'aime quand celui qui la fait connaître, sait lui-même se faire aimer. Ce sont alors nos fautes qui nous choquent, non les remontrances et les avertissements qui nous les découvrent. Tout ce que produisent ordinairement des avis assaisonnés de douceur, c'est d'inspirer la reconnaissance pour ceux qui les donnent, et le désir de la leur témoigner, en tâchant d'en tirer le profit qu'ils ont lieu d'en attendre.

C'est ce caractère de douceur que Jésus-Christ a voulu nous représenter en sa propre personne, et qu'il a constamment soutenu dans toute la conduite de sa vie. Il prend le nom d'agneau, et il en a la patience et la débonnaireté. Ennemi du

péché, il est venu non le punir, mais *l'ôter du monde*. Il semble négliger les justes *pour appeler les pécheurs. Il ne brise point le roseau déjà froissé, il n'éteint point la mèche encore fumante.* De toutes ses qualités divines, celle qu'il a le plus à cœur que nous imitions, c'est sa douceur et son humilité, vertus qui sont toujours compagnes ; *discite a me quia mitis sum et humilis corde*. Elles ont paru dans toute sa conduite à l'égard des pécheurs. La femme pécheresse, la femme adultère, Zachée, les Publicains en sont des exemples éclatants. Il n'est pas jusqu'au traître et dénaturé Judas qu'il ne tente de gagner par des traits d'une mansuétude inouïe, lui donnant le doux nom d'ami, au moment où le perfide vient consommer contre lui son sacrilège attentat. C'est là l'esprit de la loi nouvelle, loi de grâce et d'amour : et c'est suivant cet esprit que l'Apôtre exhorte ses coopérateurs dans le saint ministère, à employer la douceur dans les corrections et les peines. Que les maîtres du siècle, dit-il, que des hommes profanes se rendent redoutables pour rendre les autres meilleurs ; ils ne peuvent faire mieux à l'égard de gens qui ont *l'esprit de servitude dans la crainte ;* mais vous qui vous conduisez selon l'esprit, et l'esprit de Jésus-Christ, non selon l'esprit d'Héli, n'en usez pas ainsi : n'employez que des avis tempérés de douceur contre les infracteurs de la loi, *vos qui spirituales estis*, *ejusmodi instruite in spiritu lenitatis.*

Si les chefs des maisons religieuses tiennent souvent une autre conduite, ce n'est pas sans doute par mépris pour des exemples et des autorités si

respectables : mais parce qu'il en coûte à la nature d'y déférer. Il faut pour cela être humble, sensible, compatissant, patient, charitable ; au lieu que souvent on n'aime qu'à dominer, qu'on est dur, qu'on manque de sentiment ; qu'on ne veut que se faire craindre. On se met peu en peine des mauvais effets que produit une vigueur inconsidérée. Qu'elle révolte les esprits, qu'elle aigrisse les cœurs, qu'elle multiplie les fautes, en ajoutant la rébellion à la désobéissance formelle ; c'est l'affaire des coupables, dit-on, et non la nôtre. C'est à eux à souffrir, puisqu'ils le méritent : que n'ont-ils évité ce qui leur a attiré les justes punitions dont ils se plaignent ? Il faut réserver la douceur pour ceux dont la vie est sans reproche ; les autres ne feraient qu'en abuser. Qu'ils s'irritent, qu'ils éclatent, leur haine est impuissante contre qui a l'autorité en main : ils nous craindront, s'ils ne peuvent nous aimer ; et il est encore mieux pour nous qu'ils aient à nous craindre, que s'ils pouvaient penser que nous les craignons. Prétextes frivoles, qui ne peuvent abuser que de mauvais cœurs : maximes odieuses que pourraient adopter des tyrans ; mais qui conviennent peu à des hommes que le seul esprit de religion doit conduire, qui portent la qualité de pères et qui doivent en avoir les sentiments.

Mais malgré tout ce que je viens de dire, il n'est que trop vrai que la douceur est souvent un moyen insuffisant pour corriger, et qu'on n'en retire d'autre fruit en l'employant inutilement, que d'acquérir le droit de mettre en usage la sévérité,

remède nécessaire et le seul efficace à l'égard d'une infinité de religieux. L'homme est enclin au mal, dit l'écriture, depuis le moment qu'il commence à se connaître, *in malum pronus ab adolescentia sua.* Tout le porte au vice, et l'éloigne de la vertu : esclave de ses passions, idolâtre de lui-même, il n'a qu'à suivre son penchant, et tous ses pas seront autant de chutes, ou d'écarts. A un si grand mal quel remède, sinon de se contrarier soi-même, de se combattre, de se renoncer ? Mais où trouver pour cela assez de courage et de force dans un fond gâté et corrompu ? Qui s'aimera assez, pour se haïr ainsi soi-même ? Il faut donc que d'autres y suppléent, qu'ils emploient pour nous, malgré nous, une rigueur que nous ne pouvons nous résoudre à exercer ; que sans écouter nos plaintes, ils n'aient égard qu'à nos besoins ; et que pour guérir des plaies profondes, que des palliatifs ne feraient qu'entretenir, ils s'arment du fer et du feu. Voilà le fondement de la sévérité religieuse, voilà ce qu'on s'est proposé dans ces statuts, ces règles, ces pratiques pénibles établies dans les cloîtres ; moyens qui tout rigoureux qu'ils sont, seraient encore de peu d'usage, s'il n'y avait des personnes préposées pour les faire employer. Car il ne suffit pas qu'une règle soit sévère, si l'on ne prend les voies les plus efficaces pour la faire observer. Les vœux, les règlements, les ordonnances n'ont qu'une autorité inanimée, et dépourvue de force, si on ne lui en prête d'ailleurs : ce ne sont là que des guides qui nous

montrent le chemin qu'il faut prendre ; mais comme c'est un chemin rude et étroit, il faut nous contraindre à y marcher ; nous redresser quand nous nous égarons, nous relever quand nous tombons : nous presser quand nous nous relâchons, et recourir pour cela à une salutaire violence.

Un champ n'est point fertile, précisément parce qu'il est situé dans un bon terroir ; parce qu'il a le soleil, les pluies, et toutes les saisons à souhait : il faut que la charrue lui ouvre le sein ; il faut qu'une main soigneuse lui arrache impitoyablement ces malheureuses productions, les ronces et les mauvaises herbes qu'il pousse sans cesse, et qui le défigureraient s'il était sans culture. Telle serait une communauté religieuse, qui n'aurait pour être sainte, que les moyens de sanctification que la règle lui fournit ; les sacrements, les instructions, les prières, les pénitences : tout cela servirait de peu, si elle n'était gouvernée par un chef ferme, et attentif à faire pratiquer ces moyens, à punir les fautes, à déraciner les abus, et à employer pour cela la sainte rigueur des plus rudes corrections, quand il ne peut en venir à bout par de plus douces voies. Tel est l'emploi des supérieurs ; et il ne leur faudrait que bien approfondir des vérités si solides pour s'animer du courage nécessaire pour remplir sur cela leurs devoirs.

S'ils n'ont que des vues si raisonnables en exerçant la sévérité, ils ne doivent pas craindre de rendre leur ministère odieux. La sévérité n'est

pas toujours une marque de haine, non plus que la douceur une marque d'amour. Qu'est-ce que haïr, dit Saint-Augustin ? C'est vouloir du mal, *est velle alicui malum*. Qu'est-ce qu'aimer ? C'est vouloir du bien, *est velle alicui bonum*. Or comme les biens et les maux sont tantôt réels et tantôt apparents, de là vient que souvent on les confond, et que l'amour a les effets de la haine, et la haine les effets de l'amour. C'est aimer le malade que de lui causer une douleur qui doit opérer sa guérison : il se plaint, il crie ; mais une main habile et amie n'en fait pas moins l'incision. C'est pour cela que le Saint-Esprit nous apprend qu'un père n'aime point son fils lorsqu'il lui épargne les verges, *qui parcit virgœ, odit filium suum*. Dieu, le meilleur des pères, n'emploie-t-il pas souvent les plus durs châtiments à l'égard de ceux qu'il aime et qu'il veut sauver ?

Ne craignez donc pas de pratiquer dans l'occasion une sévérité si louable dans son principe, et si utile dans ses effets. N'écoutez point une fausse compassion, qui dégénérerait en une cruauté véritable. Sollicitez, pressez, réveillez les lâches, rendez-vous saintement importune, *insta opportune, importune*. Reprenez avec liberté les réfractaires ; employez à leur égard prières, reproches, menaces ; tantôt suppliante, tantôt courroucée, toujours animée de la douleur de leurs fautes, et du désir de leur amendement ; *argue, obsecra, increpa*. Ne vous contentez pas toujours d'infructueux avis, et de froides remontrances. Le grand prêtre Héli en faisait de telles

à ses deux fils : pourquoi tenez-vous, leur disait-il, une conduite si peu digne du saint ministère que vous exercez ; *quare facitis res hujuscemodi ?* Vous donnez lieu à mille mauvais bruits, qui vous font tort, et qui m'affligent ; *non enim est bona fama quam audio* : corrigez-vous, mes enfants, *nolite filii mei*. Ce zèle louable en un sens, mais trop lâche et trop mou, ne lui fut compté pour rien. Il devait selon la loi, déférer les coupables aux juges, et poursuivre leur condamnation ; il ne le fit pas, et ce fut là son crime : il lui en coûta la vie, à lui et à ses enfants, et à quatre mille hommes d'entre le peuple, qui tombèrent sous le glaive des Philistins. Pourquoi cette sévérité de Dieu à l'égard d'Héli ? C'est qu'Héli n'avait pas été lui-même assez sévère à l'égard de ceux que sa qualité de père et de pontife l'obligeait de corriger, *eo quod noverit indigne agere filios suos, et non corripuerit eos.*

Mais cette sévérité, dira-t-on, n'est-elle pas capable de produire de mauvais effets ? elle n'inspire que la crainte, et la crainte seule ne nous rend point vertueux. Elle peut nettoyer les dehors du vase ; mais le dedans pourra toujours être plein de corruption. Elle fait des hypocrites, non des justes. Il faut laisser la crainte aux esclaves, et ne conduire les enfants de lumière que par l'amour. Tout cela est plus spécieux, qu'il n'est solide. La sévérité ne produit que la crainte : mais la crainte est le commencement de la sagesse, en ce qu'elle réforme du moins l'extérieur ; et c'est toujours quelque chose : les

supérieurs qui ne sont juges que du dehors, doivent s'en contenter en attendant mieux. Les vertus apparentes édifient, comme les plus solides et les plus sincères, et peuvent être utiles, même en trompant. Ne gagnât-on autre chose par la sévérité que d'arrêter le mauvais exemple, et faire que l'ordre domestique soit gardé, ce serait avoir procuré un grand bien. La sévérité n'est qu'une ressource qu'on emploie, faute de moyens capables de produire de plus nobles effets. Il ne tient qu'à ceux qui l'éprouvent de s'en mettre à couvert en remplissant leurs devoirs sans s'y faire contraindre. Que les conviés viennent de plein gré au festin ; et le père de famille s'abstiendra d'envoyer ses serviteurs, pour les y faire entrer par force.

Cependant il serait à souhaiter que ceux qui négligent cette sévérité, n'eussent pas de plus mauvaises excuses pour se dispenser d'en user. Mais si l'on mollit, si l'on dissimule, lorsqu'il faudrait agir avec rigueur, cela ne vient dans la plupart que d'une crainte lâche, ou d'une politique très humaine. Je dis d'une crainte lâche. On se laisse effrayer aux suites que peut avoir le zèle, quand on le pousse un peu loin. On prévoit, ou plutôt on s'imagine que la paix domestique en sera troublée ; que les coupables éclateront en plaintes, qu'ils se feront des appuis pour se soustraire à l'obéissance ; qu'ils décrieront notre gouvernement ; qu'ils se porteront pour accusateurs contre nous, comme coupables d'injustice, de tyrannie ; qu'ils n'oublieront rien pour

affaiblir ou anéantir une autorité dont ils auront trop senti le poids. On croit au contraire qu'une conduite plus modérée, c'est-à-dire une véritable lâcheté, préviendrait tous ces dangers, et n'en serait cependant pas moins efficace : on l'appelle charité, prudence. On s'autorise de l'exemple de ceux qui par les seules manières douces, maintiennent la paix et l'union dans leurs maisons, gagnent tous les cœurs ; et se font par là une réputation si avantageuse, que tout le monde voudrait vivre sous leurs lois.

Illusion dont on se détromperait bientôt si l'on se conduisait par les lumières de la foi, et les principes de la religion. Est-il question de craindre, quand il s'agit de soutenir les droits de Dieu, et de combattre pour ses intérêts ? *S'il est pour nous, qui sera contre nous ?* N'a-t-on pas dû s'attendre à tout ce qu'on voit arriver, dès qu'on a su qu'on avait des hommes à gouverner ? Quand vous avez été mise en possession de votre emploi, n'y avez-vous pas été placée comme un mur d'airain, pour vous opposer à tous les désordres et à tous les scandales ? Ne portez-vous le glaive de l'autorité que comme une marque d'honneur, ou un instrument inutile ? Pouvez-vous ignorer cette parole de S. Paul si connue : *Si je plaisais aux hommes, je ne serais plus serviteur de Jésus-Christ ?* Vous couvrez du nom de charité une timide condescendance. Si c'était une *véritable charité, elle bannirait toute crainte,* et on vous verrait plus de courage que vous n'en avez. Si c'était la charité de Jésus-

Christ, elle ne serait pas contraire au zèle que vous devez avoir pour la maison du Seigneur ; et elle vous armerait comme lui d'une juste rigueur contre ceux qui la profanent par l'irrégularité de leur vie. Vous voulez conserver la paix ; mais si un peu de sévérité la trouble, elle ne troublera cette paix que pour lui en procurer une meilleure. Car quelle paix s'agit-il de conserver ? Une paix fausse et dangereuse qui n'est point une paix, *pax et non erat pax* ; une paix qui assure l'impunité à la licence : une paix trompeuse, semblable à ces calmes qu'on éprouve sur mer, souvent plus à craindre qu'une violente tempête.

Mais que dirons-nous de ceux qui par des vues d'une honteuse politique s'autorisent dans leur lâcheté ? De ceux qui par un excès de prévoyance, s'abstiennent de réprimer les abus, pour éviter de faire des mécontents, qui pourraient un jour, lorsqu'on sera sorti de charge, se ressentir des chagrins qu'on leur a donnés ? De ceux qui poussés d'une secrète ambition, tâchent par une douceur affectée de s'attacher ceux qui ont le plus besoin d'indulgence, de s'en faire des partisans, et de se ménager ainsi de loin des suffrages qui pourront leur être utiles dans l'occasion ? De ceux qui de temps en temps donnent à dessein quelque exemple de sévérité, pour éviter le reproche d'être lâches ou trop faciles : mais qui n'exercent ces rigueurs que sur des gens sans conséquence, qu'on peut maltraiter sans risque, et dont on méprise les plaintes ; tandis qu'on épargne ceux

qui pourraient parler haut, qu'on a pour eux des ménagements infinis, qu'on n'ose leur rien dire, et qu'on leur passe tout.

Ces exemples sont rares, je l'avoue, et je m'assure que vous n'en donnerez jamais de tels : mais on peut négliger les corrections par des motifs plus spécieux, sans être pour cela plus excusable. Car quel que soit le principe de cette tolérance, quels maux ne cause-t-elle pas ? L'ordre et la régularité sont bannis d'une maison, dès que l'impunité s'y introduit ; la qualité de supérieur n'est qu'un vain nom, l'obéissance une vertu en idée, les saintes lois de la religion n'étant plus aidées de la crainte des peines, sont sans force et sans vigueur. La licence n'a plus de frein ; elle s'accroît, et prend tous les jours un nouvel empire par le grand nombre des coupables qui s'appuient mutuellement. Faible et timide, elle se cachait d'abord, et gardait des mesures : mais devenue hardie quand rien ne l'arrête, elle domine et donne la loi. Les abus passent en coutume, et la coutume, dit Saint Grégoire, devient un droit qu'on croit légitime, *peccandi consuetudinem peccandi jus esse putant.* Ce malheureux poison gagne jusqu'aux parties les plus nobles et les plus saines du corps religieux. On ne peut tenir contre la force impérieuse de l'exemple ; les plus réguliers, après quelque résistance, se laissent entraîner au torrent. La crainte de passer pour singuliers leur fait suivre le train commun, et se ranger avec la multitude.

Ce qui est encore plus déplorable, c'est que

cette funeste contagion devient à la longue un mal presque sans remède. Car quel embarras ne prépare pas un supérieur trop indulgent à celui qui lui succédera, supposé que celui-ci ayant du zèle, et voulant remplir ses devoirs, entreprenne de rétablir la discipline, et de faire succéder l'ordre à la confusion ? Comment s'y prendre pour défricher un champ depuis longtemps sans culture ? Quelle résistance ne trouvera-t-il pas dans des gens accoutumés à tout faire impunément ? Comment redonnera-t-il de la force à des lois et à des usages qu'une espèce de prescription semble avoir abolis ? On traitera d'innovations toutes les saintes pratiques qu'il voudra remettre en vigueur ; on paraîtra étonné qu'il prétende que des religieux vivent en religieux. S'il emploie les remontrances, les corrections, les peines, c'est un homme inquiet, entreprenant, insupportable, qui abuse de son pouvoir, un réformateur qu'un faux zèle aveugle ; il aliène tous les cœurs, on ne peut durer avec lui ; tout était auparavant en paix, et tout va maintenant être en désordre. Que fera-t-il dans une situation si embarrassante, s'il ne se sent un courage et une patience à toute épreuve ? Dieu veuille que rebuté de tant d'obstacles, et intimidé par une révolte si générale, il ne fasse pas comme ces pilotes, qui vaincus par la violence de la tempête, abandonnent le vaisseau, et le laissent aller au gré des vents !

---

# LETTRE IX.

**Règles qu'il faut observer dans les corrections.**

Les corrections ont cela de commun avec la plupart des autres remèdes, qu'elles ne sont jamais indifférentes, et qu'elles deviennent profitables ou nuisibles selon qu'on en use bien ou mal. Il faut donc les employer à propos, et y observer certaines règles. Voici celles que je juge qu'on doit se prescrire :

1° Choisir le temps et l'occasion propres pour les faire. L'homme est inconstant et variable : ses dispositions intérieures dépendent des moindres circonstances où il se trouve ; il a de bons et de mauvais moments ; il faut les connaître et les savoir saisir, parce que de là dépend l'efficacité des remèdes que vous mettrez en usage pour le corriger. Une remontrance révoltera en un temps, qui aurait été bien reçue dans un autre temps. Vous parlerez en vain à un esprit aigri, chagrin, rempli de fiel et d'amertume. Laissez-lui le loisir de revenir et de se calmer ; vous le trouverez docile, et il vous écoutera. A parler en général, le temps qui suit immédiatement la faute, n'est pas le temps propre à la correction. Il faut attendre que les réflexions et les remords agissant sur le coupable, lui éclairent l'esprit, et lui faisant voir son tort, préparent

les voies aux réprimandes qu'on a à lui faire, et disposent son cœur au repentir.

2° Etudier les divers caractères des esprits, pour appliquer à les ramener, les moyens les plus convenables. Il en est qui veulent être gagnés par la douceur ; il en est qu'il faut subjuguer par la force. Il en est de timides qui ne négligent la vertu, que parce qu'ils en craignent les rigueurs ; il faut les encourager. Il en est de turbulents, d'audacieux, qui se prévalent de l'indulgence qu'on a pour eux ; il faut tenir à leur égard une conduite ferme, et ne leur rien passer. Il en est de vains et de présomptueux ; il faut les tenir bas et les humilier. Il en est de lâches et de tièdes ; il faut les presser, les réveiller par de fréquentes et vives exhortations. Il en est d'inconstants et de légers ; il faut tâcher de les fixer, en les veillant de près, et les tenant toujours en haleine. Il est même quelquefois à propos de prendre chacun par son faible, pour faire servir jusqu'aux défauts, à l'acquisition des vertus. Employer par exemple les motifs d'honneur, pour persuader un esprit vain ; témoigner de la bienveillance à ceux qui ont le cœur bon : flatter ceux qui s'aiment eux-mêmes ; piquer d'émulation les ambitieux ; vanter le mérite de ceux qui aiment les louanges. Ce sont là tous moyens humains, je le sais : mais c'est une première voie pour les conduire à quelque chose de plus parfait, et les faire agir par de plus nobles vues. C'est imiter en quelque sorte Jésus-Christ lui-même, le souverain médecin des âmes, qui pour

s'insinuer dans l'esprit de cette pécheresse de Samarie qu'il voulait gagner, dissimule à dessein ses faiblesses, lui donne occasion de faire briller son esprit, et consent à satisfaire sa curiosité, pour l'amener par ces saints artifices à la connaissance des mystères du salut.

3° Ne pas se faire une loi de punir toutes les fautes : il s'en commet trop, et ce serait entreprendre plus qu'on ne peut, ce serait outrer la sévérité, et se rendre odieux en pure perte. Il faut passer quelque chose à la fragilité humaine, et ne pas oublier de quelle boue nous avons été formés. Il est une indulgence de faiblesse qu'il faut toujours éviter ; il en est une de prudence que la raison veut souvent qu'on pratique. C'est une manière de corriger, que de faire sentir qu'on pourrait punir, et que par bonté ou par discrétion on ne le veut pas. Ainsi en use le Seigneur lui-même envers son peuple, dit le prophète : il lui montre de loin ses fléaux, non pour le frapper, mais afin qu'il les évite ; *dedisti metuentibus te significationem, ut fugiant a facie arcus.* On n'est plus sensible aux corrections trop réitérées : on s'y accoutume à la longue, on les méprise, parce qu'elles n'ont plus rien de piquant. Sachez faire choix des fautes qu'il faut nécessairement relever, et ne pas laisser impunies. Telles sont celles qui éclatent, et qui scandalisent ; celles qui peuvent avoir des suites, produire, par exemple, la désunion, introduire des nouveautés, dégénérer en abus. Telles sont souvent celles qu'on estime les plus pardonnables, parce qu'elles sont légères.

C'est pour cela même qu'il faut en faire de temps en temps l'objet d'une juste sévérité ; parce que c'est par les petits manquements que le relâchement commence ; et que vous vous épargnerez la douleur d'avoir à punir l'infraction des plus importantes règles, si vous faites en sorte qu'on ne viole pas toujours impunément les plus petites.

4° Ne point punir par passion. Il est *un manteau de zèle* dont parle l'Ecriture, sous lequel se déguisent souvent les passions humaines : et surtout le zèle de la discipline régulière qui couvre dans plusieurs de ceux qui gouvernent, des passions très condamnables. Tantôt c'est l'aversion, l'antipathie. Une personne déplaît sans qu'on sache pourquoi : c'en est assez pour qu'on ne lui souffre rien, qu'on la chicane sur tout, qu'on lui fasse un crime de n'être pas douée de qualités aimables, et d'avoir de ces défauts naturels dont on ne se défait qu'avec la vie. Tantôt c'est esprit de vengeance. On a lieu de se plaindre d'un religieux qui en use mal envers nous, qui est peu complaisant, peu respectueux : il est en effet digne de blâme, et coupable envers Dieu qu'il outrage dans la personne de son ministre : mais en le punissant, est-ce Dieu qu'on cherche à venger ? Peut-être le croit-on ainsi : mais bien souvent on s'abuse, et on confond ses propres intérêts avec ceux de Dieu. Si Dieu était seul offensé, le zèle qu'on témoigne ne serait ni si vif, ni si implacable : combien reçoit-il d'injures plus réelles, plus criantes, sur lesquelles on est tranquille, et qu'on juge à peine dignes

d'attention ? Cet esprit de ressentiment et de haine n'est pas tellement caché dans l'intérieur, qu'il échappe à la malignité de ceux qui nous observent; et combien leur paraît-il condamnable, et contraire non seulement aux lois divines, mais même aux lois humaines ? Car il est accompagné d'une sorte de lâcheté, dont les hommes du siècle qui ont des sentiments d'honneur ne sont point capables. S'ils ont une querelle à venger, ils croient ne pouvoir, sans se déshonorer, profiter de la faiblesse d'un ennemi hors d'état de se défendre ; mais on se prévaut de la qualité de supérieur pour gourmander, pour rabaisser ceux dont on est mécontent. Si tout était égal de part et d'autre, on s'observerait, on mesurerait ses démarches, peut-être prendrait-on le parti de dissimuler et de se tenir en repos : mais l'avantage est tout d'un côté ; celui qu'on maltraite n'oserait repousser l'injure, soit par religion, soit par crainte ; il faut qu'il boive le calice sans se plaindre : on peut lui tout dire et tout faire impunément. N'est-il pas indigne qu'on abuse du privilège du rang, pour contenter une passion, qu'on réprimerait par vertu, ou par raison, si on était dans une autre place.

Tantôt on accompagne les corrections de colère et d'emportement ; ce qui, selon le Saint-Esprit, les rend absolument inutiles, *est correctio mendax in ira.* Elles irritent, et ne corrigent pas : elles enveniment la plaie, au lieu de la guérir. Elles inspirent souvent plus de mépris que de crainte pour celui de qui on les reçoit. Et que

voulez-vous en effet qu'on pense d'une personne établie pour gouverner les autres, qui sait si peu se gouverner elle-même, qui veut être respectée, et respecte si peu les règles de la modération et de la charité ; qui s'emporte en des vivacités indécentes ; qui se répand en invectives et en paroles choquantes ; qui oublie et les bienséances de sa charge, et la sainteté de son état? Cependant il faut convenir qu'avec de grandes vertus, on peut avoir un penchant naturel à la colère : mais s'il est toujours important de la réprimer, c'est surtout dans les occasions dont je parle. S'il faut du temps pour apaiser les mouvements tumultueux de cette passion, prenez tout celui qui vous sera nécessaire, *date locum irœ,* et différez la correction, jusqu'à ce que votre cœur ait recouvré le calme, et que la raison qui doit seule y dominer, ait repris le dessus. Sans cela on risque visiblement d'excéder, et de dire ou faire plus qu'il ne faut : on se prépare de fâcheux repentirs, qui engagent souvent à des réparations humiliantes.

Je sais qu'il y a des personnes à qui ce conseil, quoique très sage, paraîtra impraticable : gens timides par tempérament, et pacifiques jusqu'à l'excès, qui sont sans vigueur, s'ils ne sont irrités, et à qui l'indignation seule peut donner assez de courage pour parler avec force, et agir avec autorité quand il en est besoin. Mais ce que j'ai dit, n'en est pas moins vrai. C'est à eux à se faire la violence nécessaire pour exécuter par devoir et par raison, ce qu'un peu d'émotion

leur faciliterait ; et pour préférer un zèle sage et mesuré, à l'impétuosité d'une passion aveugle, qui pourrait les pousser au-delà des bornes de la charité et de la justice.

5º Témoigner en punissant, qu'on ne punit qu'à regret. Il y a de mauvais cœurs, qui s'applaudissent du mal qu'ils font. Le chagrin des autres fait leur joie : et peu s'en faut qu'ils ne souhaitent que les fautes se multiplient, pour goûter plus souvent le plaisir d'imposer des peines. Qu'on ne puisse jamais vous soupçonner d'une si indigne malignité. Faites le bien par inclination, et le mal par nécessité. Ne punissez que quand vous y serez forcée, et par la nature des fautes, et par les engagements de votre emploi. Si les corrections que vous ferez, sont sensibles aux personnes qui les recevront, paraissez encore plus sensible vous-même, et à la douleur qu'elles leur causent, et aux manquements qui l'auront attirée. Prenez les sentiments de S. Paul, et dites aussi sincèrement que lui : *Qui est faible, sans que je ressente ses faiblesses ; qui est scandalisé, que je ne brûle ?* Alors les coupables n'ayant à se plaindre que d'eux-mêmes, n'auront pour vous que des sentiments raisonnables et avantageux : vous les gagnerez, au lieu de les révolter ; ce qui vous mettra en droit de dire avec le même apôtre : Je me réjouis, non de vous avoir contristés ; mais de ce qu'un salutaire repentir est le fruit de la tristesse que je vous ai causée : *gaudeo non quia contristati estis, sed quia contristati estis ad pœnitentiam.*

6º Punir secrètement les fautes secrètes, et

publiquement les publiques. La justice le demande ainsi. Quoique coupable aux yeux de Dieu, si je ne le suis pas aux yeux des hommes, j'ai droit à ma réputation. Quelque autorité que vous ayez sur moi, vous devez l'épargner ; c'est un bien qui doit vous être sacré, qui n'est point en votre disposition, et que vous ne pouvez me ravir sans injustice. Dès que mon péché est secret, il ne doit être nuisible qu'à moi seul ; gardez-vous en le rendant public d'en faire un sujet de scandale préjudiciable à mes frères. Contentez-vous alors d'observer ce que Jésus-Christ ordonne, *corripe eum inter te et ipsum solum.* Reprenez-moi en particulier, humiliez-moi, imposez-moi de rigoureuses pénitences ; je n'ai rien à dire ; c'est à moi à me soumettre, et même à vous tenir compte de votre discrétion, et de votre charité. Mais si la faute est publique et connue, il faut que la punition le soit pareillement. Saint Paul l'a décidé expressément, écrivant à Timothée, *coram omnibus argue, ut cœteri timorem habeant.* C'est une réparation qu'on doit à la communauté pour le mauvais exemple qu'on lui a donné ; il serait contagieux sans cela ; une correction publique est le seul préservatif propre à en prévenir les effets. Elle montre la faute dans toute sa laideur, elle intimide ceux qui seraient tentés d'en commettre de semblables ; elle fait au supérieur une réputation de justice qui lui est nécessaire pour maintenir son autorité. Surtout elle empêche la prescription dont les religieux lâches voudraient se faire une excuse : car quelque

fréquentes, et quelque considérables que soient les infractions des règles, elles n'autorisent personne dès que, loin de les tolérer, on est dans un usage constant d'imposer des peines, et des peines publiques à ceux qui y tombent.

7° Ne pas négliger les corrections à l'égard même des incorrigibles. Ce nom ne convient nullement à tous ceux à qui on le donne. Il y en a qui ne sont réputés incorrigibles, que parce qu'on ne travaille pas à leur correction, ou qu'on y travaille mollement, ou qu'on n'y travaille pas constamment. On se rebute dès le commencement de l'ouvrage : on cesse d'espérer, lorsqu'on n'a encore employé qu'une partie des moyens qu'on a en main. Les médecins du corps peuvent en cela servir de modèle aux médecins des âmes. Ils n'abandonnent les cures qu'ils ont entreprises, que lorsqu'ils ont épuisé sans succès tous les secrets de leur art ; et que la mort du malade rend leur science et leurs efforts inutiles. Ceux qui devraient les imiter en cela, n'ont pas tant de confiance, ils perdent courage bien plus tôt. D'où vient cette différence de conduite ? Oserai-je le dire ? C'est qu'on paie les soins des uns, et que les peines des autres sont gratuites : l'esprit d'intérêt fait tenter l'impossible ; une charité faible fait trouver impossible ce qui ne l'est pas. Mais n'est-il pas honteux d'avoir à se reprocher des sentiments si peu généreux ? N'est-ce pas une récompense infiniment préférable, que le plaisir de gagner une âme qui doit vous être

plus chère que tout, puisque c'est l'âme de votre frère, *Lucratus eris fratrem tuum.*

Pour s'excuser, on en revient toujours à dire qu'il est inutile de tenter ce que l'expérience fait voir être impossible. Mais quand il y aurait en effet de l'impossibilité, dit saint Chrysostôme, et que vous n'auriez rien à attendre de votre industrie et de vos efforts : devez-vous tout abandonner ? Voyez, dit-il, comment en usent les parents envers leurs enfants malades à l'extrémité ; comme ils sont assidus auprès d'eux ; comme, au lieu de se contenter de plaintes et de larmes inutiles, leur tendresse naturelle leur suggère sans cesse ou de nouveaux remèdes, ou de nouveaux soulagements ; comme leur espérance ne s'éteint qu'avec la vie de ceux qu'ils aiment. Usez-en de même envers des âmes, dont vous avez peut-être cru sans fondement le salut désespéré. Réitérez les mêmes remèdes, employez-en de nouveaux, recourez à des prières ferventes qui obtiennent du ciel leur conversion. Ce qui n'opère rien dans un temps, devient efficace dans un autre ; ou parce que Dieu verse dans les âmes des grâces plus abondantes, ou parce qu'il trouve en elles de plus favorables dispositions. Ceux qu'on appelle incorrigibles, ne le sont souvent que parce qu'on les croit tels. Lorsqu'on s'est formé d'eux cette idée, on se contente de gémir sur leur état ; et on s'en tient là ; plus d'avis secrets, plus de remontrances charitables, plus même de corrections, ni particulières, ni publiques. On ne leur témoigne que froideur, indifférence, rebut. On les regarde de

mauvais œil, on les fuit, on les traite presque en excommuniés : on ne s'avise plus de ce qu'ils font ou ne font pas : on les abandonne à eux-mêmes. On les traite à peu près comme ces malades désespérés à qui on laisse suivre leur goût dépravé dans l'usage de la nourriture, et manger ce qui leur est nuisible comme ce qui leur profiterait. De là naît en eux la pusillanimité, le chagrin, le dégoût de leur état, le désespoir.

Or sont-ce là des dispositions à rentrer en eux-mêmes, à revenir à Dieu, à profiter de ses grâces ? Se relèveront-ils si on ne les aide, si on ne les encourage, si on ne les soutient ; si on ne fait à leur égard ce que fit ce charitable Samaritain en faveur de l'homme couvert de blessures, qu'il trouva étendu sur le chemin de Jéricho ? D'autres aussi bien que lui le virent, et en particulier un Lévite, engagé par état aux œuvres de charité : mais il aima mieux croire ses maux incurables, que prendre la peine de l'assister, *viso eo præteriit.* Combien voit-on de supérieurs, qui dans de semblables cas se conduisent de même ; qui, à la vue des plaies mortelles que le péché à faites dans certaines âmes, ferment leurs entrailles à la compassion, se refusent aux secours qu'on doit attendre d'eux, et se font un cœur de bronze aux misères spirituelles de leurs propres enfants ? Gardez-vous de les imiter. Qu'une charité patiente à toute épreuve vous anime et vous soutienne, quand il faudra entreprendre de pareilles guérisons. Faites-en votre principal soin : laissez toute autre

affaire pour celle-là ; et *abandonnez, s'il le faut, les quatre-vingt-dix-neuf brebis dans le désert, pour courir après celle qui s'est égarée.* Cherchez-la avec empressement ; poursuivez-là sans relâche, ne l'effarouchez point par des clameurs menaçantes ; flattez-la plutôt que de la punir quand vous l'aurez retrouvée, et méritez par cette conduite sage et modérée la gloire et la consolation de pouvoir bientôt dire comme le bon pasteur : Félicitez-moi d'avoir retrouvé ma chère brebis que je croyais perdue sans ressource ; *congratulamini mihi quia inveni ovem quam perdideram.*

---

## LETTRE X.

### De la Fermeté, et des défauts qui lui sont opposés.

Tout ce que j'ai dit sur le sujet des corrections serait inutile, si dans ce que le devoir prescrit à cet égard aux supérieurs, ils manquaient de force, de courage et de constance ; qualités qui sont toutes renfermées dans ce que j'appelle ici fermeté. Il faut l'acquérir par étude, si on ne la possède pas par tempérament. Sans elle, le gouvernement est faible, les lois sans vigueur, et l'autorité la plus respectable devient un objet de

mépris. Entrons dans un détail qui ne peut être que très instructif.

Il faudra vous faire obéir ; et vous ne trouverez pas toujours des esprits souples et dociles. On résistera, on disputera, on alléguera de frivoles excuses pour vous tromper ; on emploiera les ruses et les souplesses pour vous gagner ; on ira jusqu'à vous faire craindre une rébellion ouverte : défiez-vous alors de votre propre cœur, tenez ferme ; et que ni complaisance, ni crainte, ne vous fassent mollir.

Il faudra faire prévaloir un avis conforme à la raison et à la justice, dans lequel vous vous serez affermie par un long et sérieux examen, et après avoir pris conseil de gens sages et entendus. Mais cet avis sera combattu par des personnes ou peu consciencieuses, ou peu éclairées, que la passion ou l'intérêt guideront ; vous connaîtrez leurs fausses préventions, ou leurs artifices ; vous serez parfaitement convaincue que la raison est de votre côté ; ne sacrifiez point le bon droit et la vérité à la fausse crainte de passer pour opiniâtre.

Il faudra peut-être rétablir la régularité et le bon ordre dans une maison où un affreux relâchement se sera glissé ; signaler votre entrée au gouvernement par une réforme entière de plusieurs abus très condamnables ; réparer les négligences, ou les prévarications d'une devancière qui abandonnait ou trahissait ses devoirs. Tout vous prêchera sur cela vos obligations ; le zèle de la gloire de Dieu, l'intérêt de la communauté, le soin même

de votre réputation. Mais c'est un changement auquel vous trouverez mille contradictions. On vous représentera que vous tentez une chose impossible, que vous allez sans aucune espérance compromettre votre autorité, que des maux invétérés sont sans remède, que vous aigrirez les esprits sans changer les mœurs. Vous verrez une émotion et une espèce de soulèvement général, qui vous fera craindre quelque malheur encore plus grand que les désordres qu'il s'agira de corriger : soutenez-vous, et ne perdez point cœur parmi toutes ces tempêtes; laissez gronder l'orage autour de vous. Celui qui commande à la mer et aux vents, celui dont vous tenez la place, et dont vous ne faites qu'exécuter les ordres, ramènera le calme, et apaisera les flots mutinés.

On exigera de vous des choses que votre conscience ne vous permettra point d'accorder. On vous sollicitera pour obtenir, ou des emplois qu'on sera incapable d'exercer, ou des exemptions pour lesquelles on n'aura qu'une fausse délicatesse, ou de feintes indispositions. On vous demandera des congés ou des permissions qui vont au détriment de la discipline, qui blessent la pauvreté religieuse, et qui tireraient à conséquence, si on vous trouvait trop facile. Ne vous laissez ni surprendre, ni gagner ; que la honte d'un juste refus soit la peine de ces injustes demandes.

Il pourra arriver des démêlés entre vos inférieures ; il y aura des injures faites et rendues : chacune vous portera ses plaintes, exposera ses griefs, fera valoir son droit. Il faudra alors faire

la fonction de juge : faites-la sans crainte et sans partialité ; donnez le tort à qui l'aura ; décernez des peines, ordonnez des satisfactions. Que tout cela se fasse avec une parfaite intégrité, sans que l'amitié ou la faveur, sans que l'aversion ou les préjugés interviennent dans un jugement que l'équité seule doit régler.

Il ne sera pas impossible que vous voyiez en quelque occasion votre autorité foulée aux pieds, et votre personne même outragée par des rébellions éclatantes, par des emportements scandaleux. Que l'amour des croix ne vous fasse point oublier alors ce que vous vous devez à vous-même, ou plutôt ce que vous devez au grand maître que vous représentez. Renoncez à tout esprit de vengeance : mais après avoir bien épuré sur cela vos intentions, réprimez avec vigueur une pareille audace : qu'on ne se prévale pas contre vous d'une patience déplacée, qui ne serait plus une vertu. Punissez hardiment : c'est le conseil que saint Bernard donne pour de tels cas, *si insolentior coram te apparuerit, ulciscere injuriam tuam.* Car, ajoute-t-il, l'impunité produit l'insolence, et l'insolence est capable de se porter aux derniers excès, *impunitas ausum parit, ausus excessum.*

Il faudra dans quelques rencontres vous résoudre à certaines démarches hardies, à des coups d'éclat nécessaires ; comme serait par exemple, destituer de son emploi une personne autorisée dans la communauté, et qui y est en crédit. Cela fera du bruit, on vous condamnera sans vous

entendre : et quoique vous soyez en état de justifier votre conduite, et de montrer que vous n'avez rien fait que de juste, néanmoins certaines raisons de prudence ou des motifs de charité ne vous permettront pas d'expliquer les vues secrètes qui vous ont fait agir. Souffrez en silence les faux jugements qu'on fera sur vous ; Dieu connaît la justice de votre cause, et la droiture de vos intentions ; que cela vous suffise, en attendant que l'évènement ou le temps puissent tout éclaircir.

Voilà en partie en quoi consiste cette fermeté dont je parle, et les divers cas où l'on en doit faire usage. Mais pour en avoir une idée plus exacte, connaissez les défauts qui lui sont opposés, afin de les éviter. C'est la faiblesse, l'inconstance, la mollesse, l'excessive facilité. Les exemples vous les feront encore mieux connaître.

C'est le défaut de ces supérieurs changeants, inégaux, qui ne savent se fixer à aucun avis, qui varient en toute rencontre, veulent et ne veulent pas, forment des projets et les détruisent ; toujours flottants et irrésolus, parce qu'ils ne suivent d'autre règle de conduite que l'humeur et le mouvement de l'inclination présente.

Tels sont les supérieurs qu'on gagne ou qu'on tourne comme l'on veut, qui se livrent au premier venu, et qui adoptent sans autre examen tout sentiment qu'on veut leur inspirer. Capables de se conduire par leurs propres lumières, ils aiment mieux s'asservir à celles d'autrui ; exempts eux-mêmes de passions, ils se font les instruments de celles des autres ; et par là ils sont supérieurs

sans l'être, et beaucoup moins maîtres, que ceux qui dépendent d'eux.

Tels sont encore ceux qui pour réprimer la licence de certains particuliers, font des défenses générales, lesquelles gênent toute une communauté ; et font subir à tous sans exception la peine de manquements qu'on ne peut imputer qu'à un petit nombre. Conduite condamnable, de confondre ainsi les innocents avec les coupables ; car c'est contre ceux-ci uniquement qu'il faudrait sévir ; c'est pour eux seuls que devraient être ces gênantes défenses, puisque eux seuls y ont donné lieu : et effectivement on en userait ainsi, si on suivait son penchant et ses lumières. Mais il faudrait pour cela s'armer d'un courage dont on est incapable, attaquer sans ménagement des gens qui savent se faire redouter, et oser courir quelque risque pour venger à leurs dépens la régularité. Au lieu de cela, on prend un parti qui ne peut être suggéré que par la faiblesse, qui est d'assujettir aux mêmes règlements, et d'associer à la même peine ceux qui ne sont point répréhensibles avec ceux qui le sont.

Je mets aussi dans ce nombre ceux qui pour rétablir l'ordre, font des règlements très judicieux à la vérité, très sages, souvent très sévères ; qui pour leur donner du poids les font publier avec toutes les formalités requises : qui les multiplient sans cesse, en ajoutant de nouveaux aux anciens : mais qui en demeurent là, qui s'embarrassent peu si on les exécute, qui en voient tranquillement la transgression ; croyant avoir assez fait

pour la décharge de leur conscience, que d'avoir chargé celle des autres d'une foule de nouveaux engagements. Conduite pitoyable, qui n'est qu'un effet de la faiblesse du gouvernement : car de quelle utilité sont les lois, si on ne les observe, et que gagne-t-on en les multipliant sans cesse, que de leur ôter leur force, et les exposer aux mépris ? Vous voyez qu'on viole impunément les anciennes, que l'usage de tant de siècles, et la sainteté de leurs auteurs doivent rendre si respectables ; osez-vous vous flatter qu'on fera plus de cas des vôtres, et de tous ces règlements modernes, qui sont plutôt l'ouvrage d'une timide politique, que d'un zèle éclairé ? A Dieu ne plaise que je prétende excuser ceux qui se rendent coupables de ces infractions : mais puisque vous les avez prévues, et que vous ne vous êtes senti ni le courage ni la volonté de les empêcher, ne convenait-il pas que vous vous abstinssiez de ce surcroît d'obligations par vous imposées sans nécessité ni espoir d'aucun fruit, afin de ne vous pas rendre responsable de toutes les désobéissances et de tous les manquements, qui en seront les suites ? Si vous dites que de nouveaux abus, et de nouveaux désordres demandaient de nouvelles ordonnances pour être réprimés : je vous dirai pareillement qu'ils demandaient aussi que vous rendissiez utiles et efficaces ces moyens de réforme que vous jugiez devoir employer. L'un sans l'autre ne pouvait suffire : il ne faut statuer que ce qu'on prévoit ou qu'on espère devoir être observé ; et c'est ce que vous ne

faites pas, si vous n'êtes disposé à faire exécuter avec fidélité, ce que vous prétendez avoir ordonné avec sagesse. Enfin, pour tout dire en un mot : de deux choses à faire également nécessaires, vous n'en faites qu'une, parce qu'elle est aisée et ne coûte rien : et vous omettez l'autre, parce qu'elle est difficile, périlleuse, et qu'elle demanderait une vigueur et une fermeté que vous n'avez pas. Or, accordez cela si vous pouvez avec les engagements de votre emploi, et les lois de la conscience.

Mais quand je parle ici de la fermeté, il ne faut pas confondre la véritable avec la fausse. Celle-ci n'est qu'opiniâtreté, entêtement, présomption ; une inflexibilité qui ne plie jamais, une raideur qui se laisse plutôt rompre que de céder tant soit peu à la force. Gardez en tout un juste milieu : c'est en quoi consiste la vertu. Faites-vous une loi de vouloir fortement ce que vous avez raison de vouloir : mais aussi que des résolutions prises à la hâte ne soient point pour vous des engagements que vous n'osiez rompre. Quand je vous vois poursuivre avec constance un dessein que vous avez formé, je vous loue si c'est la sagesse qui vous l'a suggéré : mais si vous l'avez pris légèrement, vous êtes doublement coupable, et d'avoir embrassé un mauvais parti, et de le soutenir comme s'il était bon. Sachez plier dans l'occasion. Résistez toujours à l'injustice ; mais cédez quelquefois à l'importunité. Dissimulez ce que vous ne pouvez absolument corriger. C'est souvent un moyen de

conserver son autorité, que d'en sacrifier une partie. Ne prenez point pour courage et magnanimité, de fermer l'oreille à toute plainte, de rejeter toute excuse, d'être inébranlable à toute sollicitation. La raison veut qu'on préfère quelquefois le parti le plus sûr au plus honorable; qu'on recule, ou qu'on se détourne, quand on trouve sur sa route des barrières qu'on ne peut franchir. Voilà les correctifs dont il faut tempérer la fermeté pour en faire une vertu.

Je sais qu'elle n'en est pas pour cela d'une pratique moins difficile, et qu'autant elle est nécessaire à ceux qui gouvernent, autant plusieurs de ceux qui sont gouvernés s'en accommodent peu; qu'elle leur est à charge, et qu'ils passeraient plutôt à un supérieur un défaut considérable qu'une pareille vertu. Mais c'est pour cela même qu'on a besoin de cette fermeté pour se mettre au-dessus de la crainte qu'inspirent trop souvent les plaintes et les murmures des censeurs et des mécontents. Crainte qu'on surmontera sans beaucoup d'effort, si l'on fait attention qu'elle est peu religieuse, qu'elle est même honteuse et surtout mal fondée. Ceci mérite vos réflexions.

Je dis que cette crainte des murmures est peu religieuse. Car si on sonde bien son cœur, on trouvera qu'elle ne vient que d'un amour excessif de la réputation. Nous voulons être au gré de tout le monde, mériter des louanges, avoir autant d'approbateurs de notre conduite que nous avons d'inférieurs, être du moins à l'abri de tout blâme; en un mot, c'est notre propre gloire, ce sont nos

intérêts que nous avons à cœur quand nous voulons nous sauver des mauvais discours, non les intérêts de Dieu qu'on outrage en notre personne. Aussi voyons-nous que ceux qui sont les plus vifs et les plus sensibles aux traits injurieux de la critique, ne sont ni les plus vertueux, ni les plus zélés pour la gloire du Seigneur, mais ceux qui s'aiment le plus eux-mêmes.

Crainte honteuse, puisqu'elle nous dégrade en quelque sorte, qu'elle nous rend dépendants de ceux qui dépendent de nous : en nous obligeant comme il n'arrive que trop souvent, à trahir nos devoirs pour leur complaire, à nous mesurer dans nos démarches, à nous écouter dans nos discours, à ne vivre, à n'agir qu'à leur gré, à nous conformer à leurs goûts et à leurs humeurs : comme si nous avions vendu notre liberté, et asservi à leurs caprices l'autorité dont nous sommes revêtus.

Crainte surtout mal fondée. Car ou les plaintes qu'on fait sur notre manière de gouverner sont justes, ou elles ne le sont pas : si elles sont justes, il n'est pas question de les craindre, il faut y déférer ; convenir de bonne foi que nous avons tort ; réformer ce qu'on trouve de répréhensible dans notre conduite ; pardonner volontiers à nos censeurs la liberté qu'ils se donnent, et même leur en savoir gré, en vue du profit qui nous en revient. Et en effet, ils nous rendent service sans le vouloir. Leurs murmures nous servent de frein, et donnent des bornes à une autorité qui serait peut-être trop absolue, si elle n'était jamais traversée. Nous nous retenons, nous nous observons, quand

nous savons que nous avons autant de surveillants que d'inférieurs qui ne nous passeront pas la moindre fausse démarche. Si nous pouvions tout faire impunément, nous nous croirions tout permis. On aurait tout à souffrir de nous, si nous n'avions rien à souffrir des autres ; et l'autorité la plus légitime, par l'abus que nous en ferions, deviendrait entre nos mains une puissance arbitraire et une espèce de tyrannie.

Que si au contraire les plaintes qu'on fait sur notre sujet sont injustes, qu'avons-nous à faire que de les mépriser ? Qui sont après tout ces murmurateurs si redoutables ? Ce ne sont pas certainement les personnes les plus vertueuses. La vertu n'apprend point à contrôler les ordres d'un supérieur, à donner de sinistres interprétations à ses actions les plus louables, à lui attribuer des intentions qu'il n'a jamais eues, à relever ses défauts vrais ou imaginaires. Ces censeurs qu'on craint tant, sont tantôt des esprits bizarres, difficiles, intraitables, ennemis de toute subordination ; présomptueux, qui croient que tout leur est dû ; soupçonneux, qui prennent ombrage de tout ; délicats, qui se croient choqués de ce qui n'attire pas même l'attention de gens sages ; disons tout : ingrats, à qui une légère offense fera oublier mille services rendus. Tantôt ce sont des gens à qui la passion seule suggère tous les discours qu'ils tiennent : dans les uns c'est l'aversion qu'une secrète antipathie a formée, et qui fait qu'on envenime tout ce qui part d'un supérieur qu'on n'aime pas ; qu'on grossit ses plus

légers défauts, que tout paraît en lui excès, imprudence, égarement. Dans les autres, c'est le ressentiment de quelque prétendu tort. On croit avoir été maltraité sans sujet, on a été refusé d'une manière peu gracieuse ; les plaintes et les murmures sont la seule voie ouverte à la vengeance, on en profite, et l'on se satisfait. Dans ceux-ci c'est une basse et maligne envie : on vous voit à regret occuper la place que vous remplissez ; si on ne peut vous en faire descendre, on trouve du moins le moyen de vous la rendre désagréable, en décriant votre gouvernement. Dans ceux-là c'est l'immortification : on veut vivre à l'aise, et n'être point gêné ; on ne peut souffrir de remède à des maux qu'on aime, et on s'emporte contre le médecin qui emploie pour les guérir des moyens plus rudes qu'on ne le voudrait. Tels sont ceux dont on fait souvent dépendre sa réputation et son repos. En quoi on montre une pusillanimité bien différente des sentiments de l'Apôtre, qui disait avec une grandeur d'âme digne de lui : *mihi autem pro minimo est ut a vobis judicer, aut ab humano die,* pour moi je compte pour rien d'être jugé par les hommes. Et s'il méprisait les jugements humains en général, quel cas doit-on faire des jugements dictés par la passion, l'humeur, l'inquiétude, l'esprit d'indépendance ?

Après tout, que gagne-t-on à s'épuiser en efforts, et en précautions pour être à l'abri de toute plainte ? Observez-vous, contraignez-vous, portez la circonspection aussi loin qu'elle pourra

aller ; serez-vous pour cela à couvert du poison des mauvaises langues ? Vouloir contenter tout le monde, c'est tenter l'impossible. Autant de personnes qui composent une communauté, autant de génies et de goûts différents. Ce qui plaît à l'un déplaît à l'autre, chacun a ses vues différentes, des intérêts incompatibles avec ceux des autres. Il faut donc nécessairement que ce qui accommode celui-ci choque celui-là : inconvénient que vous n'éviterez jamais, quand vous auriez une sagesse et une habileté consommées. Le fameux Législateur du peuple de Dieu avait sans doute ces qualités : mais le garantirent-elles des marques de mécontentement, et des discours séditieux de cette race indocile dont Dieu l'avait fait conducteur ? Ne trouva-t-il pas des censeurs de sa conduite, jusque dans la personne d'une sœur, à qui sa rébellion attira du ciel un châtiment qui devrait servir d'instruction à toutes celles qui, poussées du même esprit, se donnent les mêmes libertés qu'elle ? Quel meilleur maître que Jésus-Christ ? Et de plus, il n'avait avec lui que douze disciples : cependant ne trouva-t-il pas un murmurateur dans le malheureux Judas, lorsqu'il condamna la sainte profusion de cette femme pieuse qui répandit des parfums sur la tête du Sauveur?

Mais enfin, en quoi peuvent vous nuire ceux qui n'ont d'autres armes à employer contre vous que d'impuissants discours, qu'ils n'osent même semer que dans l'obscurité ? *Quis vobis noceat si boni æmulatores fueritis ?* Qui est-ce qui pourra

vous être préjudiciable, vous dit l'Apôtre Saint Pierre, si dans ce que vous faites, vous n'êtes poussés que d'un zèle pur et sincère? *Si boni æmulatores fueritis?* c'est-à-dire, si vous avez en vue la gloire de Dieu, non la vôtre ; si vous avez à cœur qu'il soit fidèlement servi, au péril d'essuyer des contradictions, et d'éprouver tout ce que l'esprit de mécontentement peut suggérer de plus libre ; si vous savez tenir ferme contre les orages qui s'élèveront contre vous : vous souvenant qu'en défendant la chose du Seigneur, vous l'engagez à être lui-même votre défenseur? Savez-vous ce que vous devez uniquement craindre dans toutes ces épreuves? Ce sont les suites dangereuses d'une conduite molle, et trop attentive au péril. Elle vous rendra faible où il faudrait de la force ; elle vous liera les mains, où il faudrait agir avec liberté et avec vigueur. Pesez bien cette parole de l'ecclésiastique, laquelle est d'un grand sens : *noli fieri judex, nisi valeas irrumpere iniquitatem,* ne vous chargez point de faire les fonctions de juge, si vous ne savez combattre l'injustice. Et pourquoi? Il en rend une raison qui prouve parfaitement ce que j'ai avancé : *ne forte extimescas faciem potentis, et ponas scandalum in æquitate tua,* pour ne pas vous livrer à de lâches craintes, qui seraient une pierre d'achoppement capable de vous arrêter dans votre course ; qui refroidirait votre zèle, qui rendrait inutiles tous les efforts que vous feriez pour maintenir l'ordre, et soumettre les réfractaires au joug de l'autorité ; et qui enfin, pour tout fruit de votre lâcheté, vous

attirerait le mépris des personnes que vous auriez eu la faiblesse de craindre ou de trop ménager.

---

## LETTRE XI.

### De la Prudence des supérieurs.

Il est temps de vous parler de la plus importante et de la plus nécessaire de toutes les vertus requises pour le bon gouvernement, qui est la prudence. Mais comme elle est aussi peu connue, qu'elle est mal pratiquée, je commencerai par vous en donner une exacte notion. J'en distingue de deux sortes, l'une fausse, que l'Ecriture appelle *la prudence de la chair,* ou *la prudence du siècle ;* l'autre véritable, qui est celle que Jésus-Christ recommande sous le nom de *prudence du serpent.*

La première doit être évitée comme un vice réprouvé de Dieu ; parce que, encore qu'elle aille à ses fins et qu'elle réussisse, ce n'est jamais que par des voies obliques et des moyens peu légitimes. C'est cette prudence qu'on appelle ruse, artifice, politique, ou plutôt ce qu'il faudrait souvent nommer duplicité, fourberie, mauvaise foi. Feindre des vues et des sentiments qu'on n'a pas ; cacher une haine véritable sous les dehors d'une amitié simulée ; s'insinuer dans

les esprits par de basses flatteries, ou des caresses artificieuses; s'épuiser en feintes promesses pour profiter de la crédulité de ceux qu'on abuse, et obtenir d'eux ce qu'on prétend; faire de fausses confidences pour arracher un secret; désunir les membres d'une société, pour être en état de la maîtriser avec plus d'empire. Voilà la prudence du siècle : Dieu veuille qu'elle ne soit jamais celle de la religion. Elle ne sera pas du moins la vôtre, si vous vous souvenez qu'il est écrit, que *cette prudence est ennemie de Dieu parce qu'elle se soustrait à sa loi,* qu'*elle n'apprend qu'à faire le mal.* Non seulement vous devez la regarder comme indigne de vous, mais ignorer même ces petites ruses qu'on appelle au secours de l'industrie, ces finesses et ces subtilités dont on se sert pour couvrir des démarches contraires à l'exacte probité. Quand tout cela ne répugnerait pas à la conscience, il y a de la bassesse et de la petitesse dans ces manières d'agir. N'eussiez-vous que de louables desseins en vue, n'employez jamais pour les faire réussir des moyens dont la sincérité et la droiture puissent vous faire rougir. Ce qu'on appelle simplement politique, ne doit jamais entrer pour rien dans votre conduite : abandonnez-la aux courtisans et aux ministres des princes; et laissez-les l'accorder, s'ils peuvent, avec la bonne foi et le devoir.

La prudence que je recommande est bien autre. La simplicité de la colombe l'accompagne toujours, mais sans la dégrader ou l'affaiblir; puisque

Jésus-Christ veut qu'on ne sépare jamais l'une de l'autre. Cette prudence n'est autre chose, selon Saint Basile, qu'une exacte connaissance de ce qu'il faut faire, ou ne pas faire. A quoi Saint Thomas ajoute la docilité pour profiter des lumières étrangères ; l'adresse pour faciliter l'exécution de ce qu'on a projeté ; l'art de raisonner juste pour se garantir des erreurs où l'on pourrait tomber ; la circonspection pour examiner un projet avant que de lui donner sa dernière forme ; la précaution pour lever les obstacles, et écarter les dangers qu'on pourrait rencontrer. Cette sorte de prudence est aussi nécessaire dans le gouvernement religieux que dans le gouvernement civil et politique. Elle est la vertu propre des supérieurs ; en sorte que si elle leur manque, les autres ne peuvent la remplacer. Ils seront, si vous voulez, zélés, charitables, humbles, mortifiés : ils auront tout ce qu'il faut pour être des saints ; mais sans la prudence, ils sont inhabiles à gouverner, et tout saints qu'ils pourront être, ils seront de mauvais supérieurs. Ils ne sont bons que pour eux-mêmes, mais non pour les autres : et cependant, c'est pour les autres qu'ils sont établis ; et l'on doit dire de chacun d'eux, *pro hominibus constituitur in his quae sunt ad Deum.*

Moins encore doit-on dire qu'il leur suffit d'avoir des qualités brillantes, qui leur donnent de l'autorité et du relief ; comme l'esprit, le savoir, la naissance. De tels avantages peuvent leur attirer de l'estime et du respect, mais non pas

faire souhaiter de les avoir pour maîtres. La prudence leur est tellement nécessaire, et ils doivent en être si bien pourvus, qu'il faut qu'ils en aient pour eux, et pour leurs inférieurs. Car comme il n'est pas permis à ceux-ci de se conduire eux-mêmes, et que leur partage est d'obéir, et d'obéir aveuglément, il faut par une suite nécessaire que ceux qui gouvernent soient éclairés, et pour eux et pour ceux qui sont confiés à leur conduite ; puisque ceux-ci ont renoncé à leurs propres lumières, et sont par état et par vœu des aveugles volontaires. Autrement ils seront exposés les uns et les autres à bien de fausses démarches, et vérifieront la parole du Sauveur, *si cœcus cœco ducatum prœstet, ambo in foveam cadunt.*

La prudence doit leur servir à mettre en usage, et rendre utiles toutes les qualités propres de leur emploi, les guider dans l'exercice de la charité ; prescrire des règles de modération à leur vigilance, tempérer leur zèle, adoucir leurs corrections, rendre efficace leur fermeté ; en un mot, marquer ce juste milieu en quoi réside la sagesse : lequel, pour n'être pas assez connu, fait que souvent les vertus dégénèrent en vices. C'est la prudence qui doit suggérer les sages exceptions qu'il faut quelquefois donner aux règles générales ; qui doit distinguer dans la loi *l'esprit qui vivifie, de la lettre qui tue ;* qui apprend à concilier les choses qui semblent opposées comme l'indulgence avec la sévérité, la bienveillance avec la rigueur, la simplicité avec la dé-

fiance, la diligence avec la lenteur. C'est elle qui doit balancer les intérêts de Dieu et les intérêts humains ; et en les accordant, quand cela est possible, ôter l'incompatibilité qui semble être entre des devoirs opposés. C'est elle qui doit aplanir les difficultés, débrouiller les embarras ; et pour y réussir, être fertile en expédients et en saintes et pieuses industries. C'est par elle que l'on possède l'art de discerner les esprits, de s'insinuer dans les cœurs, afin de diversifier la conduite qu'il faut tenir, selon la variété des caractères et des tempéraments. C'est elle qui, dans les projets qu'on forme, doit porter ses vues dans l'avenir, pour prévoir ce qui peut nous traverser, ou nous être utile, et comparant les avantages avec les inconvénients, se déterminer sur ce qu'il y a à espérer ou à craindre. En un mot, il faut que la prudence soit l'âme du gouvernement, et le flambeau de toute notre conduite, si l'on ne veut s'exposer à autant d'égarements qu'on fera de démarches.

C'est sur le besoin indispensable qu'en ont ceux qui sont destinés à régir les hommes, que Salomon fondait la haute estime qu'il en faisait, la préférant à la royauté et aux couronnes, et regardant l'or et les pierres précieuses comme une vile poussière en comparaison de cette haute sagesse qui lui avait été communiquée d'en haut. C'est pour cela qu'il l'avait demandée à Dieu avec tant d'instance ; et que Dieu en la lui donnant, avait cru le mieux partager que tous les

autres rois qui l'avaient précédé, et que tous ceux qui devaient porter le sceptre après lui.

Et qu'on ne dise pas qu'il ne faut pas mettre en parallèle l'art de régir les états avec la manière de conduire un nombre très borné de personnes choisies, que la conformité d'état et l'esprit de religion, rendent plus capables de discipline, que ne l'est une multitude innombrable d'hommes épars en divers lieux, de mœurs et de conditions bien différentes. L'adresse d'un ouvrier ne paraît pas moins dans un ouvrage de petite étendue, que dans un ouvrage où il y aura beaucoup de matière à façonner. Du moins trouvera-t-on plus de difficulté à mener des âmes à Dieu, et à leur faire observer une règle dont le point capital est de rendre l'homme ennemi de lui-même, qu'à maintenir l'ordre et la police extérieure parmi les peuples, et à leur faire observer des lois qui n'ont pour but que leur bonheur temporel. Quoi qu'il en soit, qu'il faille plus ou moins de prudence dans un gouvernement que dans l'autre, il en faut toujours beaucoup dans chacun des deux, et l'on n'en a jamais trop.

Mais comment acquérir ce précieux talent, si on ne l'a pas reçu de la nature ? On dit que l'âge et l'expérience le donnent ; mais il vient trop tard pour ceux qui avant la vieillesse, en ont absolument besoin : et il coûte trop cher à ceux qui ne peuvent y parvenir, qu'après s'être instruits à force d'erreurs et de fautes, qui ont été l'effet de leur incapacité. Il faut donc pour cela s'adresser au père des lumières, et suivre le

conseil de l'Apôtre Saint Jacques : *Si quelqu'un a besoin de sagesse, qu'il en demande à Dieu qui en donne à tous abondamment.* Dites-lui avec Salomon : *Envoyez-la-moi, Seigneur, du haut des cieux et du trône de votre grandeur, afin qu'elle m'accompagne partout, et travaille avec moi. Elle sait tout, et m'apprendra ce qui vous est agréable : elle me guidera dans toutes mes œuvres, et me faisant conduire mon peuple avec justice, me rendra digne de la place où vous m'avez élevé.* Ce ne sera pas une sagesse infuse et surnaturelle que vous obtiendrez de lui : il y aurait de la témérité à la demander, et à y prétendre ; mais les secours nécessaires, pour vous servir utilement des dons naturels d'intelligence et de discernement dont il a suffisamment pourvu tous les hommes. Et c'est ce que veut dire Saint Jacques dans l'endroit que j'ai cité, *qui dat omnibus affluenter.* Car nous avons tous, à quelque différence près, tout ce qu'il faut pour être prudents et sages, autant qu'il est nécessaire que nous le soyons ; pourvu que nous sachions ne pas pervertir l'usage des lumières que nous tenons de la nature. Il n'est pas question d'avoir pour cela un génie éminent, ni une profonde doctrine. Combien a-t-on vu de personnes gouverner très sagement, quoique très bornées du côté de l'esprit, et du savoir ? Connaître les choses les plus communes, en porter un jugement sain ; posséder médiocrement l'art de raisonner ; joindre à cela l'usage de certains moyens dont je vais faire le détail : voilà la vraie prudence. Ces moyens sont :

1° Se connaître soi-même, et savoir au juste la portée de ses lumières et l'étendue de ses forces, pour ne rien entreprendre témérairement, et pour acquérir cette louable défiance qui nous fait mesurer nos démarches, proportionner nos projets à notre capacité, et négliger la gloire d'un succès qui n'est fondé que sur un espoir incertain. On ne risque jamais sa réputation, quand on n'entreprend que ce qu'on peut faire : on peut alors être malheureux ; mais on n'est point coupable.

2° Réfléchir longtemps sur ce qui fait la matière de nos délibérations, surtout si elles sont importantes. C'était la maxime de Saint Grégoire, *summis in rebus citum non oportet esse consilium.* La vérité se fait quelquefois longtemps chercher. Elle ne consiste que dans un point indivisible, qu'il faut saisir après l'avoir démêlé à travers mille fausses apparences : et si, comme dit le sage, ce qui est même sous nos yeux et à notre portée, ne se trouve souvent qu'avec beaucoup de travail, *quae in conspectu sunt invenimus cum labore,* que sera-ce donc quand la matière sera embrouillée, qu'il faudra l'envisager sous diverses faces, peser les raisons pour et contre, faire des découvertes, éclaircir des doutes, percer des obscurités, dissiper de faux jours ? Prenez du loisir pour tout cela ; laissez mûrir votre détermination. Trop présumer de ses lumières, précipiter son jugement, double source d'erreur. C'est un conseil très sage que celui de cet ancien qui disait, qu'il faut exécuter avec promptitude et

délibérer avec lenteur. N'ayez point regret au temps que vous emploierez à réfléchir, si vous ne voulez risquer d'en employer encore davantage à vous repentir.

3° Comme il est des maximes de sagesse qu'il ne faut jamais perdre de vue, il est aussi des préjugés dont il faut toujours se défier. J'appelle ainsi des opinions populaires qui n'ont pour garant qu'une multitude ignorante et inconsidérée. Par exemple, les jugements qu'on porte sur les gens avant que de les bien connaître. L'estime ou le mépris qui ne sont fondés que sur des apparences qui ont souvent trompé. Des récits ou des rapports qui n'ont que des auteurs incertains, et qui n'acquièrent du poids qu'en passant de bouche en bouche. Les coutumes abusives, à qui le temps a donné force de loi. La facilité à confondre ce qui est permis, avec ce qui n'est que toléré. Le fond qu'on fait sur des décisions dont on compte les autorités sans les peser. Voilà une partie de ces préjugés contre lesquels il faut être toujours en garde : car la prudence n'admet pour vrai que ce qu'elle a soumis à l'examen, et ne bâtit jamais sur des fondements ruineux.

4° Il n'est rien qui pervertisse tant notre jugement, et nous expose à tant d'imprudences, que l'intérêt propre et la passion. Pour être parfaitement sage, il faudrait être exempt de l'un et de l'autre : mais c'est un privilège au-dessus de l'humanité. Bornez-vous donc à ne les point écouter, et à rejeter leurs pernicieux conseils,

quand il faudra prendre un parti ; ou plutôt, n'en prenez jamais aucun, que vous ne sentiez votre cœur entièrement libre de tout mouvement, qui soit capable de faire pencher la balance de quelque côté. La passion est un guide aveugle, ou qui n'a des yeux que pour voir ce qui peut la satisfaire. Elle regarde les avantages qui peuvent flatter, sans pouvoir considérer les inconvénients et les dangers qui peuvent naître. La raison seule doit déterminer en nous, et c'est un renversement que le cœur veuille la conduire. Vous M. à qui je parle, souffririez-vous un pareil désordre dans votre maison, et verriez-vous tranquillement qu'une autre usurpât votre autorité, et vous enlevât votre place ? N'en souffrez donc pas un semblable en votre âme, en la livrant au pouvoir de l'esclave, au préjudice du légitime maître qui n'est autre que la raison ; laquelle a d'autant plus de droit de vouloir que tout lui soit soumis, qu'elle n'est qu'une émanation de la souveraine et éternelle intelligence, et comme parle le prophète, un rayon de cette adorable lumière qui rejaillit de la face même de Dieu, *signatum est super nos lumen vultus tui, Domine.*

5° Consulter les exemples passés, soit bons, soit mauvais. L'homme ne s'instruit parfaitement que par l'imitation, qui est une voie pour apprendre plus courte et plus efficace que celle de la docilité aux préceptes, parce que ce qui ne frappe que l'oreille fait bien moins d'impression que ce qu'on voit de ses yeux. Rappelez souvent la conduite des personnes que vous avez vues exceller

dans l'art du gouvernement. Etudiez avec soin leur manière d'agir, leurs maximes, leur méthode, leurs industries, et tâchez de vous y conformer. Dans les cas douteux et les perplexités qui vous rendront flottante entre divers partis, demandez-vous à vous-même, qu'auraient fait dans la conjoncture présente ces sages et habiles supérieures que vous vous proposerez pour modèles ; comment se seraient-elles comportées, quels expédients auraient-elles pris, quels dangers auraient-elles craints ; des différents avis que votre esprit vous suggère, lequel auraient-elles suivi ? Ajustez vos projets, et appuyez vos décisions sur cette règle, quand vous ne trouverez point en vous un fonds suffisant de lumières pour vous éclairer et vous déterminer. Mais s'il faut faire ainsi son profit des bons exemples, on peut aussi s'aider utilement des mauvais : et vous en avez bien plus vu de ceux-ci que des autres. Voyez si ce que vous allez faire, vous ne l'avez pas autrefois condamné dans celles dont la conduite peu sage a décrié le gouvernement. Dites-vous intérieurement : N'est-ce pas ici la même faute que j'ai vu faire à une telle, et qui eut de si fâcheuses suites pour sa réputation ? Ce qu'on a pensé d'elle, ne le pensera-t-on pas de moi, et serai-je plus épargnée qu'elle ne l'a été ? Mettez ainsi à profit le malheur des autres : et sachez que c'est avoir fait plus de la moitié du chemin pour parvenir à être prudent que d'avoir appris à éviter les imprudences.

6° Ne point raffiner en matière de prudence. Ne

prenez point pour modèles ces esprits singuliers, qui se croient sages en se faisant une sagesse à part, laquelle ne ressemble en rien à celle des autres ; ces faiseurs de systèmes *qui s'évanouissent dans leurs pensées ;* qui fuyant toujours les routes trop battues, ne font cas que des connaissances qui coûtent à trouver, quoiqu'elles ne soient pas toujours les plus sûres ; et qui, à force de subtiliser, de creuser, et d'écarter tout ce qui est vulgaire, donnent souvent dans la chimère. C'est mal connaître la sagesse, que de la chercher si loin, puisque Salomon nous dit que chacun la trouvera assise à sa porte, *assidentem illam foribus suis inveniet.* C'est-à-dire, comme je l'ai déjà insinué, que nous la trouverons en nous-mêmes, dans la manière de juger du plus grand nombre des hommes, dans les idées communes, dans les principes de ce qu'on appelle bon sens. Car la prudence ne varie point comme les modes : elle est de tous les pays, on la trouve chez toutes les nations ; elle est la même dans tous les temps. On peut perfectionner les arts et les sciences par de nouvelles découvertes, et par les efforts d'un génie inventif et profond : mais vouloir rendre la sagesse plus parfaite par des raffinements et des spéculations, c'est l'altérer et la détruire. Ceux qui n'en possèdent d'autre qu'une de leur invention, et qu'ils prétendent leur être propre, sont bien loin de leur compte, s'ils prétendent être véritablement sages ; et peut-être méritent-ils qu'on dise d'eux avec Saint Paul : *dicentes se esse sapientes stulti facti sunt.*

7° Profiter des lumières des autres, et ne rien faire d'important sans conseil. C'est celui que nous donne le Saint-Esprit, et c'est aussi le moyen de prévenir de fâcheux repentirs, *sine consilio nihil facias, et post factum non pœnitebit.* Plusieurs flambeaux éclairent mieux qu'un seul. Si une affaire peut être considérée par divers côtés, l'un verra ce que l'autre ne peut apercevoir. C'est trop présumer de son habileté, que de croire ne pouvoir être redressé ou aidé par personne. Combien de fois un homme peu sage donne-t-il un bon avis, parce que le hasard lui fait trouver ce qui échappe aux recherches des plus habiles? Mais il y a sur cet article quelques précautions à prendre, que je me réserve à expliquer dans une autre lettre, où je me propose encore de vous parler des fautes les plus communes des supérieurs religieux en matière de prudence.

---

## LETTRE XII.

### Continuation du même sujet.

En vous parlant de la prudence dans ma dernière lettre, j'ai indiqué quelques défauts contraires à cette vertu : mais il me reste à vous en marquer bien d'autres. J'entrerai sur cela

dans un assez grand détail, où je n'observerai d'autre ordre que celui que le hasard me donnera, et selon que les choses se présenteront à mon esprit.

Il faut, en prenant conseil, avoir tout ensemble et de la docilité et de la défiance. Il faut de la docilité, c'est-à-dire être dans la disposition de profiter des ouvertures et des lumières qu'on nous suggérera ; et n'être pas de ceux qui ne veulent suivre que leurs idées ; qui pensent tout voir, tout approfondir, et n'avoir jamais besoin qu'un secours étranger rectifie ce qu'ils ont mal conçu ; ou de ceux qui ont déjà pris leur parti quand ils consultent, et qui ne consultent que pour la forme, ou plutôt pour s'affermir dans le sentiment qu'ils ont embrassé, consentant à se ranger à l'avis d'un autre, s'il est conforme au leur ; résolus de le rejeter, s'il lui est contraire. C'est un jeu insultant qu'une pareille conduite ; et l'on en est ordinairement puni par les imprudentes démarches, auxquelles expose une telle présomption. Mais il faut quelquefois aussi de la défiance. *Ne croyez pas à tout esprit*, dit Saint Jean. Examinez non seulement ce qu'un avis peut avoir de bon et de mauvais, mais encore d'où il vient, et quel est le caractère et les intentions de la personne dont vous le recevez. Est-elle suffisamment instruite ? A-t-elle les lumières et la capacité qu'il faut pour que son jugement soit de quelque poids ? A-t-elle quelque intérêt personnel à penser une chose plutôt qu'une autre ? Est-elle animée de quelque passion ?

Est-elle d'un caractère timide, capable de vous inspirer de vaines craintes, et de vous arrêter mal à propos quand il faut de la vivacité et de la résolution ? Est-ce au contraire un esprit hardi et entreprenant, qui puisse vous engager dans quelque mauvais pas, et vous y laisser ? Car on donne volontiers des conseils hasardeux, quand on ne doit entrer pour rien dans l'exécution, et qu'on ne se sent point responsable des suites. Est-ce une personne complaisante, qui cherchant à vous faire sa cour à vos dépens, vous dise plutôt ce qui peut vous plaire, que ce qui vous serait utile ? De telles précautions sont absolument nécessaires, si l'on veut n'être pas trompé.

Il en faut encore davantage quand on délibère sur quelque affaire dans une assemblée où chacun a droit d'opiner. Ayez d'abord une extrême attention à ce qu'on ne puisse pénétrer vos sentiments, ni savoir de quel côté vous penchez, afin de laisser la liberté des avis, et que la complaisance ou la crainte ne gênent en rien la sincérité. Il faut ensuite les peser, ces avis, et en examiner le fort ou le faible. Car ceux qui les donnent, ne sont pas toujours propres à en donner de bons. L'un pour s'épargner la peine de beaucoup réfléchir, hasarde la première pensée qui lui vient dans l'esprit, supposant au pis aller, qu'un autre, après lui, en suggérera de meilleures. L'autre se défiant de ses lumières, et leur préférant toujours celles d'autrui, se range au parti qu'il voit le plus suivi, sans examiner par lui-

même, s'il est le plus sûr et le plus sage. Tel poussé uniquement de l'esprit de contradiction, combat des sentiments très raisonnables, et qu'il jugerait lui-même tels, s'il eût été le premier à les mettre en avant. Aussi tout le fruit qu'on peut tirer de ces consultations, c'est que les avis y étant débattus, et appuyés des raisons que chacun apporte, on peut, en voyant ce qu'elles ont de solide ou de frivole, se déterminer plus sûrement et avec plus de connaissance de cause. Mais c'est aussi en quoi la prudence d'un supérieur doit se suffire elle seule : point de ressource étrangère, si ce n'est du côté du ciel dont il faut implorer les lumières pour faire un bon choix entre des avis opposés, et prendre sur cela son parti.

Comme toute vertu cesse d'être vertu, si elle va au-delà de ses justes bornes, il faut être sage avec sobriété, *sapere ad sobrietatem,* et ne pas pousser la prudence jusqu'à cet excès, que d'être toujours à délibérer, à examiner, à balancer les divers avis qui nous viennent dans l'esprit ; et pour conclusion de tant d'efforts inutiles, ne se résoudre à rien. Ces irrésolutions d'un esprit flottant ne servent qu'à inquiéter sans fruit. On perd à raisonner un temps qu'il faudrait employer à agir : d'autant plus que le succès des affaires dépend souvent du moment plus ou moins favorable qu'on saisit pour les faire réussir. Ces délais qui n'ont point de fin, ces continuelles et fatiguantes réflexions ne vous éclaircissent pas davantage, et ne servent quelquefois qu'à

vous embrouiller. On cherche de l'évidence où il ne peut y en avoir. La prudence elle-même veut qu'on agisse quelquefois dans le doute, et qu'on risque quelque chose, plutôt que de demeurer dans une éternelle inaction.

Evitez deux écueils contraires, mais également dangereux, trop d'attachement à son propre sens, ou trop de facilité à changer d'avis. Le premier est moins un vice de l'esprit, que l'effet d'un orgueil condamnable. On s'est fait une idée trop avantageuse de sa capacité, on se flatte trop facilement d'avoir pénétré toutes les raisons capables de déterminer, et d'avoir vu tout ce qu'il fallait voir dans l'examen d'un point à discuter. On ne soupçonne, dans les jugements qu'on porte, ni erreur, ni mécompte. L'esprit ainsi préoccupé rejette fièrement toute lumière qui combat les siennes, et ne trouve que faiblesse dans tout ce qu'on peut lui opposer. Quand même on aurait assez de droiture et de bonne foi pour consentir à reculer, une mauvaise honte empêche qu'on ne le fasse, et rend plus supportable le reproche d'être opiniâtre, que celui de s'être trompé.

L'extrémité contraire est encore à craindre, quoique sujette à de moindres inconvénients. C'est celle où donnent ces esprits inconstants, que le sage compare à cet astre changeant qui nous présente tous les jours une nouvelle face. Soit crédulité de leur part, soit bonté de naturel, soit paresse à entrer dans aucun examen, on leur persuade tout ce qu'on veut, toutes raisons leur

sont bonnes, ils ne savent ni contester, ni contredire. Mais aussi quand vous les avez amenés à votre sentiment, il faut les bien tenir, et les veiller de près : car si un autre leur parle, il aura bientôt renversé ce que vous aurez fait ; et l'avis du dernier sera infailliblement le sien. Leurs affections changent comme leurs opinions. C'est une vicissitude continuelle de bienveillance et de froideur, de caresses et de brusqueries. Trouvez le bon moment, vous obtenez tout d'eux ; rencontrez-en un autre, tout vous est refusé. Aussi, comme l'on peut se dispenser à leur égard d'une exacte reconnaissance pour le bien qu'ils font, on doit pareillement leur pardonner sans peine le mal qu'on en reçoit ; parce qu'ils n'ont, à proprement parler, ni bonté, ni malice ; et que tout est en eux facilité, humeur, caprice. Etre opiniâtre ou changeant sont deux défauts également contraires à la prudence. Elle est ennemie de tout excès, elle veut que, selon l'occasion et les besoins, on accorde la fermeté avec la condescendance ; elle imite la grâce qui toujours la même dans son fond, *prend,* selon Saint Pierre, *diverses formes,* pour aller plus sûrement à ses fins.

Pour conduire avec succès ceux qu'on gouverne, la prudence veut qu'on commence par les bien connaître, par étudier avec soin leur caractère, pour savoir au juste ce qu'il y a en eux de louable ou de vicieux. Le premier devoir du bon pasteur est de connaître ses brebis, *cognosco oves meas.* Mais cette connaissance est

presque aussi rare qu'elle est nécessaire. Non qu'elle soit difficile à acquérir, puisque ceux qu'il s'agit de connaître sont toujours sous nos yeux : mais parce qu'on procède dans cette recherche ou avec négligence, ou de mauvaise foi. Il y en a qui précipitent leurs jugements sur les premières apparences : une vertu qui brille dans un sujet leur fait croire qu'il les a toutes ; un défaut qui choque dans un autre, fait qu'on lui attribue tous ceux qu'il n'a pas. Il y en a qui ne consultent que leur cœur pour régler leurs idées : prévenus d'amour ou de haine, tout est parfait dans ceux qu'ils aiment ; tout est condamnable dans ceux qui font l'objet de leur aversion. Erreurs qui seraient peut-être sans conséquence, si elles n'étaient soutenues par un entêtement dont on ne revient pas : la vérité ne peut se faire jour à travers les nuages de la prévention. Vous avez beau vouloir les désabuser, les premières impressions sont ineffaçables : on n'écoute ni accusations contre des coupables qu'on chérit, ni justifications en faveur des innocents qui n'ont point le talent de plaire. De là, les emplois distribués sans choix, confiés à des gens incapables, tandis qu'on en exclut d'autres qui les rempliraient dignement. De là, tant de grâces ou indignement prodiguées à la faveur, ou injustement refusées au mérite. Effets nécessaires de l'ignorance volontaire et coupable de ce qui devrait faire notre plus sérieuse étude, et notre principal soin.

Une autre maxime qu'il faut observer, et qui

a du rapport à ce que nous avons déjà dit, c'est que les supérieurs doivent tenir une conduite uniforme, et savoir pourtant la diversifier selon les divers caractères des personnes qu'ils ont à gouverner. Ils doivent cela et à leur réputation, et à l'amour de l'ordre. A leur réputation, parce que, comme des variations continuelles et des irrégularités de conduite où l'on verrait les deux extrêmes, seraient capables de les décrier, en leur faisant une réputation de légèreté qui ne convient point à la gravité d'une personne en place ; aussi rien ne fait juger plus avantageusement de leur sagesse que de les voir toujours marcher d'un pas égal, agir sur les mêmes principes, suivre les mêmes maximes ; en sorte qu'on sache à quoi s'en tenir avec eux, et que les inférieurs instruits d'avance de ce qu'ils agréent, ou qu'ils improuvent, se conforment plus facilement à leurs intentions, et aillent toujours au devant de leurs volontés.

Il ne faut faire des exceptions à cette règle générale, qu'à l'égard des particuliers, qui étant différents les uns des autres, soit du côté des qualités naturelles, soit par rapport à la vertu et aux mœurs, ne sauraient être prudemment conduits, si l'on ne met de la diversité dans la manière de les conduire. Il en est sur qui il faut avoir toujours les yeux ouverts, pour observer tous leurs écarts et les redresser ; il en est qu'il faut laisser sur leur bonne foi, parce qu'on a lieu de compter sur la solidité de leur vertu. Il faut presser les uns avec importunité ; attendre les

autres avec patience ; dissimuler bien des fautes avec les imparfaits, pour ne pas se mettre dans la nécessité de les pousser à bout ; être plus rigide envers ceux à l'égard de qui l'on éprouve que les corrections sont utiles. Ménager les timides, de peur de les effaroucher ; traiter avec empire les hardis, pour les soumettre et les dompter. En un mot, suivre une méthode qui, en un sens, soit toujours la même, et différente en un autre sens : toujours la même, en ce qu'elle soit toujours conforme aux règles de la plus exacte prudence ; souvent différente, en ce qu'elle varie selon les besoins, et s'accommode à la diversité des caractères et des tempéraments.

C'est un défaut très opposé à la prudence, que de croire en avoir plus que les autres, et vouloir sans un juste sujet, réformer ce qu'ils ont fait. C'est ce qu'on peut reprocher à ceux qui, du moment qu'ils sont en place, prennent le contrepied de celui qui les a précédés dans le gouvernement. Nouveau système de conduite, nouveaux usages, nouvelles lois : on ne sait plus où on en est : on ose à peine se croire membre de la même communauté, et habitant de la même maison, tant on se trouve dépaysé, tant on voit autour de soi toutes choses changées. Or, ceux qui en usent ainsi sont presque toujours trompés dans leur attente : ils détruisent au lieu d'édifier ; ils renversent l'ordre au lieu de le rétablir ; et pour guérir des maux qui n'étaient peut-être qu'en idée, ils en causent de très réels, car les innovations les plus nécessaires sont toujours critiques : mais celles qui

se font sans sujet sont toujours pernicieuses. Un changement de régime et de nourriture, quoique fondé en raison, cause toujours quelque altération dans le corps. Pour vouloir perfectionner une machine qui est déjà en bon état, on y cause un ébranlement qui peut en déranger les ressorts. Tout allait son train dans la communauté avant que vous vinssiez la gouverner : soit ferveur, soit habitude, chacun remplissait ses devoirs, et s'acquittait de son emploi ; si l'on n'y remarquait pas de grands exemples de vertu, du moins n'y voyait-on ni désordre, ni scandale. Vous avez tout renversé, parce que vous avez voulu tout réformer. Vous avez mis les esprits en mouvement, vous les avez dérangés de leur premier train de vie : les voilà assujétis à de nouveaux règlements que le défaut d'accoutumance rend toujours pénibles. Il faudra qu'à nouveaux frais ils se fassent de nouvelles habitudes : et l'on ne gagne pas cela sur soi, qu'il n'en coûte bien des efforts.

De plus, combien ferez-vous de mécontents parmi ceux qui ont été attachés à votre prédécesseur, qui ne verront pas tranquillement qu'on détruise son ouvrage, qu'on condamne sa conduite, qu'on affecte de paraître ou plus sage ou plus régulier que lui ? Toutes ces innovations accoutument les religieux au changement ; ce qui est d'une très dangereuse conséquence. Car par là ils ne se fixent à rien, ils ne s'attachent solidement à aucune pratique, dans la crainte qu'il ne faille bientôt quitter celle-là pour en

prendre une autre. La nature ne nous porte que trop à nous lasser, à nous dégoûter à la longue des mêmes usages ; si vous favorisez par vos changements cette inconstance naturelle, vous ne pourrez plus l'arrêter. C'est une passion non moins vive que bien d'autres : il faudra pour la contenter, faire et défaire, introduire de nouvelles coutumes, proscrire celles que vous aviez vous-même établies. Ce ne seront que variations ; rien de fixe, rien de suivi. Pour avoir voulu trop entreprendre, vous serez hors d'état de rien entreprendre avec succès ; parce qu'on ne vous reconnaîtra pour maître, qu'autant que vous vous laisserez maîtriser par ceux dont il faudra satisfaire les goûts.

Mais ce que vous avez cru pouvoir faire, d'autres après vous ne se le croiront-ils pas permis? Et si chacun vous imite, si chacun prend pour guide son caprice et son esprit particulier, où en sera-t-on ? Quelle confusion, quel renversement ne sera-ce pas ? Ceux qui vous succéderont ne se croiront-ils pas en droit de détruire ce que vous aurez établi, et pourrez-vous vous plaindre qu'on suive votre exemple, et que vous soyez puni par où vous avez péché ? Il leur en coûtera même bien moins pour abolir vos innovations, qu'il ne vous en a coûté pour les introduire ; car elles tomberont d'elles-mêmes. Les règlements qu'on fait, n'acquièrent de l'autorité que par l'usage : c'est le temps qui leur donne de la solidité, et leur antiquité seule fait qu'on les respecte. Les vôtres étant donc dépourvus de cet appui,

verront le moment de leur destruction toucher presque à celui de leur origine. Vous aurez la douleur de les voir s'anéantir dès que vous aurez un successeur : et on pourra les comparer aux fragiles ouvrages de ces vils insectes qu'un seul souffle peut dissiper, *opera eorum opera inutilia, telas araneæ texuerunt.*

Un autre excès contraire à la prudence, et qui nuit extrêmement au bon ordre, c'est celui où tombent ces supérieurs qui veulent tout faire par eux-mêmes, qui embrassent tout, qui mettent dans leur district et le temporel, et le spirituel, qui exercent leur propre emploi, et celui des subalternes. C'est trop entreprendre, et l'on ne peut suffire à tout. Qu'ils s'appliquent la sage remontrance que Jéthro faisait à Moïse son gendre, qui seul voulait terminer tous les différents de l'innombrable peuple dont il était conducteur : *stulto labore consumeris,* vous vous laissez accabler d'un travail témérairement entrepris ; *non potes illum solus sustinere,* et vous ne pouvez seul soutenir le poids d'une administration si pénible et si étendue. Mais outre l'imprudence qu'il y a à se charger au-delà de ses forces, on commet en cela une injustice visible envers ceux dans les fonctions de qui on s'ingère. Car cela marque qu'on se défie d'eux, au même temps qu'on présume trop de soi-même ; qu'on compte peu sur leur capacité, et beaucoup trop sur la sienne. Aussi ces sortes de supérieurs n'ont pas lieu de se plaindre si on leur permet de se satisfaire, et que chacun leur abandonnant son emploi,

lès laisse se tirer comme ils pourront de l'embarras où ils se jettent, et se rendre eux seuls responsables des désordres qui en résulteront. Car il arrivera de là que tout ira de travers, que rien ne se fera à propos, ou ne se fera qu'à demi. Le bon ordre d'une maison consiste en ce que chacun remplisse exactement sa tâche. Or on la remplit d'autant plus exactement, qu'on y trouve plus de facilité : et l'on y trouve plus de facilité à mesure qu'on a moins de choses à faire. Qu'arrive-t-il donc de là, sinon que plus on se charge, plus on s'embarrasse : et que pour entreprendre de tout faire, on risque de ne faire rien.

Modérez donc vos empressements, calmez vos défiances : contentez-vous d'animer ceux qui travaillent sous votre autorité, à exécuter avec fidélité et avec exactitude ce qui leur est prescrit par les règles de leur emploi. Encouragez-les en leur marquant de la confiance, et en leur témoignant que vous attendez beaucoup de leur industrie et de leur capacité. Les fonctions qui vous sont propres exerceront assez votre activité : ne portez point la faux dans la moisson d'autrui. Réservez-vous le soin du spirituel, et de la conduite des âmes ; partagez avec d'autres les occupations moins importantes : mais pour ce qui concerne ce qui est purement temporel, et qu'on pourrait appeler le mécanisme du gouvernement, contentez-vous d'une inspection générale, qui n'entre dans aucune des minuties du détail. C'est à peu près le conseil que Saint Bernard donnait au pape Eugène, et que vous

pouvez vous appliquer, *quædam per te facies, quædam per te et alios, quædam per alios sine te.*

Je finis cette lettre par un avis, qui à votre égard sera bien plus une précaution pour l'avenir, qu'un reproche pour le passé ; c'est d'être en garde contre le mauvais penchant, et l'extrême facilité qu'on a à découvrir trop librement et ses propres secrets et ceux des autres. Ayez toujours une porte de circonspection sur vos lèvres, que vous sachiez ouvrir et fermer à propos ; et que ce soit l'esprit de discrétion qui fasse le choix de ce qu'il faudra dire ou taire. Défiez-vous premièrement d'une sorte de franchise dont quelques-uns se font honneur, laquelle ne sait rien dissimuler et qui fait, comme l'on dit, qu'on porte son cœur sur la main. Elle fait souvent dire plus qu'il ne faut, et on ne s'aperçoit qu'on a trop parlé, que quand il n'est plus temps de retenir ce qui a échappé sans espoir de retour. Défiez-vous en second lieu de ces confidences où vous vous croyez quelquefois forcée, quand vous sentez votre cœur trop chargé, et que vous cherchez à le soulager en répandant dans le sein de quelque personne chérie, vos joies, vos douleurs, vos embarras. Ces discours qui partent d'un esprit trop animé, et d'une imagination échauffée, sont comme un torrent débordé qui entraîne tout indifféremment, et par conséquent ils mettent au jour bien des choses qui devraient demeurer renfermées. Défiez-vous enfin des captieuses interrogations de ces confidentes curieuses, qui cherchent à se satisfaire aux dépens de votre

discrétion, et qui sans de grandes précautions de votre part, se feront jour dans votre cœur pour y découvrir ce que vous devez leur tenir caché. Ce ne sont point à la vérité des choses d'une grande importance, et des secrets d'où dépende le salut de l'état : mais ce peuvent être ou des desseins qui seront traversés si on les évente, ou des choses qui regardent la conscience qui vous ont été confiées, et que ni la charité ni la justice ne permettent pas qu'on divulgue. Tout ce qui est de cette nature est un dépôt sacré dont la garde vous a été commise, et auquel vous ne pouvez, sans prévariquer, permettre qu'on touche. Si on vous trouvait faible sur cet article, il n'en faudrait pas davantage pour vous faire perdre toute confiance, et vous fermer tous les cœurs.

Mais je ne prétends pas pour cela que vous soyez de ces personnes qui affectent d'être impénétrables, qui font les réservées et les mystérieuses pour des riens, ou pour des choses que tout le monde sait. Fuyez ces petitesses qui ne vous feraient point honneur ; qui ne sont dans les unes qu'un artifice grossier pour faire les importantes ; et dans les autres l'effet d'un esprit borné, qui ne sachant pas faire la différence de ce qui se peut dire sans conséquence, d'avec ce qui ne peut se révéler sans péril, prennent le parti de faire mystère de tout. Si la prudence ne consistait qu'à être secret, elle serait le partage des plus médiocres génies, comme des plus sublimes esprits.

# LETTRE XIII.

**Combien il est important aux supérieurs de maintenir leur autorité, et les moyens qu'il faut employer pour cela.**

Après vous avoir parlé dans mes dernières lettres des qualités et des vertus d'un bon supérieur, il me reste deux points à traiter qui me paraissent absolument nécessaires pour le succès du gouvernement religieux. L'un est l'art de conserver son autorité ; l'autre, la manière de maintenir la paix domestique. Je commence par le premier, dont je ferai la matière de cette lettre, réservant le second pour la suivante.

Et quant à ce premier article, il me semble que vous me dites d'abord que tout dépend d'avoir des inférieurs dociles et vertueux. Que s'ils sont tels qu'ils doivent être, l'autorité d'un supérieur sera respectée : mais que s'ils ne le sont pas, cette autorité, quoi qu'on fasse, est anéantie, et demeure sans vigueur. J'en conviens : mais je soutiens en même temps que si la docilité manque aux inférieurs, c'est le plus souvent la faute de ceux qui les gouvernent, qui ne veulent pas, ou ne savent pas se faire obéir. Je dis en premier lieu qu'ils ne le veulent pas ; et la raison de cela, c'est qu'il en coûte de pénibles soins, des attentions gênantes ; c'est qu'il faut

avoir du courage, se porter quelquefois à faire des coups hardis, dont un cœur pusillanime n'est pas capable. Il leur paraît moins fâcheux de se voir peu craints, peu estimés, peu ménagés : si l'orgueil en souffre, l'indolence fait qu'on s'en console : ils se dédommagent de cette honte par le faible honneur de jouir des prérogatives de la supériorité, qui sont le rang, les préséances, et certain cérémonial dont les religieux les moins soumis ne se dispensent jamais. Tout cela flatte une vanité peu éclairée qui, faute de plus solides avantages, se repaît de ces vaines distinctions.

Mais sans examiner ici davantage s'ils veulent ou ne veulent pas efficacement se faire obéir, il est du moins certain qu'ils doivent le vouloir. Car la gloire de Dieu est intéressée à ce que leur autorité soit maintenue : leurs droits et les siens sont ici confondus ; ils ne peuvent renoncer à l'obéissance qu'on doit leur rendre, sans priver Dieu de celle qui lui est due. S'il ne s'agissait que de leurs intérêts, il n'y aurait peut-être pas de quoi se tant tourmenter pour venger les mépris qu'ils essuient, et qu'ils pourraient bien avoir mérités : mais leur refuser la soumission, c'est la refuser à Dieu ; c'est plutôt le joug de Dieu que le leur qu'on s'efforce de secouer, comme le Seigneur le disait lui-même à Samuel : *non enim te abjecerunt, sed me.* Qu'ils cèdent donc s'ils veulent ce qui leur appartient, mais qu'ils respectent ce qui est à Dieu. Ou plutôt, que convaincus que c'est Dieu même qu'ils représentent ; et que le mépris qu'on aurait pour eux

retomberait sur lui, le zèle et le respect qu'ils lui doivent, leur fassent regarder comme un de leurs plus importants devoirs de ne pas laisser avilir entre leurs mains une autorité qu'ils partagent avec le souverain maître.

Mais quand l'intérêt de Dieu ne demanderait pas qu'on assujettît les religieux à une exacte dépendance, ne devrait-on pas le faire en vue des suites funestes que traîne nécessairement après soi le défaut de subordination ? Qu'est-ce qu'un monastère où celui qui gouverne n'est point absolu ? sinon un assemblage d'hommes véritablement profanes, quoique revêtus d'un habit saint ; un séjour d'irrégularité, où chacun est son maître, parce que le légitime maître est en quelque sorte dégradé. Plus d'ordre, plus de règle, plus de concert, nulle uniformité dans les pratiques et dans les usages, nulle exactitude à remplir les emplois. Les vœux, les statuts sont sans force, et n'opposent qu'une faible barrière à l'amour de la liberté, et à la vivacité des passions. Les corrections sont absolument négligées ; parce qu'on n'ose en faire, et qu'on refuse d'en recevoir ; les fautes se multiplient à l'infini, l'esprit d'indépendance foule aux pieds tout devoir, toute bienséance, toute crainte. Elevez-vous contre ces désordres, remontrez, exhortez ; tout aboutit à faire des rebelles : car que peut un zèle que la force n'appuie point ? A de si grands maux il faut bien d'autres remèdes ; ou plutôt, au lieu d'en appliquer quand il n'est plus temps, il fallait avoir arrêté le mal dans sa naissance, quand le

pouvoir qu'on avait en main était encore en vigueur, et ne s'était point affaibli par une indigne tolérance. Tout ce qu'on peut faire maintenant, c'est de gémir, de concevoir des repentirs inutiles, et de voir cependant régner tranquillement la licence et l'impunité ; c'est de tout souffrir parce qu'on ne peut mettre ordre à rien, ou parce qu'on s'imagine que les remèdes qu'on emploierait, seraient aussi dangereux que le mal.

Mais quand la négligence ou la lâcheté des supérieurs ne les rendrait pas responsables de si grands maux, quels trésors de mérites ne laissent-ils pas par là échapper de leurs mains ? Une autorité qui est respectée anime tout, donne le mouvement à tout, maintient la ferveur, réveille la lâcheté, fait garder la règle, pratiquer avec ponctualité les saints exercices de la piété et de la pénitence, établit une constante et invariable harmonie entre les membres d'une même société. En un mot, elle produit un avantage inestimable, et qui en renferme une infinité d'autres, qui est que l'obéissance est toujours en vigueur. Or si cette vertu est d'un si grand mérite, qu'elle est préférable aux sacrifices ; ce mérite ne sera-t-il pas partagé entre ceux qui la pratiquent, et ceux qui la font pratiquer ? Voilà donc une infinité d'actes de vertu exercés par votre moyen, dont vous pouviez vous faire une couronne dans le ciel, et que votre lâcheté vous enlève : voilà un nombre considérable d'âmes dont vous pouviez procurer la sanctification, et au sujet desquelles on aurait pu dire

de vous avec proportion ce que Saint Paul a dit de Jésus-Christ : *obtemperantibus sibi factus est causa salutis æternæ ;* et pour avoir souffert, qu'au mépris de leur guide, ils aient marché seuls dans la périlleuse route du salut, vous les avez laissé s'égarer, vous vous êtes privée de la gloire de les conduire au port ; vous vous êtes mise en danger d'avoir à répondre à Dieu de leur perte, et des tristes suites de votre négligence à vous maintenir dans l'autorité dont il vous avait revêtue.

Je sais qu'on ne manque pas toujours de bonne volonté à cet égard, et qu'on pèche souvent autant par ignorance que par faiblesse ; et c'est pour cela que je vais expliquer les moyens dont on peut user pour conserver cette autorité dans toute sa force. Par ces moyens dont je parle, gardez-vous d'entendre ceux qu'emploient les maîtres du siècle pour avoir des sujets soumis ; les manières impérieuses, la fierté, les menaces, la dureté, la violence. Loin de vous ces odieuses marques d'une domination mondaine et tyrannique : n'oubliez jamais que vous gouvernez des enfants, non des esclaves. Les moyens dont il s'agit, sont en premier lieu toutes les qualités, et toutes les vertus nécessaires pour le bon gouvernement en général, et dont j'ai déjà parlé. Le bon exemple, qui facilite aux religieux la plus pénible obéissance, quand ceux qui l'exigent sont les premiers à pratiquer ce qu'ils ordonnent. La charité, qui fait porter une partie du fardeau à ceux qui l'imposent, et qui en gagnant les

cœurs, les rend dociles ; la vigilance, qui empêche l'autorité de languir et de s'énerver, en lui fournissant des occasions continuelles de s'exercer sur les fautes qu'on découvre ; les corrections, qui retiennent par la crainte ; la fermeté qui triomphe des résistances ; la prudence qui tempère l'austérité du commandement. Mais outre ces moyens généraux, en voici de plus particuliers, et d'une pratique plus aisée.

1° Soyez zélée pour le maintien de vos droits : mais n'en soyez point trop jalouse. Tout excès en ce point annonce quelque chose de trop humain ; c'est l'effet de l'orgueil et de l'amour propre. C'est le vrai moyen de perdre ce que l'on veut conserver, et de s'attirer des mépris réels pour en éviter d'imaginaires. N'exigez point avec trop de rigueur ce qui vous est dû. Si l'on manque quelquefois aux égards qu'exige votre place ; s'il échappe quelque parole peu mesurée ; si l'on vous fait quelque réponse qui ne soit pas assez respectueuse ; si des excuses qu'on vous allègue sur un ordre que vous aurez donné, ressemblent trop à des refus formels : ne vous alarmez point, dissimulez sagement. Ce ne sont point de mortelles atteintes qu'on ait données à votre autorité ; si elle fléchit en de légères rencontres, elle saura bien se relever et se raidir en des occasions plus importantes. Quand on ne peut pas tout ce qu'on veut, il faut se contenter de ne vouloir que ce qu'on peut.

2° Pour conserver votre autorité et la faire valoir, ne la portez pas plus loin qu'elle ne doit aller.

Ne demandez pas plus qu'il ne vous est dû, et que ce que la règle exige ; puisque votre pouvoir se borne à la faire garder. Souvent pour trop prétendre, on n'obtient rien. Le droit d'ordonner a ses limites, comme le devoir d'obéir a les siennes. Chacun est parfaitement instruit de ses obligations là dessus : et autant que vous étendrez l'autorité plus qu'il ne faut, autant saura-t-on restreindre l'obéissance, pour se dédommager de ce qu'on vous aura accordé de trop. On craindra que vous ne vouliez subjuguer celles que vous ne devez que conduire : on vous redoutera, au lieu de vous respecter ; vous n'obtiendrez rien que la force à la main. Pour vous être souvent trop avancée, il faudra reculer honteusement. Et de même qu'un arc trop tendu se relâche et perd ses forces ; ainsi un pouvoir poussé trop loin s'affaiblit. Vous vous verrez contrainte de céder, parce que vous aurez fait d'injustes efforts pour faire céder les autres.

3° Si vous voulez gouverner avec succès, ne vous laissez pas gouverner vous-même. Cela arrive à plusieurs et en plus d'une manière. Quelquefois c'est l'effet d'une incapacité qui n'est qu'imaginaire. On a dans le fond des lumières suffisantes pour se bien conduire : mais un excès de défiance ou de pusillanimité, fait recourir aux lumières d'un autre, qui en a peut-être moins que nous, et dont tous les talents consistent à avoir assez de présomption pour vouloir qu'on suive en tout ses idées, et qu'on se rende dépendant de ses caprices et de ses goûts. D'autres fois ce sont des gens

artificieux, qui sous prétexte de zèle et d'attachement pour un supérieur, l'accablent de leurs conseils ; et qui joignant à leurs empressements un air de suffisance, profitent de sa faiblesse ou de son indolence pour s'emparer de son esprit, le tourner à leur gré, et l'embarquer dans les entreprises les plus mal concertées. Qu'on est à plaindre dans une pareille situation ! On n'est plus alors en pouvoir de disposer de soi-même ; on est sous la tutelle de ceux à qui on s'est livré sans ménagement ; on ne parle, on n'agit que par une impression étrangère : d'où il arrive que, quand même on ne ferait aucune fausse démarche, personne n'est content, et n'obéit qu'à regret. Car on ne veut se soumettre qu'à celui à qui l'on a voué l'obéissance, et l'on voit cependant que c'est la volonté d'un autre qu'on fait : que celui qui seul a droit sur notre liberté, n'est que l'organe ou l'instrument de ceux qui le font agir ; que ce sont des amis, des confidents, toutes personnes incompétentes, qui dictent les ordres, suggèrent les défenses, distribuent les emplois, accordent ou refusent les grâces ; et qu'au lieu d'avoir à révérer une puissance légitime, c'est sous une autorité usurpée qu'il faut plier. Voilà ce qu'on pense : et quoique je ne veuille pas justifier de pareils sentiments, qu'on pousse souvent trop loin ; je sais aussi que tout injustes qu'ils peuvent être, on ne les croit jamais tels ; et qu'on s'en prévaut ou pour se porter à une rébellion ouverte, ou pour n'obéir qu'à l'extrémité.

4° Faire valoir son autorité par quelque coup

d'éclat dans les occasions importantes. Il arrive souvent que l'obéissance dans les inférieurs se relâche et devient languissante, soit par la répugnance naturelle qu'on a à la subordination et aux devoirs où elle engage ; soit que trop de bonté, ou des manières trop familières dans un supérieur diminuent le respect qui lui est dû. Il faut pour y remédier, réveiller de temps en temps les esprits, et faire sentir qu'on est maître à ceux qui semblent l'oublier. Il ne se trouve que trop d'occasions pour cela, et il faut profiter de quelques-unes. Corriger publiquement, par exemple, quelque faute scandaleuse, destituer de son emploi quelqu'un qui s'en acquitte mal, punir sévèrement la résistance trop opiniâtre qu'on ferait à des ordres sagement donnés. Surtout soutenir avec vigueur ses démarches, quand on est assuré de n'avoir rien fait légèrement : et ne point paraître étonné des mécontentements et de quelques troubles passagers qu'elles pourraient exciter. Les remèdes les plus utiles au corps, causent souvent des symptômes fâcheux qui semblent déranger la machine, et cependant la rétablissent. De pareils coups d'autorité répandent une salutaire terreur, font respecter la main d'où ils partent, désabusent ceux qui soupçonneraient de la faiblesse dans le gouvernement. Mais il faut que cela se fasse à propos, et qu'on y garde tous les ménagements que la modération et l'équité exigent.

5° La gravité dans les manières et les discours est encore nécessaire pour se concilier le respect, et par conséquent affermir l'autorité : mais une

gravité, dit saint Bernard, qui ne soit pas une sévérité rebutante, *non austeritatem suadeo, sed gravitatem.* La sévérité éloignerait de vous celles qui ont besoin d'indulgence ; la gravité retiendra dans le devoir celles qui sans cela pourraient s'émanciper ; *hæc infirmiores fugat ; illa reprimit leviores.* Si on s'aperçoit que vous êtes sévère, vous devenez odieuse ; si on voit que la gravité vous manque, vous vous faites mépriser, *hæc si adsit, odibilem, hæc si desit, contemptibilem reddit.* La gravité dont je parle, consiste dans une composition modeste de l'extérieur, une retenue pleine de circonspection dans les paroles. Elle veut qu'on observe toutes les bienséances, que tout soit mesuré, mais sans art et sans étude ; qu'on soit gai sans dissipation, et sérieux sans fierté ; qu'on soit réservé sans froideur, familier sans bassesse. Ce dernier point est surtout important : car rien n'est plus rare qu'une familiarité grave qui attire la confiance, sans diminuer le respect. Il arrive bien plus souvent qu'on la pousse trop loin ; et que sous prétexte de se communiquer avec une affabilité qui gagne les cœurs, on tombe dans des légèretés indécentes, on s'abandonne à un enjouement évaporé. L'autorité en souffre, parce que le respect en diminue d'autant. Les supérieurs oublient leur rang, et les inférieurs leur dépendance. Il faut se rendre respectable, si l'on veut être respecté.

6° Enfin, le moyen le plus propre et le plus efficace pour affermir solidement l'autorité, c'est de bien convaincre ceux sur qui on l'exerce, qu'on

ne se regarde que comme dépositaire de celle de Dieu ; que c'est à Dieu seul qu'on rapporte leurs respects et leurs soumissions. Le grand inconvénient de toute domination légitime, c'est que l'homme se produit trop dans la personne de celui qui gouverne ; au lieu qu'il ne devrait faire envisager en lui que la grandeur et la majesté du maître qu'il représente. L'obéissance n'est constante et solide, qu'autant que la foi l'anime, qu'elle nous fait découvrir à travers les défauts et les faiblesses de l'humanité, les perfections ineffables de l'Etre suprême, que nous révérons dans son image, et à qui seul nous bornons la servitude où nous nous réduisons. Si nous consultons les yeux du corps, nous désavouerons en secret le respect extérieur que nous portons à une personne mortelle, qui n'a quelquefois rien qui l'en rende digne : notre obéissance ne sera qu'apparente, simulée, hypocrite ; elle ne se soutiendra qu'autant que la crainte, la bienséance, le respect humain lui serviront d'appui. Mais si des motifs divins l'animent, comme ce sont des motifs toujours subsistants, elle persévèrera sans souffrir la moindre altération : elle se démentira aussi peu en secret qu'en public : elle ne se rebutera ni des défauts de la personne qui commande, ni de la difficulté des choses qu'elle prescrit ; parce que la grandeur du maître qu'on sert, fixe l'inconstance naturelle, adoucit toutes les peines, aplanit toutes les difficultés.

Qu'un supérieur témoigne donc dans les soumissions qu'on lui rend, qu'il ne prétend en

aucune façon se les approprier, qu'il les renvoie toutes à Dieu ; qu'elles ne flattent point son amour propre ; et qu'il n'y trouve pour lui-même d'autre avantage que le plaisir de voir le Seigneur glorifié par les déférences qu'on a pour son ministre. Qu'il ait les sentiments de cet ange de l'apocalypse, lorsque saint Jean allait se prosterner devant lui pour l'adorer ; et qu'il dise comme lui, sinon dans les mêmes termes, du moins dans le même sens, *ne feceris, conservus tuus sum, Deum adora.* Négligez-moi, oubliez-moi si vous voulez ; je ne suis comme vous que le serviteur de notre commun maître ; c'est lui que vous devez révérer. Que ces sentiments ne soient pas tellement cachés dans le fond de votre cœur, que vous ne les manifestiez au dehors par votre humilité, par votre modestie, par une sainte pudeur qui marque sur votre front, que les déférences qu'on vous témoigne vous gênent et vous confondent. Enfin montrez un éloignement infini pour tout ce qui s'appelle arrogance, humeur altière, délicatesse sur le point d'honneur. Ce ne serait pas connaître les hommes, que d'ignorer que l'esprit de contradiction les gouverne le plus souvent ; qu'ils défèrent sans peine la gloire à qui la fuit, et la refusent à qui la cherche.

# LETTRE XIV.

**Conserver la paix dans la communauté : moyens qu'il faut employer pour cela.**

Quoique je ne prétende pas avoir épuisé une matière aussi vaste que celle qui regarde le gouvernement religieux ; je crois néanmoins n'avoir rien omis d'essentiel dans mes précédentes lettres, et il ne me reste qu'à vous parler sur un article qui n'appartient qu'indirectement au sujet que je traite, mais qui lui convient pourtant, et dont vous ne pouvez négliger de vous instruire, sans vous exposer à ignorer ce qui peut le plus contribuer à rendre heureux votre gouvernement. C'est la nécessité que votre charge vous impose d'entretenir la paix dans votre communauté, et les moyens que vous devez employer pour mettre cela en usage.

Sans cette paix, rien ne vous réussira : ni bonne volonté, ni talents, ni industrie, rien ne peut suppléer à ce que l'union et la bonne intelligence peuvent vous donner de facilité, pour manier les esprits et les tourner à votre gré. Et il est aisé de vous en convaincre, si vous faites d'abord attention que pour réussir dans ce qu'on fait, il faut y trouver du goût ; que c'est là ce qui soutient, ce qui anime, qui fait dévorer les peines, et surmonter ces difficultés qu'on trouve à ce qu'on entre-

prend. Or, peut-on sentir du goût à conduire une maison divisée ? Qu'y voyez-vous qui ne vous attriste, ne vous décourage, ne vous remplisse d'amertume et d'ennui ? Des inimitiés qui aigrissent les esprits, des querelles qui scandalisent le prochain, de faux rapports qui sèment la zizanie entre les frères ; haines, aversions, jalousies, soupçons, défiances, partialités, emportements, que sais-je ? Tout ce que des passions qui n'ont plus de frein peuvent enfanter de plus ennemi du repos, de plus préjudiciable à la conscience. Peut-on voir tout cela tranquillement, et sans éprouver tout ce qu'un cœur qui a de la charité et du zèle, peut souffrir de plus douloureux ?

Mais comment parmi tant d'agitations maintenir l'esprit religieux, l'ordre et la discipline domestique ? N'est-ce pas la même situation que celle d'un pilote qui a à conduire un vaisseau battu des vents et de la tempête au milieu d'une mer semée d'écueils ? Il a beau employer l'art et la force ; le désordre, l'embarras, la confusion empêchent d'exécuter les ordres qu'il donne ; le bruit et le tumulte font même qu'on ne peut entendre sa voix : il ne sait où il en est, sa raison se trouble, son courage l'abandonne, le gouvernail lui tombe des mains. Voilà l'image d'une communauté d'où les discordes journalières ont banni la paix, et qui est sans cesse agitée des vents des dissensions. Plus d'autorité dans le chef, plus de subordination dans les inférieurs, plus de force dans les lois, plus de concert ni d'intelligence dans les membres d'un corps divisé, et unique-

ment animé de l'esprit de contradiction. On n'y voit ni ferveur, ni régularité, ni vertu. Et comment y trouver tout cela parmi le tumulte des passions les plus vives, dans des esprits tout occupés des moyens de nuire, ou de se précautionner, dans des cœurs remplis de fiel et d'aigreur ? La voix d'un supérieur qui voudra y rétablir l'ordre, s'y fera-t-elle entendre, puisque celle de Dieu même n'y est pas écoutée ? Respectera-t-on les règles de la religion, qui ne sont la plupart que des conseils de perfection, puisqu'on y fait si peu de cas des préceptes de la loi les plus étroits, tels que ceux de la charité fraternelle ? Que faire autre chose alors que gémir, déplorer des maux qu'on ne peut empêcher ; et attendre que le ciel ramenant la sérénité et le calme, on voie la maison du Seigneur prendre une nouvelle face, et les vertus religieuses y refleurir.

A la vérité, ces maux ne sont pas absolument sans remède ; mais comme on ne peut y en apporter que de violents ou d'extraordinaires, et qui même n'ont pas toujours tout l'effet qu'on s'en promet, heureux ceux qui, pour n'être pas dans la nécessité d'y recourir, préviennent par leur sagesse et leur attention, des troubles auxquels ils ne sauraient remédier quand ils seraient une fois arrivés. C'est à cela uniquement que vous devez donner vos soins : et vous y réussirez, si vous voulez user des moyens que la prudence et le zèle peuvent suggérer.

Le premier avis que j'ai à vous donner sur cela, c'est que vous ne deveniez pas vous-même

l'occasion ou la cause de ces troubles qui seraient pour vous dans la suite une source d'embarras et de chagrins. Car ce sont souvent les supérieurs qui, contre leur intention, mais pourtant par leur faute, donnent entrée à l'esprit de discorde. Vous aurez par exemple des prédilections que vous jugerez raisonnables, mais qui étant trop marquées et trop publiques exciteront des jalousies, et par une suite qui n'est que trop ordinaire, des aversions et des inimitiés. Vous avez poussé la sévérité trop loin à l'égard d'une personne dont la conduite était véritablement répréhensible, mais non pas au point de mériter un si rigoureux traitement : elle a des amies ; vous en avez aussi ; celles-là vous condamnent, celles-ci veulent vous justifier : on prend parti pour ou contre vous, voilà une source de contestations et d'animosités que vous avez fait naître. Combien de fois arrive-t-il qu'un supérieur pour s'accréditer et se soutenir, s'attache un certain nombre de religieux, dont il fait ou ses confidents, ou ses émissaires, qu'il admet à tous ses conseils, qu'il fait dépositaires de tous ses secrets, à qui il distribue tous les emplois ; et par là leur attire de la part de ceux qui sont négligés et exclus des grâces, plus d'aversion qu'il n'a eu pour eux d'attachement? Source infaillible de mécontentements, de jalousie et par conséquent de divisions. Si vous voulez la paix dans votre maison, que votre premier soin soit donc de ne l'en pas bannir vous-même, ou de ne pas mettre obstacle à ce qu'elle s'y maintienne. Vous y avez le principal

intérêt, ayez pour cela plus de zèle que personne. Mais cela ne suffit pas ; et voici encore d'autres moyens dont vous devez user pour vous procurer un si précieux avantage.

Le plus grand, le plus puissant, mais aussi le plus difficile de tous, serait de vous attacher tous les cœurs par les liens d'une parfaite charité ; d'où il arriverait nécessairement qu'étant tous unis avec vous, ils le seraient entre eux. Vous devez être comme le centre où toutes les lignes du cercle vont aboutir, pour se réunir, et ne former qu'un point indivisible. Ce fut un grand et merveilleux spectacle, que celui que donnèrent au monde les chrétiens de la primitive Eglise, quand on disait d'eux qu'ils n'étaient qu'un cœur et qu'une âme. Mais d'où venait cette union si étroite, sinon de leur parfait amour pour Jésus-Christ, lequel les attachant à ce divin Sauveur, faisait par une suite nécessaire, qu'ils s'aimaient en lui d'un amour réciproque ? C'était là l'effet de la prière qu'il fit à son père la veille de sa passion, quand il lui demandait qu'ils ne fissent qu'un même tout, en vertu de l'amour qu'il avait pour eux, et de celui qu'ils avaient pour lui, *ego in eis, et ipsi in nobis, ut sint consummati in unum.* Il aimait tous ses disciples, il en était aimé ; ce n'était plus un miracle, si de tant de cœurs unis à leur chef par un commun lien, il ne s'en formait qu'un, *erat cor unum et anima una.*

D'où vient le parfait accord qui est entre les membres du corps humain, qui, quoique différents dans leurs fonctions, dans leur forme et

dans la place qu'ils occupent, concourent aux mêmes actions, travaillent les uns pour les autres; ne se nuisent, ni ne s'offensent jamais? C'est que dépendants de l'âme, et unis à elle par l'union la plus forte et la plus intime, ils le sont nécessairement entre eux. Ils s'aident, ils s'entresecourent, ils ne s'envient ni leurs rangs, ni leurs fonctions : ils sentent tous, les besoins les uns des autres : leurs biens et leurs maux, leurs plaisirs et leurs douleurs, tout leur est commun. Les communautés régulières font un corps, dont les particuliers sont les membres, et celui qui y gouverne en est comme l'âme : c'est à vous à faire en sorte qu'il en soit de ce corps spirituel qui est sous votre conduite, comme du corps matériel et du terrestre ; que tout soit dans une égale concorde. Et cela dépend de vous. Souvenez-vous qu'étant l'âme de ce corps, et destinée à lui donner le mouvement et l'action, vous devez aimer tous les membres qui le composent : mais d'un amour solide toujours appliqué à leur conservation, d'un amour constant qui jamais ne se démente, d'un amour compatissant qui partage toutes leurs peines ; surtout d'un amour égal qui ne favorise personne au préjudice des autres. Non seulement vous serez payée de retour, et aimée d'un amour réciproque ; mais, ce qui est le point capital dont il s'agit ici, ils seront unis entre eux des mêmes liens qui vous uniront à eux et eux à vous. Vous goûterez le plaisir de voir renaître parmi tant de personnes de différents caractères, mais qui ne feront qu'un

même cœur, les beaux jours de l'église naissante : de savoir qu'elles vivent dans la plus parfaite intelligence, sans émulation, sans contention, se secourant, se prévenant mutuellement ; ne s'enviant rien, ne contestant sur rien ; ayant mêmes désirs, mêmes pensées ; chacune contente de sa place et de son sort, ne recherchant d'autre avantage, que celui de travailler au bonheur commun.

Mais entrons sur cela dans un plus grand détail, et examinons plus en particulier les pieux soins et les sages ménagements que vous devez employer pour produire un si bon effet, et écarter autant qu'il dépendra de vous toute occasion de rupture et de discorde.

S'il arrive que deux personnes aient quelque démêlé qui les désunisse, faites que vous en soyez aussitôt instruite. Que ce soit un des principaux objets de vos attentions et de votre vigilance de ne rien ignorer de ce qui se passe dans votre maison, capable d'altérer l'esprit d'union et de charité. Dès que vous serez avertie, n'oubliez rien pour réconcilier ces personnes divisées ; soyez leur ange de paix, et ne permettez jamais *que le soleil se couche sur leur colère.* Travaillez vous-même à cette réunion ; et employez-y, s'il est besoin, le ministère de celles qui, par leur autorité, ou par la confiance qu'on a en elles, pourront vous y servir utilement. Parlez avec zèle et avec amour, exhortez, pressez, priez, conjurez. Ne vous rebutez pas si vous ne réussissez point d'abord : donnez du temps à ces

cœurs aigris pour s'adoucir et se rapprocher. Réfutez leurs plaintes réciproques, dissipez leurs ombrages ; faites-les entrer en éclaircissement en votre présence, écoutez leurs griefs, rendez-vous leur arbitre : et ne cessez de faire de nouveaux efforts de charité, que vous n'ayez vaincu leurs résistances, et entièrement éteint leurs animosités.

Il faut tenir une conduite différente, et faire quelque chose de plus, si dans les démêlés qui peuvent survenir, on se portait à des vivacités indécentes, et jusqu'à se dire des paroles insultantes et outrageuses, en présence de personnes qui seraient témoins de pareils emportements. Un exemple de sévérité est alors le seul remède à employer pour réparer un tel scandale, et l'indulgence ou la dissimulation seraient en pareils cas une prévarication. Du reste il est peu important d'examiner au juste qui a plus ou moins de tort, qui a commencé l'insulte, ou qui n'a fait que la repousser. Ces discussions sont aussi inutiles qu'elles sont embarrassantes. Que la peine des coupables soit la même, puisqu'en un sens la faute est égale des deux côtés. L'une a péché en faisant l'injure, l'autre en s'en vengeant ; que cela vous suffise : le plus ou le moins n'est point un objet digne de votre attention. Vous me direz peut-être qu'on ne remédie par là qu'aux fautes extérieures qui blessent la charité ; mais qu'on ne change pas les cœurs qui peuvent demeurer toujours ulcérés. J'en conviens : mais n'est-ce pas beaucoup que de prévenir ces odieux éclats, qui

sont d'un si pernicieux exemple dans des maisons consacrées à la paix, et parmi des épouses de Jésus-Christ ; d'intimider par de justes peines celles qui seraient capables de pareilles saillies ; de conserver par le moyen de cette salutaire sévérité, la réputation de personnes que leur naissance, et les lois de l'honneur au défaut de la vertu, devraient empêcher de se déshonorer par des altercations et des querelles, que la seule politesse mondaine bannit du commerce des personnes du siècle. Je sais que la haine qui demeure encore dans le cœur et dans le secret de la conscience, après même qu'on a assoupi ces débats, est peut-être plus condamnable que ce qu'on a puni : mais cela n'est point de votre ressort. Vous ne pouvez, et ne devez juger que ce qui paraît : c'est tout ce que Dieu demande de vous, il se réserve la connaissance et la punition du reste.

Ce qu'il y a surtout d'important, c'est d'empêcher certains partis qui se forment quelquefois dans les monastères, et qui y causent des désordres qu'on ne saurait assez déplorer. J'appelle ainsi ces liaisons trop étroites que prennent ensemble plusieurs personnes, qui ne s'unissent ni par amitié, ni par estime ; et moins encore par esprit de charité, ou par zèle pour le bien commun : mais par le seul motif, tantôt de cabaler, de brouiller ; tantôt de s'accréditer et de se fortifier par le nombre ; tantôt de faire réussir quelque dessein louable en apparence, mais injuste en effet ; liaisons infiniment pernicieuses qui produisent entre les frères des schismes scan-

daleux, lesquels sont la ruine de la charité et de la subordination ; liaisons qui causent la perte de bien des âmes, qui sans être d'ailleurs dépourvues de vertu, ni atteintes d'aucun vice, trouvent dans ces malheureux engagements, un écueil aussi dangereux à leur innocence, que si elles donnaient dans les plus grands dérèglements. Ce qui est étrange, c'est qu'il ne faut presque rien pour former ces partis ; qu'il suffit, par exemple, qu'on soit de même pays ; qu'on se ressemble par un certain caractère d'esprit et de mœurs ; qu'on ait un intérêt commun dans les choses les moins importantes : au lieu que pour détruire ces funestes unions, il en coûte des efforts inouïs, et le plus souvent inutiles. De sorte que tout ce qu'on peut faire, et l'unique moyen qu'il y a à tenter, c'est de prévenir le mal en l'attaquant dans son origine, lorsque les personnes qui s'unissent sont encore en petit nombre, que la partie n'est pas bien liée, que les esprits ne sont point encore en mouvement, ou qu'ils sont trop peu unis pour agir de concert et être en état de résister.

Travaillez alors à les désunir : mais travaillez-y par des voies légitimes ; c'est-à-dire, non en les brouillant entre elles, mais en les détachant les unes des autres, par tous les moyens qu'une prudence industrieuse, mais éloignée de toute ruse et de tout artifice, pourra vous suggérer. Commencez par celle que vous découvrirez être le chef et l'âme du parti naissant, ou la plus accréditée par son âge ou par son mérite. Ne négligez rien pour la gagner ; remontrez-lui tout ce que la charité et le

zèle de la discipline vous inspireront de plus fort, de plus touchant, de plus persuasif. Faites-lui envisager le péril où elle s'expose elle-même, et où elle engage tant d'autres. Déclarez-lui que vous observerez ses plus secrètes démarches ; que c'est à elle que vous vous en prendrez de tout ce qui arrivera de préjudiciable au bien de la paix, et que vous la rendez responsable des funestes suites que pourra avoir le mépris qu'elle fera de vos charitables avis.

Si elle demeure obstinée, ou que, feignant de se rendre, elle vous donne des réponses équivoques qui ne vous rassurent point, suspendez vos poursuites de ce côté-là ; et tentez cependant une autre voie. Adressez-vous à celles que vous prévoyez devoir faire moins de résistance ; car il y en a qui n'entrent dans ces partis que par force, par complaisance, par respect humain, quelquefois par erreur, par l'effet d'un faux zèle, et sous ombre de réforme. Ce sont souvent des esprits faciles et légers qu'on tourne comme on veut, qui ne s'attachent fortement à rien ; d'autres fois des personnes qui ont plus de simplicité que de malice, que l'artifice aura subornées, et qui auront été dupes de leur crédulité ; quelquefois même des âmes vertueuses, mais peu éclairées, que le prétexte d'un bien apparent aura séduites, et à qui il ne faut qu'ouvrir les yeux pour les ramener. Détrompez toutes celles-là, découvrez-leur les piéges qu'on leur tend ; faites-leur voir comme on abuse de leur simplicité pour les engager dans de mauvais pas, d'où elles ne se pourront retirer quand elles

le voudront. Intéressez leur conscience, et montrez-leur que Dieu est grièvement offensé de ce qui ne leur avait encore causé aucun scrupule. Enfin usez de votre autorité, et défendez-leur toute assemblée clandestine, et la fréquentation des personnes qui vous seront suspectes. Vous les trouverez dociles, parce qu'elles ne sont que médiocrement attachées à un parti auquel elles se sont livrées sans malice ; elles se rendront sans peine, et vous n'en aurez pas gagné un certain nombre, que les autres, se voyant abandonnées et craignant encore de nouvelles désertions, suivront l'exemple qu'on leur donne, se désuniront dans l'impuissance de se soutenir ; et voilà le parti dissipé, et la tranquilité rétablie.

Si vous voulez voir régner la paix, écartez l'ambition, et tout ce qui peut la faire naître ou la nourrir. Elle se glisse quelquefois dans le plus sûr asile de l'humilité, quoiqu'elle n'y trouve, ce semble, rien qui puisse la satisfaire. Mais peu de chose contente quand on ne voit rien de mieux, et de faibles honneurs amusent la vanité, quand rien ne s'offre qui puisse la faire parvenir où elle aspire. Passons un aveuglement plus digne de pitié que d'indignation. Mais en quoi cette ambition est inexcusable, c'est qu'elle allume presque toujours dans la religion le feu de la discorde. On veut se procurer des distinctions, s'avancer dans les charges ; mais comme il n'y en a pas pour tous, comme il faut pour en obtenir abaisser ou éloigner ceux qui pourraient y prétendre comme nous : de là ce

conflit de concurrents, tantôt secret, tantôt public, mais toujours d'un très-mauvais exemple, et qui donne souvent de scandaleuses scènes. De là les moyens odieux qu'on met quelquefois en œuvre pour se supplanter les uns les autres ; chacun se faisant sur cela une fausse conscience, qui, déguisant la passion, la fait passer pour esprit de zèle, équité, amour de l'ordre ; et qui, nous aveuglant sur nos défauts, nous flatte de qualités et de talents que nous n'avons pas. De là les murmures, les jalousies de ceux qui, frustrés de leurs prétentions, ne s'en consolent qu'en déchargeant leur mauvaise humeur sur la réputation de ceux qui leur ont été préférés, dont ils ravalent le mérite et exagèrent les défauts. Il faudrait, ce semble, pour établir dans un corps une paix solide et durable, y maintenir, s'il se pouvait, une sorte d'égalité de rangs et de places, qui ne laissât aucun lieu aux distinctions et aux prééminences. Car, quoiqu'en général nous convenions que les qualités, les talents, le mérite, ne sont pas les mêmes dans tous, néanmoins personne n'interprète cette inégalité à son désavantage, et chacun croyant en valoir un autre, on ne peut en satisfaire quelques-uns sans mécontenter le grand nombre. Mais comme les avantages qui résulteraient de cette inégalité sont plus que balancés par les inconvénients qui en naîtraient, c'est aux supérieurs à empêcher que cette différence qu'on met entre les uns et les autres, laquelle est si sagement établie, ne produise des effets contraires à la charité et à l'union.

Pour cet effet, ils doivent, autant qu'il dépend d'eux, exclure des charges dont ils peuvent disposer ceux qui les recherchent. Qu'ils aient du génie, de l'habileté, de l'industrie ; ce sont des talents plus pernicieux qu'utiles, s'ils s'en font un titre à vouloir parvenir et dominer. Que le principal mérite pour remplir des emplois soit de croire ne les pas mériter. Il est vrai que l'humilité seule ne peut tenir lieu des qualités nécessaires pour s'en acquitter dignement ; mais quand on est humble, on est docile ; et quand on est docile, on se laisse instruire de ce qu'on ne sait pas, on corrige ses fautes sur les avis qu'on reçoit. On est toujours disposé à quitter sa place pour quiconque sera en état de la mieux remplir. Au pis aller, un défaut d'habileté est plus supportable, et incomparablement moins nuisible à la religion, que les brigues, les dissensions, les envies que produit infailliblement l'ambition quand on lui laisse un libre cours, et qu'elle peut espérer de se satisfaire.

Autre source de trouble : les contestations et les disputes qui divisent les cœurs en divisant les esprits, et qu'il est du devoir des supérieurs de réprimer, autant qu'il leur est possible. Ce n'est rien, ce semble, que vous pensiez autrement que moi sur une matière indifférente et de pure spéculation ; puisque les esprits étant souvent aussi différents que les visages, il ne se peut faire que les jugements et les pensées ne le soient aussi. Cependant, malgré le droit que vous avez de n'être pas de mon avis, je ne puis souffrir d'être contredit ; et j'ai, à cet égard, la même délicatesse que

tous les autres hommes : soit qu'on trouve de la honte à laisser croire qu'on se soit trompé, soit qu'on envisage une sorte de gloire à s'assujétir les autres dans ce qu'ils ont de plus indépendant, qui est la manière de penser. Quoi qu'il en soit, de là les disputes, les clameurs, les animosités, les aigreurs, quand personne ne veut céder, et qu'on s'obstine à ne point démordre de ce qu'on a une fois avancé. Les cœurs prennent parti, si je l'ose dire, dans les querelles de l'esprit : on s'échauffe, on s'irrite, on s'envenime, on en vient aux paroles piquantes, et les injures tiennent souvent lieu de solides raisons : d'où il arrive que le fruit le plus ordinaire de ces dangereuses contestations, c'est que la charité se perd sans que la vérité s'éclaircisse. N'a-t-on pas vu, et ne voit-on pas encore, au grand scandale des fidèles, des partis opposés se combattre avec chaleur, sans autre intérêt qui les divise, que de simples opinions et des questions d'école ? Ce qui est plus étrange, la même chose n'arrive-t-elle pas dans des maisons religieuses, et même des maisons de filles ; avec cette différence qu'on s'y divise avec bien plus de péril, puisqu'on ose y contester sur les décisions de l'Eglise et sur les matières les plus importantes qui regardent la foi ?

Abus choquant et insupportable, que des personnes d'un sexe dont la simplicité et la modestie devraient faire le principal ornement ; qui sont consacrées par état à la retraite et au silence ; dont la science, s'il leur est permis d'en avoir, ne devrait pas, du moins, être plus ambitieuse que

celle du docteur des nations, lequel *se contentait de savoir Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié ;* que des filles, en un mot, osent s'ériger en docteurs, parler de ce qu'elles n'entendent pas, prononcer, décider hardiment, au péril de contredire l'Eglise et d'errer dans la foi ; enfin, par une bizarrerie difficile à comprendre, se flatter, d'un côté, d'être éclairées, et, de l'autre, malgré leur prétendue suffisance, suivre en aveugles d'autres aveugles qui les conduisent avec eux dans le précipice ! Ne souffrez pas qu'on donne dans votre maison des spectacles au monde si ridicules tout ensemble et si douloureux ; et, pour arrêter le mal dans son origine, interdisez à vos filles la connaissance de ce qu'elles doivent ignorer, ou dont il est du moins inutile et peut-être dangereux qu'elles s'instruisent. Qu'elles ne se piquent pas d'être plus doctes que la femme forte, dont toute la science se bornait *à filer la laine et le lin.* Que tout livre qui ne peut que piquer la curiosité, sans édifier, leur soit impitoyablement arraché des mains. Ecartez d'elles ces émissaires de l'ancien serpent qui tâchent de séduire ces nouvelles Eves par l'espoir chimérique de la science du bien et du mal. En un mot, faites en sorte par votre vigilance, votre industrie, votre fermeté, que comme il n'y a parmi elles aucune diversité dans l'habit, dans les occupations, dans les usages, il n'y en ait aussi aucune dans les sentiments et dans les opinions. C'est là, selon Saint Paul, le moyen sûr d'établir parmi elles une paix constante, *idem sapite et pacem habete.*

Enfin un dernier moyen, et le plus efficace de tous pour rendre cette paix solide et durable, ce serait de n'avoir à gouverner que des esprits pacifiques. Mais comme c'est un moyen qui suppose ce qui ne dépend pas de vous, et qui est impraticable dans une communauté déjà établie, composée de sujets qu'il faut supporter tels qu'ils sont, et dont on ne peut retrancher les esprits remuants et discoles, je me réduis à exiger que, dans le choix qu'on fait des jeunes personnes qui aspirent à la vie du cloître, on ait plus d'égard qu'on n'en a communément à l'humeur et au naturel. C'est ici un désordre qui en produit beaucoup d'autres, et qui donne lieu à bien des repentirs, mais des repentirs toujours tardifs. Quand il s'agit de fournir la religion de nouveaux sujets pour remplacer ceux que la mort enlève, on prend comme au hasard tout ce qui se présente, et une vocation accompagnée de quelque empressement, mais souvent équivoque, est toute la disposition qu'on demande pour un état si saint. Pour les qualités de l'âme, c'est à quoi l'on ne regarde pas de si près. On fera attention, si vous voulez, à la naissance, à l'esprit, aux agréments extérieurs, et surtout aux secours temporels qu'il y a à espérer pour la maison ; mais cette personne a-t-elle de la douceur, de la docilité ; est-elle sociable, commode ? N'a-t-elle pas au contraire l'esprit revêche, l'humeur peu sympathisante, les manières brusques, le cœur dur et hautain ? N'est-ce pas un esprit caché, intrigant, artificieux ? On ferme les yeux sur tout cela, ou, si l'on en entre-

voit quelque chose, on s'en embarrasse peu. On veut former une communauté nombreuse, et la remplir comme on pourra : voilà tout ce qu'on se propose, sans se souvenir qu'il est écrit, *multiplicasti gentem, et non multiplicasti lætitiam ;* vous avez accru notre nombre, mais vous n'avez pas augmenté notre joie.

On me dira que si l'on ne devait recevoir que des sujets sans défauts, les monastères seraient déserts ; et qu'après tout, les défauts dont il s'agit, seront un jour corrigés par la vertu. Prétexte frivole ! car cette vertu, sur laquelle on compte, peut ne jamais venir ; et si elle ne vient pas, que ferez-vous ? Quand même on en acquerrait dans la suite, ce que je veux bien supposer, il est des défauts que la vertu ne corrige pas toujours. Elle détruira, si vous voulez, les vices grossiers, déracinera plusieurs habitudes qu'on avait apportées du monde ; mais elle ne donnera que de faibles atteintes au fond du naturel et à l'humeur. On pratiquera la pénitence, on fera la guerre à son corps, on aimera le silence et la solitude ; et on continuera d'être vif, brusque, emporté, insociable. Il n'arrive même que trop souvent, qu'on se fait une vertu de ces défauts naturels. On couvre du manteau de zèle le penchant à censurer. On appelle sincérité, franchise, la liberté de tout dire et de dire ce qui peut offenser. On prétexte l'amour de l'ordre, pour s'autoriser à condamner sans ménagement la conduite des supérieurs. Comment la vertu corrigera-t-elle des défauts auxquels elle sert de voile, ou dont

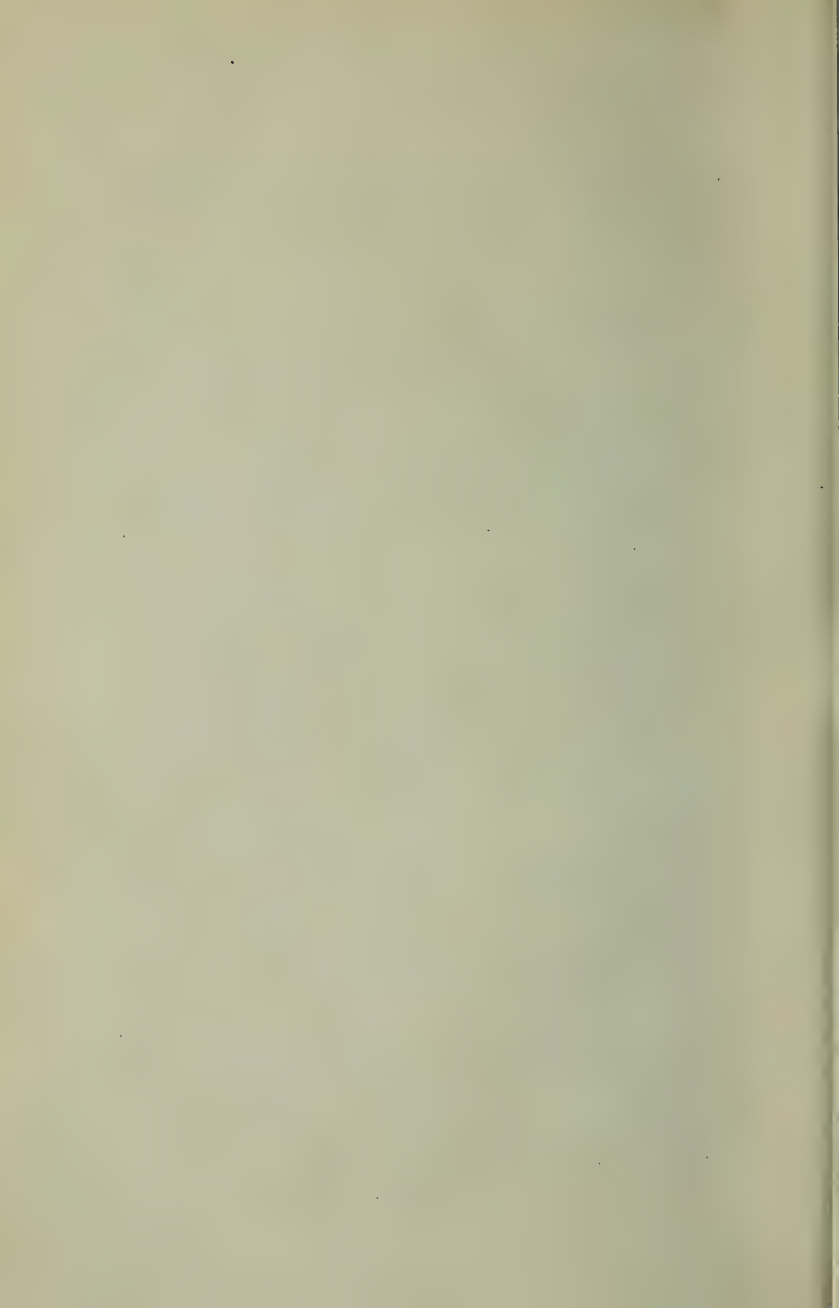
elle s'applaudit ? Il ne faut donc pas compter sur un changement que le temps n'amènera peut-être jamais. Pourquoi courir des risques où la prudence peut trouver ses sûretés ? Il faut des épouses à Jésus-Christ : n'en choisissez que de dignes de lui. Il faut des victimes pour son autel : ne lui en présentez que de pures, et dont il puisse accepter l'offrande. Le triste état d'indigence où se trouvent certaines maisons semble, dit-on, justifier suffisamment une conduite contraire. Mais il ne faut pas remédier à un mal par un autre. Il s'agit de rendre saintes les maisons religieuses, et non de les rendre opulentes ; d'y faire fleurir les vertus, et non d'y procurer des commodités et d'en augmenter les revenus. Vous leur donnerez des richesses ; mais vous les remplirez de mauvais sujets qui en banniront la paix, et avec elle toute régularité, toute vertu.

Travaillez à ce que Dieu y soit bien servi : et Dieu pourvoira à ce que rien n'y manque : faites *qu'on y cherche premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît.* Que ces vierges de Jésus-Christ se fassent une bonne réputation ; qu'elles répandent au loin l'odeur de leur sainteté : on s'empressera à trouver place parmi elles. Le nombre des prétendantes sera si grand, qu'on ne sera plus dans la triste nécessité de tout admettre. Au lieu d'avoir à en chercher, on ne sera embarrassé que sur le choix qu'il faudra faire des plus dignes, en rejetant celles qui, par le mauvais caractère de leur esprit, pourraient un jour troubler cette

bienheureuse paix qui, après la vertu, est le plus précieux avantage qu'on trouve dans la maison du Seigneur.

C'est par ce dernier avis que je termine cette lettre, et toutes les autres que j'ai eu l'honneur de vous écrire. Je ne sais comment j'ai été si facile à vous obéir, en vous donnant des instructions dont vous aviez si peu besoin, et qui ne contiennent que ce que vous avez déjà pratiqué d'avance. Mais je fais attention qu'elles pourront être utiles à d'autres, si vous les leur communiquez. Je consens d'autant plus volontiers que vous leur en fassiez part, qu'en écrivant ce que vous avez lu, je ne me suis pas borné à ce qui pouvait vous regarder en particulier ; mais que j'y ai expliqué les devoirs de toute sorte de supérieurs religieux, et que j'ai recueilli partout où mon esprit a pu se porter, les lumières nécessaires pour m'instruire de ce qui fait la matière de ces lettres. Si j'ai été obligé de relever ce que j'ai découvert des plaies que la gloire d'un état aussi saint que le vôtre semblait m'obliger de cacher ; la nécessité de suggérer les remèdes qu'on doit y apporter ne m'a pas permis de les dissimuler, et m'a fait oublier qu'on pourrait s'offenser de se reconnaître dans des portraits trop ressemblants. Je puis du moins me rendre ce témoignage, que je n'ai eu en tout ce que j'ai dit que des intentions très-louables, et que je n'y ai envisagé que l'avantage qui pouvait en revenir pour la gloire du Seigneur et la réformation du gouvernement religieux. J'ai l'honneur d'être, etc.

FIN.

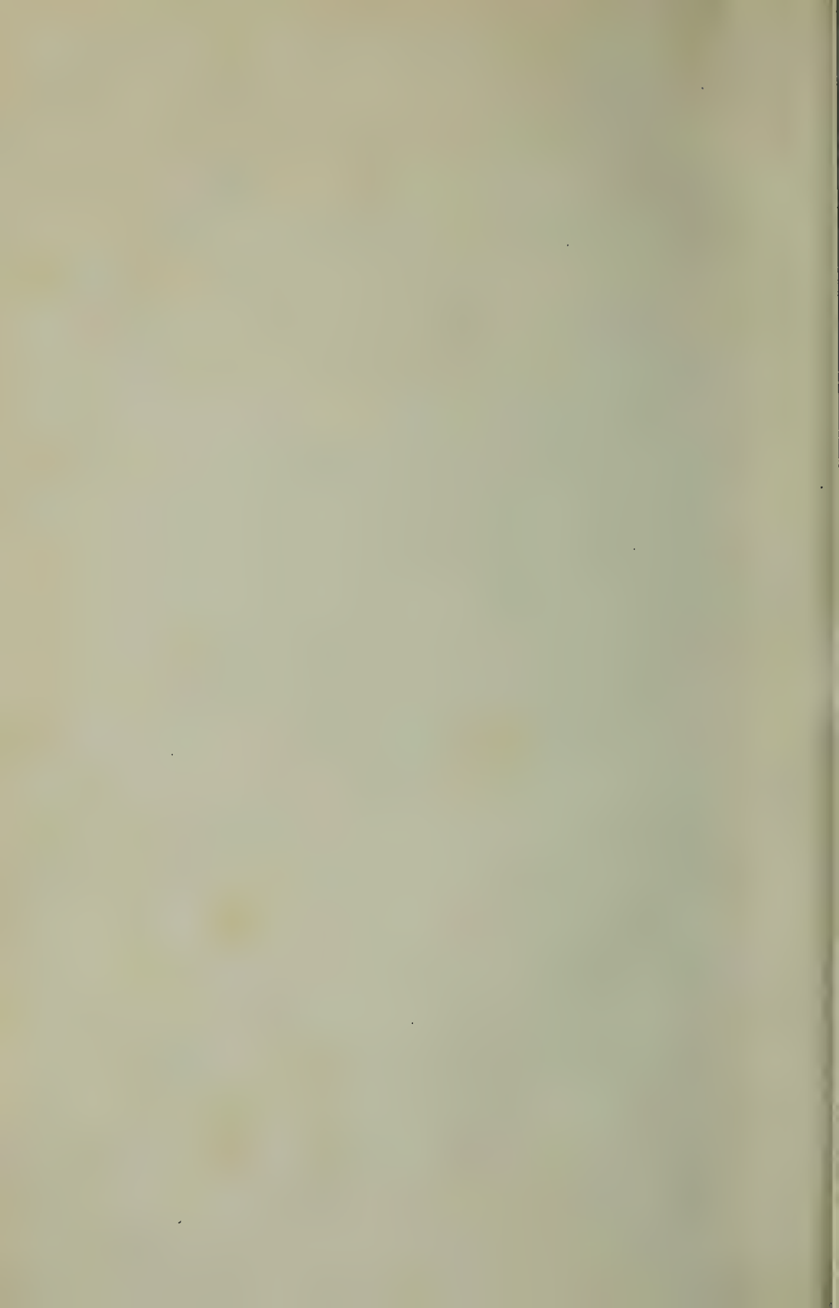


# TABLE

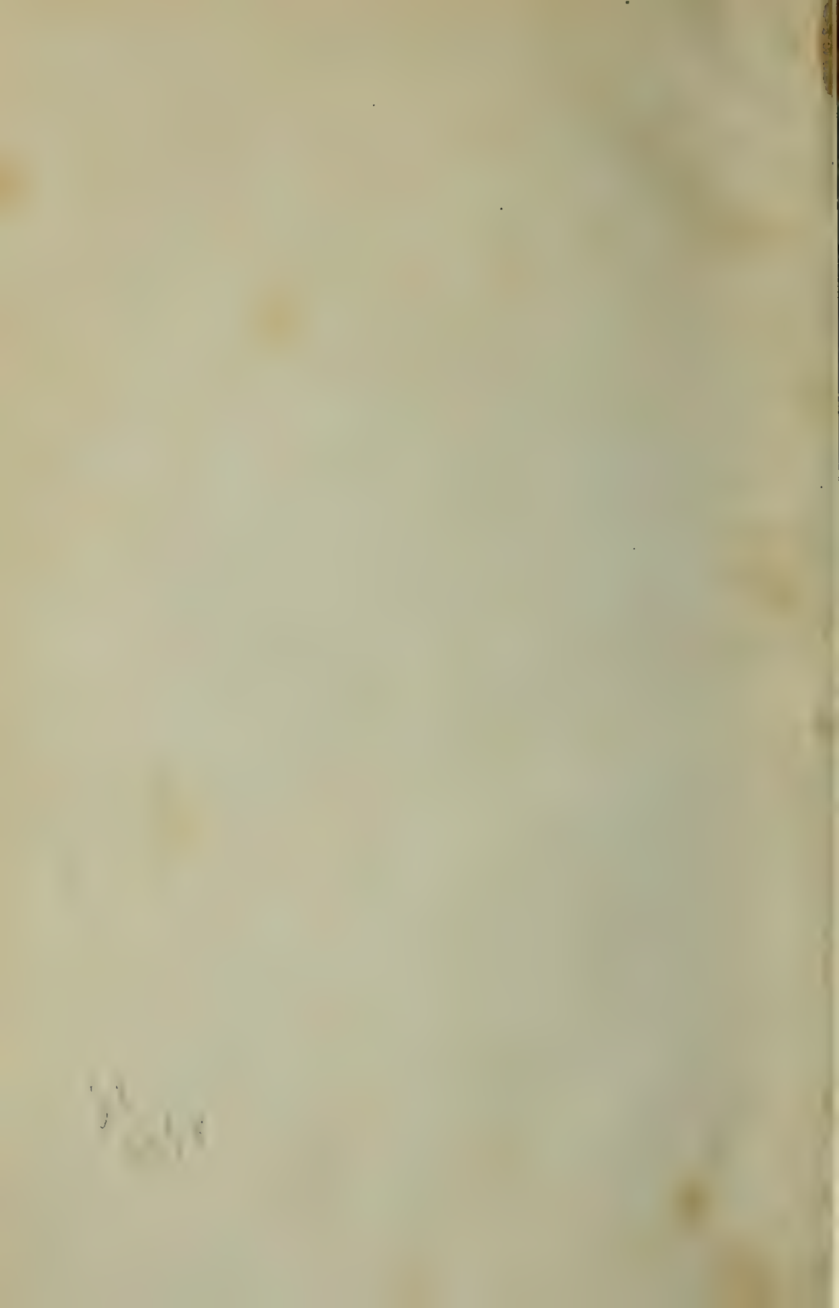
## DES LETTRES CONTENUES DANS CE VOLUME

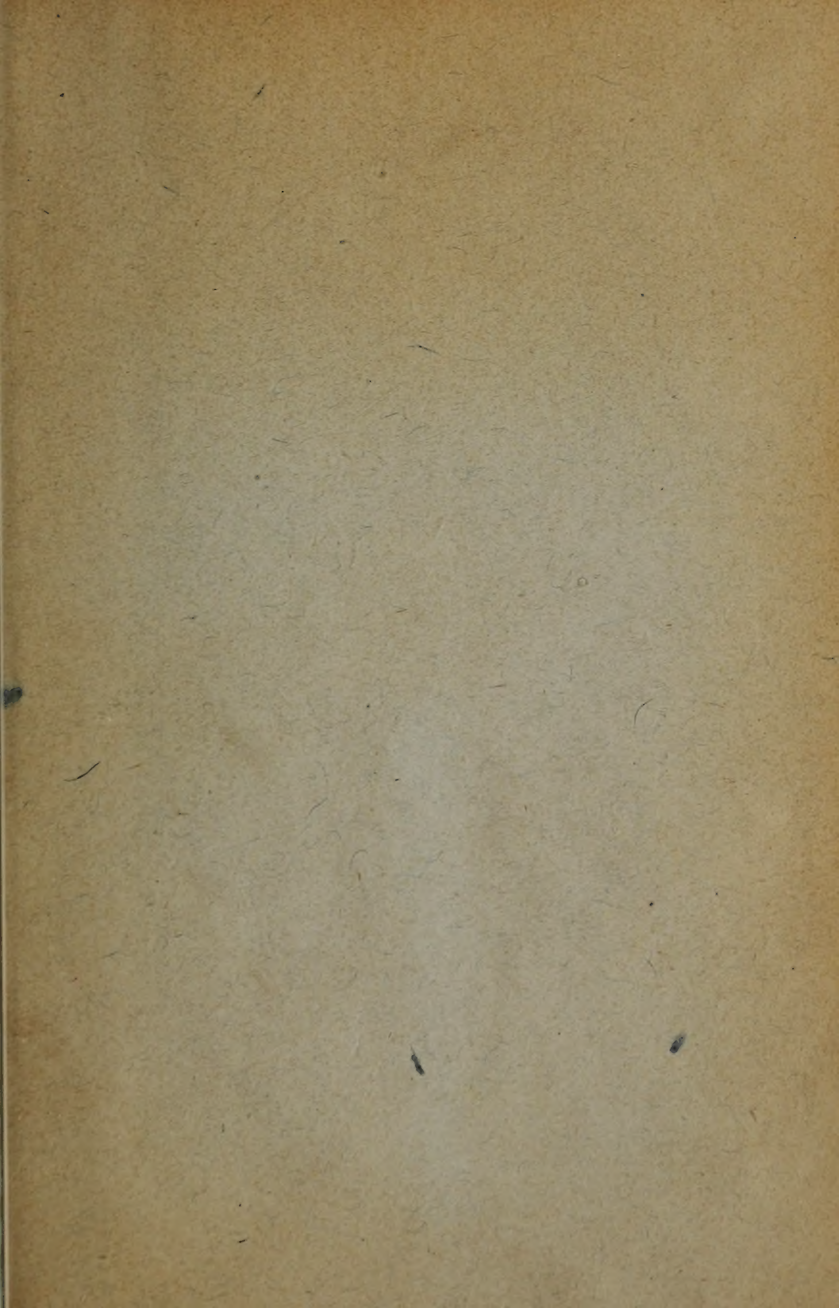


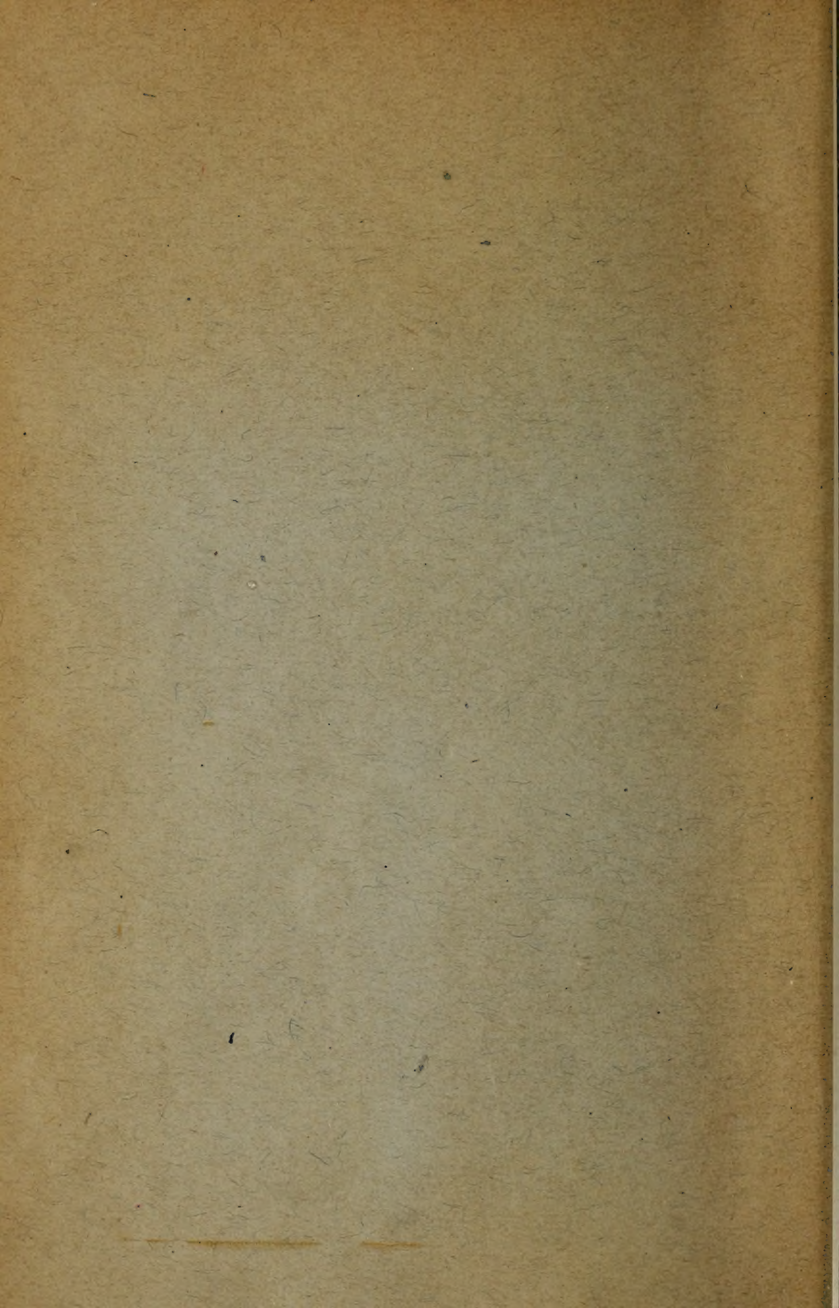
FIN DE LA TABLE.












UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

